

Évaluation du projet RECITAL 2020-2021

Conférence Interrégionale des RRMA (CIRRMA)

Rapport final
Mars 2022

Eval4Change
Noémie Do Linh, Pauline De la Cruz, Arnaud Laaban

TABLE DES MATIERES

I - Introduction.....	5
Le programme RECITAL.....	5
Objectifs et dimensions de l'étude	5
Rappel du phasage de l'étude d'évaluation.....	6
II- Réponses aux questions évaluatives	7
Q1 - RECITAL ODD répond-il aux besoins de son public cible et apporte-t-il une valeur ajoutée par rapport aux autres projets / initiatives dans le domaine de L'ECSI ?	7
Un renforcement de la fonction d'animation en matière d'ECSI dans une logique de péréquation	7
Des observatoires régionaux pour appuyer le travail d'animation	8
Les fonds territoriaux : une forte valeur ajoutée par rapport au cadre existant.....	9
Une augmentation significative des financements à destination des actrices et acteurs des territoires	11
Une couverture territoriale en croissance mais qui reste toutefois incomplète.....	12
QE2. L'échelon régional, le fait de s'appuyer sur les RRMA et l'approche interrégionale constituent-ils une logique d'intervention pertinente pour l'animation territoriale de l'ECSI ?	14
Un échelon régional pertinent.....	14
Les RRMA, des réseaux légitimes pour porter l'animation territoriale de l'ECSI	14
Une approche interrégionale appréciée mais encore relativement limitée	15
Une dimension interrégionale à penser aussi au-delà des équipes des RRMA ?	17
QE3. Dans quelle mesure le projet constitue-t-il un cadre d'intervention cohérent et articulé avec le projet stratégique de la CIRMA et celui des RRMA impliqués ?	19
Un programme qui s'inscrit dans les missions de la CIRMA.....	19
Un cadre commun d'intervention dont la stratégie manque d'appropriation : UN projet avec DES centres de gravité – Vers un positionnement partagé ?	20
Une logique en cascade qui renforce ou qui fragilise l'action territoriale ?.....	21
QE4. Les modalités de gouvernance et de pilotage du projet RECITAL ont-elles favorisé la mise en œuvre des activités de RECITAL et l'appropriation par les RRMA du projet et de la CIRMA ?	23
Une coordination efficace avec des outils de pilotage facilitant.....	23
Des échelons de pilotage et de prise de décision à clarifier	24
L'interférence entre les espaces de gouvernance et de pilotage.....	25
Gouvernance technique vs gouvernance politique	26
QE5. Les ressources mobilisées et redistribuées (fonds territoriaux,) et leurs modalités sont-elles cohérentes avec les objectifs du projet et les dynamiques LOCALES ?	28
Un modèle pertinent et efficient de financements en cascade avec une forte marge de manœuvre au niveau régional.....	28

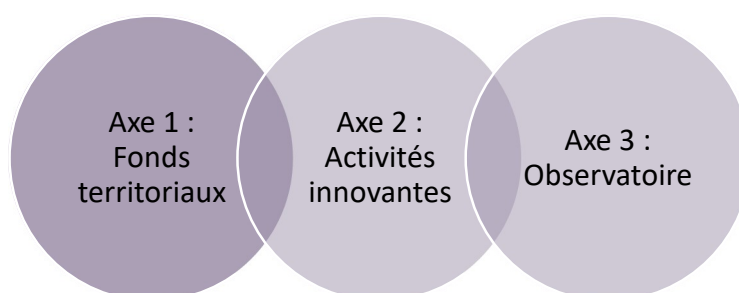
Des exigences de reporting jugées lourdes et même décourageantes par les bénévoles mais sur lesquelles les RRMA n'ont pas de levier d'action	29
Un besoin de ressources humaines pérennes auquel ne peuvent pas répondre les fonds territoriaux	30
QE6. Les modalités financières et d'articulation du programme sont-elles adaptées aux capacités des RRMA ? Le modèle financier est-il pérenne ?	32
Un modèle financier reposant sur les apports des porteuses et porteurs de projets, un engagement financier des collectivités à valoriser	32
Un modèle de rétrocessions pertinent mais qui se heurte aux limites des règles du dispositif I-OSC	33
Un défi en termes de montée en compétences parfois difficile à surmonter la première année	34
Les fonds territoriaux : un outil pouvant évoluer vers des fonds multibailleurs et multi-acteur·rices ?	35
QE7. Quels sont les résultats et effets des fonds territoriaux sur le volume et la qualité des actions menées en matière d'ECSI au niveau territorial (axe 1) ?	37
La qualité de l'accompagnement : facteur clé de succès de tout dispositif de financement ECSI/ODD et de RECITAL-ODD en particulier	39
Des effets observés par les porteuses et porteurs de projets sur les jeunes principalement.....	40
Un effet sur la dynamique d'ECSI mais pas sur les capacités des structures bénéficiaires	41
QE8. Dans quelle mesure les RRMA sont-ils parvenus à mettre en place les observatoires territoriaux, à s'approprier ces outils et à les valoriser sur leurs territoires (axe 3) ?	43
Une hétérogénéité du niveau d'appropriation des observatoires territoriaux.....	43
Le partage des données d'observatoire qui soulève des inquiétudes.....	46
L'état des lieux interrégional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales : première publication thématique valorisant les productions interrégionales.....	47
Une stratégie régionale d'observatoire restant à installer	47
Conclusions :	49
QE9. Le projet favorise-t-il l'appropriation des ODD au niveau régional et local ?	50
Les ODD et RECITAL, de quoi parle-t-on ?.....	50
Les Tandems Solidaires, initiative centrale dans la sensibilisation des publics scolaires aux ODD	51
Des espaces de valorisation des actions en matière de sensibilisation aux ODD mais des outils peu valorisés au-delà	52
Une démarche volontaire d'aller vers des publics traditionnellement éloignés de l'ECSI	52
Des synergies avec le monde culturel ou le secteur des entreprises impulsées grâce à RECITAL54	
QE10. Quels sont les résultats et effets du projet récital odd sur la structuration et l'articulation entre les différentes échelles, secteur et acteurs/actrices qui composent l'écosystème de l'ECSI ?	56
La mise en réseau au niveau local et régional amplifiée par le projet	56

Un projet qui souligne et encourage l'action collective et la logique multi actrices / acteurs	57
Des articulations entre les échelles régionales et locales, régionales et nationales mais peu évidentes entre échelle locales et nationales.....	58
La durabilité des effets générés par le projet pour changer d'échelle, prochaine étape ?.....	59
QE11. Dans quelle mesure le projet RECITAL contribue-t-il à consolider et à légitimer l'action de la CIRRMA et des RRMA ?.....	61
La multiplication des partenariats, à tous les niveaux.....	61
Au-delà de la CIRRMA, la consolidation du modèle de RRMA.....	61
Le renforcement des capacités des RRMA	62
Un cycle projet court qui ne favorise pas la construction d'une vision commune.....	62
Un déséquilibre entre missions des RRMA ?	63
III- Analyse prospective	64
Pilotage et gouvernance	64
Dynamique interrégionale	66
Dynamique partenariale	67
Prise en compte du genre	68
Le genre dans l'ECSI et la Solidarité Internationale en France : d'un enjeu invisibilisé à un enjeu incontournable.....	68
Le concept de genre.....	69
IV- Conclusions et recommandations	72
Conclusions	72
Recommandations	76
V- Annexes	79
Bibliographie	79
Acronymes	79
Liste des entretiens.....	80

I - Introduction

LE PROGRAMME RECITAL

RECITAL ODD est le premier programme porté par la Conférence inter-régionale des Réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA) dans le cadre de sa mission de « conduite d'actions communes ». Le programme RECITAL ODD repose sur trois composantes :



L'articulation et le suivi de la mise en œuvre de chaque composante du programme sont assurés par un groupe de travail selon sa propre logique qui s'inscrit dans une cohérence d'ensemble assurée par le Comité technique (COTECH) du programme. L'axe 1 structure le principe de rétrocession en cascade des financements du soutien aux OSC de l'AFD.

Ce programme pilote, d'une durée de deux ans, est doté d'un budget de 3 400 000€ dont 2 000 000€ provenant du cofinancement de l'AFD, l'axe fonds territoriaux étant le principal poste de dépenses. Ce programme repose sur la délégation des fonds aux RRMA : 93% du budget du projet leur est ainsi délégué, le reste étant réservé à la coordination interrégionale du programme (comprenant aussi l'audit, la capitalisation et l'évaluation du programme).

Ce programme étant en cours de renouvellement, la CIRRMA a lancé une évaluation de celui-ci et sollicité un accompagnement du F3E pour ce faire.

OBJECTIFS ET DIMENSIONS DE L'ETUDE

L'évaluation sollicitée par la CIRRMA et le F3E poursuit plusieurs objectifs :

- **Un objectif stratégique**, l'évaluation intervient à un moment clé tant pour RECITAL ODD que pour la CIRRMA et les recommandations doivent contribuer à préparer la seconde phase du projet RECITAL ODD et à consolider la dynamique générée.
- **Un objectif d'apprentissage partagé**, la démarche méthodologique doit favoriser l'identification de bonnes pratiques et leçons de l'expérience, notamment en matière de stratégie d'intervention et de pilotage alors qu'il s'agit du premier projet porté par la CIRRMA, et de la première initiative d'articulation de cette ampleur de la part des RRMA dans le domaine de l'ECSI.

- **Un objectif de redevabilité**, tant auprès de la gouvernance de la CIRRMA et des RRMA que de ses principaux partenaires, au premier rang desquels l'AFD. L'évaluation est un moyen de rendre compte de l'atteinte ou non des résultats et des objectifs fixés et des facteurs internes et externes (COVID-19 mais pas uniquement) ayant pu exercer une influence positive ou négative.

Enfin, l'étude intègre également un « focus genre » avec une visée prospective. Au-delà de la question de la participation des femmes aux activités ou aux instances de gouvernance, l'enjeu est d'analyser dans quelle mesure le projet RECITAL ODD contribue ou pourrait contribuer à déconstruire les stéréotypes de genre et à lutter contre la reproduction des inégalités (de toutes natures).

RAPPEL DU PHASAGE DE L'ETUDE D'EVALUATION

	Phase 1: Cadrage	Phase 2: Collecte de données (deux étapes)	Phase 3: Finalisation et travail prospectif
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Affiner et valider la méthodologie ▪ Collecter les documents et informations clés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecter les données nécessaires dans une dynamique participative et multi-actrices / acteurs ▪ Trianguler l'information 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir des recommandations stratégiques /opérationnelles ▪ Restituer les enseignements et favoriser leur appropriation
Activités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réunion de lancement 2. Entretiens de cadrage (3-4) 3. Etude documentaire 4. Elaboration du référentiel d'évaluation 5. COPIL 1 - Présentation du référentiel et des principaux éléments de cadrage 6. Elaboration de la note de cadrage 7. Prise en compte des commentaires du comité restreint 	<p><u>Étape 1 :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entretiens individuels et collectifs avec les acteurs et actrices de RECITAL (10-12 entretiens) 2. Entretiens avec les partenaires institutionnels et opérationnels au niveau national (5-6 entretiens) 3. Atelier interterritorial (6-10 participant-e-s) 4. Rédaction de la note intermédiaire 5. COPIL 2 <p><u>Étape 2 :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 3 ateliers territoriaux multi-actrices/acteurs 2. Entretiens avec des participant-e-s aux activités du programme RECITAL (6-8 entretiens) 3. Entretiens complémentaires avec les équipes des RRMA à l'occasion des terrain (3-4 entretiens). 4. Entretiens avec les partenaires locaux des RRMA (5-6 entretiens) 5. Enquêtes en ligne avec les bénéficiaires des fonds et accompagnements de RECITAL (en articulation avec la capitalisation) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Triangulation et rédaction du rapport d'évaluation provisoire 2. COPIL 3 - Présentation du rapport d'évaluation provisoire et ajustement 3. Atelier prospectif 4. Rédaction du rapport final provisoire 5. COPIL 4 – Présentation du rapport final 6. Ajustement et rédaction du rapport final et de sa synthèse
	<ul style="list-style-type: none"> • Note de cadrage 	<ul style="list-style-type: none"> • Note intermédiaire • Résultats des enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport intermédiaire • Rapport final et synthèse

Les instruments de collecte suivants ont été mis en œuvre :

- Une revue documentaire exhaustive des documents de programme, de suivi, ou encore de contexte de RECITAL-ODD
- Des entretiens et réunions avec 58 personnes (équipe et gouvernance de la CIRRMA, équipes des RRMA, partenaires institutionnels nationaux, collectivités territoriales, services déconcentrés...). 3 déplacements présents dans 3 régions (Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Centre-Val-de-Loire) ont été effectués par l'équipe et un en visioconférence (Provence Alpes Côte d'Azur, déplacement physique annulé pour isolement COVID).
- Un questionnaire à destination des porteuses et porteurs de projets des fonds territoriaux. 52 personnes y ont répondu.

II- Réponses aux questions évaluatives

Cette partie vise à répondre de manière argumentée et analytique à chacune des questions évaluatives du cadre évaluatif élaboré dans la phase de cadrage. Les constats et recommandations sont issus d'un travail de triangulation à partir

- *De différents instruments : des entretiens, ateliers, un questionnaire, une analyse de données quantitatives, une analyse des documents programmatiques, d'activités, ou stratégiques transmis.*
- *De différentes perspectives : coordination de la CIRRMA, équipes des RRMA, bénéficiaires de fonds territoriaux, actrices et acteurs accompagnés par les RRMA, partenaires de la CIRRMA, partenaires des RRMA...*

Q1 - RECITAL ODD REpond-IL AUX BESOINS DE SON PUBLIC CIBLE ET APPORTE-T-IL UNE VALEUR AJOUTEE PAR RAPPORT AUX AUTRES PROJETS / INITIATIVES DANS LE DOMAINE DE L'ECSI ?

Un renforcement de la fonction d'animation en matière d'ECSI dans une logique de péréquation

L'information, l'accompagnement, la mise en réseau et la formation ont toujours été historiquement au cœur de la mission de « service public » des RRMA et concernent l'ensemble des domaines de la solidarité internationale, y compris l'ECSI, et toutes les natures d'actrices et d'acteurs (OSC, collectivités, établissements d'enseignement...). Cet accompagnement est fondamental, d'autant plus dans un secteur qui repose sur l'engagement bénévole de personnes dont l'animation d'action d'ECSI n'est pas le métier principal.

Mais les moyens des RRMA restent limités et il existe d'importantes différences d'un RRMA à l'autre (équipes pouvant varier de 2 à 12 salarié-es) dans leur capacité à pouvoir accompagner les actrices et acteurs de tous secteurs. Par ailleurs, peu d'autres réseaux ou plateformes assurent ce rôle d'accompagnement. L'AMP ou le FORIM, qui ont une fonction d'accompagnement très structurée, y compris en région pour le FORIM via les COSIM, ne couvrent pas spécifiquement l'ECSI tandis que le FONJEP ne dispose pas de dispositif d'accompagnement. Dans certains territoires existent des collectifs d'ECSI qui peuvent avoir une fonction d'accompagnement (RADSI, CROSI) mais il s'agit justement de régions avec des RRMA plutôt bien dotés et des dynamiques d'ECSI nourries (Nouvelle Aquitaine et Occitanie par exemple).

L'inscription d'un volet accompagnement dans le programme permet donc de **s'assurer que sur l'ensemble des territoires des RRMA participant à RECITAL ODD, les actrices et acteurs de l'ECSI bénéficient d'un dispositif d'appui spécialisé, avec des moyens dédiés.** Dans ce sens, RECITAL

constitue un outil de péréquation du soutien à l'ECSI. Dans certains RRMA, notamment les moins dotés et/ou les plus récents, ce volet constitue un véritable changement d'échelle par rapport à l'existant. Par ailleurs, il est naturel que ce volet soit renforcé à partir du moment où des fonds territoriaux sont mis en place : automatiquement, cela entraîne une hausse de la demande d'accompagnement des RRMA de la part des potentiel·les porteuses et porteurs de projets ECSI/ODD.

Des observatoires régionaux pour appuyer le travail d'animation

RECITAL prévoit dans son objectif spécifique 3 « observatoire » le soutien à des démarches de collecte de données et d'apprentissage avec tout ce que cela peut entraîner sur le plan technique (nomenclature harmonisée de données, solution technique commune, montée en compétences des équipes, recensement et actualisation des données, production d'analyses et d'outils...). Ces démarches répondent à un double enjeu : celui de faciliter le travail d'animation et celui de renforcer le partage de bonnes pratiques entre actrices et acteurs de l'ECSI.

Le travail d'animation et la mise en réseau nécessitent une excellente connaissance des actrices et acteurs au niveau des territoires. EDUCASOL, la tête de réseau des OSC nationales d'ECSI, avait démarré un travail de recensement matérialisé par une cartographie des actrices et acteurs des territoires¹. Mais sa dissolution fin 2019 y a porté un coup d'arrêt, tandis que partir du national pour une action de recensement au niveau local n'apparaît pas la démarche la plus pertinente eu égard à l'ancrage territorial des actions d'ECSI et à la logique ascendante qui prévaut dans le secteur.

Les RRMA à travers RECITAL ont donc repris ce travail, mais à leur manière et à leur échelle, en mobilisant leurs réseaux multi-acteur·rices. Des observatoires sont en train d'émerger à l'échelle régionale alors que les états des lieux régionaux des actrices et acteurs de l'ECSI ont été publiés en mars 2022. Ce travail alimente, dans quasiment toutes les régions (10 RRMA sur 12), une cartographie régionale des actrices et acteurs locaux de la solidarité – dont l'ECSI – comme c'est le cas en Nouvelle Aquitaine avec l'annuaire des actrices et acteurs développé par So Coopération². A terme, il permettra à tous les RRMA de mieux connaître le tissu local en matière d'ECSI, de le mobiliser plus facilement, de répondre de manière plus pertinente à ses besoins. Ainsi, dans l'état des lieux interrégional, c'étaient déjà plus de 1041 projets et 10 091 actrices et acteurs qui étaient recensé·es dans les territoires de 10 RRRMA participants³.

Le volet « apprentissage », entendu comme un axe « capitalisation » a eu plus de difficultés à se matérialiser au niveau des territoires. Aujourd'hui, il prend la forme d'une capitalisation sur l'axe 1 (fonds territoriaux) menée à l'échelle nationale. Mais cette capitalisation est plus orientée sur le modèle de fonds territoriaux et d'accompagnement (gouvernance, fonctionnement, qualité) – à un niveau RRMA. Il ne s'agit pas de récolter les bonnes pratiques en matière d'ECSI à travers les projets, ce qui peut constituer aujourd'hui un manque.

A l'avenir, le programme RECITAL pourrait aller plus loin sur cet axe dans une logique interrégionale et de subsidiarité, dans le sillage de l'état des lieux interrégional publié en mars 2022. Si l'agrégation de données est aujourd'hui limitée par l'hétérogénéité du niveau d'avancement technique des RRMA, elle se heurte aussi à l'interrogation de plusieurs RRMA sur l'intérêt d'un espace unique inter-régional qui éloignerait de la logique initiale principalement intrarégionale. Pour autant, elle constitue une

¹ Educasol (gogocarto.fr)

² Annuaire des membres - SO Coopération (socooperation.org)

³ Les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales - Etat des lieux 2021

formidable opportunité de mise en valeur des capacités d'analyses et productions des différents observatoires régionaux. Ce développement pourrait être par exemple similaire (sur le fonds, pas nécessairement sur la forme) à la base de données pS-Eau (actrices et acteurs, organisations, projets, publications) sur l'eau et l'assainissement que les RRMA ont l'habitude d'utiliser⁴. Cette agrégation est facilitée par l'utilisation d'une même plateforme technologique de CRM par les 9 RRMA participant et de la CIRRMA.

Cette fonction « apprentissage » ou « centre de ressources partagées » nourrie par les territoires pourrait être animée par la CIRRMA dans une logique de subsidiarité. Elle pourrait ainsi servir de caisse de résonance aux travaux de capitalisation réalisés en région et de canal pour consolider les données à un échelon national.

Les fonds territoriaux : une forte valeur ajoutée par rapport au cadre existant

L'ECSI est une démarche d'éducation dont le but est de susciter une conscience citoyenne par rapport à des enjeux globaux et à partir d'actions menées au niveau local. Or, **en dehors de quelques appels à projets de collectivités** (comme les régions Nouvelle Aquitaine ou Occitanie) avec des dotations limitées (enveloppe totale autour de 60.000 EUR), **les financements destinés à des actrices et des acteurs locaux l'ECSI restent rares.**

La difficulté provient de la structuration des financements du secteur : Le principal guichet de financement des actions d'ECSI, le dispositif I-OSC (AFD), soutient des projets ayant une surface financière minimum de 300 000 EUR, ce qui est très élevé pour le secteur de l'ECSI. Depuis 2018, les conditions d'accès se sont un peu assouplies avec la possibilité de mener des projets à envergure régionale (et non nationale) et de montant inférieur à 300 000 EUR. Mais ils restent loin des capacités des acteurs locaux de l'ECSI. Par ailleurs, aucun dispositif national de soutien à la coopération décentralisée (appels à projets de la DAECT, FICOL de l'AFD) ne permet le financement d'actions 100% ECSI des collectivités. Elles doivent financer ce type d'action sur leur budget principal, ce qui limite forcément le volume possible. Enfin, l'Agence des Micro-Projets (AMP) ne finance que des actions avec un volet international, ce qui exclut les actions d'ECSI menées en France.

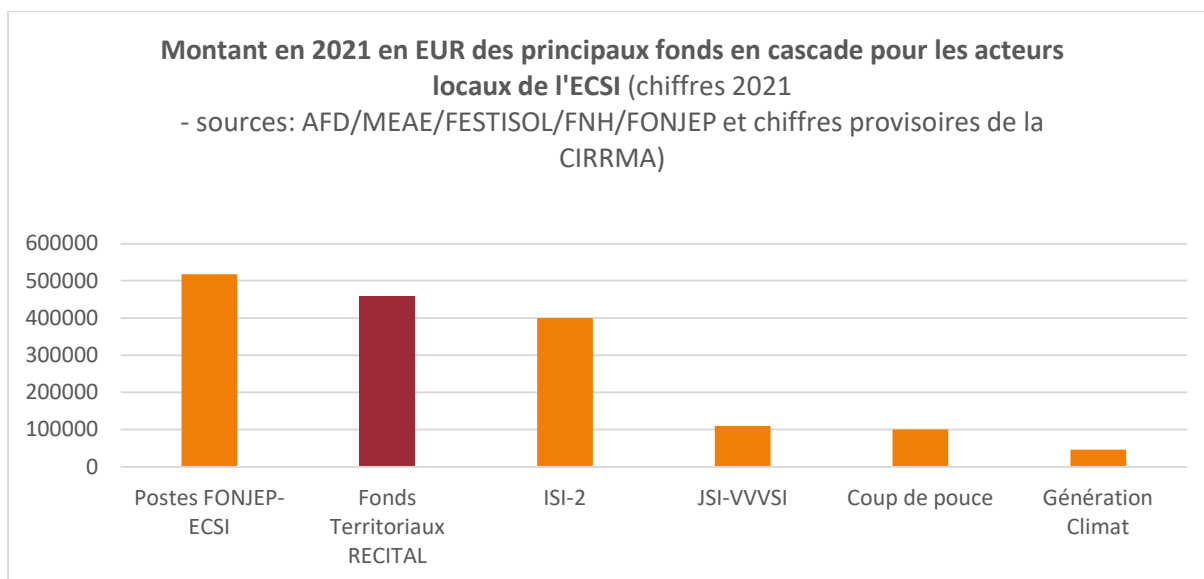
Ainsi, jusqu'à RECITAL, trois fonds nationaux – avec un fort prisme Jeunesse et des types d'activités assez cadrés – soutenaient les actions pouvant relever de l'ECSI :

- Les postes FONJEP ECSI : dispositif de cofinancement de postes ECSI (jusqu'à 8500 EUR par poste) dans des petites structures associatives.
- Le dispositif ISI qui soutient des projets pour les jeunes ou menés par les jeunes autour de l'interculturalité et de la sensibilisation à la citoyenneté et à la solidarité internationale à hauteur de 4000 EUR maximum.
- Le dispositif JSI/VVSI qui soutient des projets d'échanges de jeunes (15-25 ans) de type « chantiers solidaires » à hauteur de 8 500 EUR maximum.

Ces dispositifs sont financiers avant tout et ne bénéficient pas d'un accompagnement « à la demande » et institutionnalisé comme c'est le cas dans le programme RECITAL avec les RRMA⁵.

⁴ [Répertoire d'organismes et de personnes ressources du pS-Eau \(pseau.org\)](http://pseau.org)

⁵ Il existe un système de « parrainage » par une OSC expérimentée mais celui-ci apparaît bien trop limité pour les actrices et acteurs interrogés dans le cadre de cette évaluation ayant postulé à des dispositifs du FONJEP.



En dehors de ces fonds gérés par le FONJEP, on recense plusieurs « fonds en cascade » avec des dotations et des modalités d'accès variables (cf. panorama des cofinancements AFD ECSI 2012-2018). Parmi ces fonds, deux visent particulièrement le soutien aux initiatives d'ECSI : le Coup de Pouce qui cofinance des animations menées dans le cadre du FESTISOL (1200 EUR maximum) et inclut une dimension « accompagnement » assurée par les coordinations régionales du FESTISOL (CORAS) ; et le dispositif ECSINOV qui soutenait des micro-projets « innovants » d'OSC dans le domaine de l'ECSI jusqu'à la dissolution d'EDUCASOL fin 2019. A noter que l'ECSI est aussi très peu visée par les fondations ou autres bailleurs privés.

Ce besoin d'appui des actrices et acteurs a bien été identifié par l'AFD à l'issue du processus de concertation ayant abouti à la stratégie AFD-OSC 2018-2023. Le document annonce ainsi la future création des fonds territoriaux :

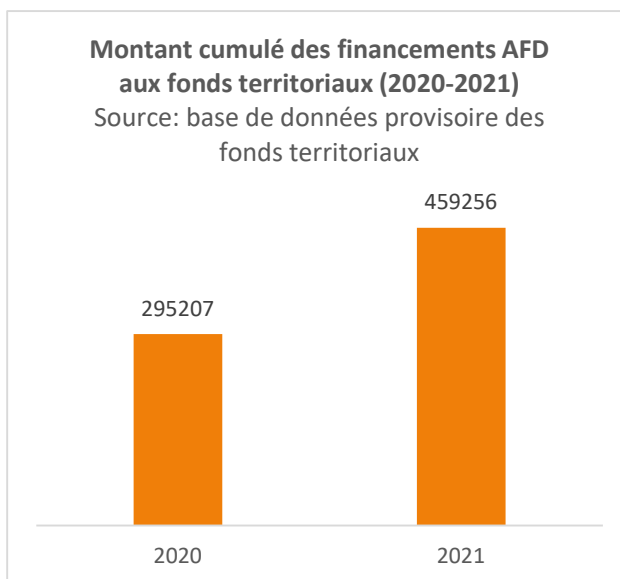
« A côté d'ONG spécialisées, les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) ou les collectifs locaux d'associations, participent également à ce dynamisme en facilitant l'information, la mise en réseau et les synergies entre acteurs. Ces dynamiques sont cependant menacées dans de nombreux territoires par la baisse des financements publics aux associations. Soucieuse d'accompagner le développement de ce potentiel, l'AFD cherchera à appuyer le financement de projets de terrain portés par des OSC présentes dans les territoires français, tout particulièrement pour les projets d'EAD-SI. Les modalités de financement seront définies à la suite d'une phase de dialogue initiée entre l'AFD et Coordination Sud, ainsi que les autres acteurs concernés (dispositifs microprojets, RRMA, collectifs associatifs régionaux, ONG spécialisées, exécutifs régionaux, etc.). »

[Stratégie AFD-OSC 2018-2023](#)

Dans un contexte financier complexe pour les organisations associatives, les fonds territoriaux de RECITAL ODD ont donc contribué à combler un certain vide en permettant de soutenir l'action des actrices et acteurs locaux de l'ECSI, notamment celles et ceux qui ne sont pas concentrés uniquement sur la jeunesse ou qui ne font pas parties d'une fédération en mesure de porter un programme national (comme la Ligue de l'Enseignement ou la Fondation des Apprentis d'Auteuil). Ils permettent, d'une certaine manière, de mettre en œuvre le droit d'initiatives des OSC d'ECSI au niveau territorial. Ils apportent aussi une certaine équité entre territoires alors que, par définition, le soutien à l'ECSI des

collectivités territoriales est très variable d'une région à l'autre en fonction des moyens et des priorités politiques.

Les fonds territoriaux apportent **aussi un soutien complémentaire à des dispositifs déjà existants** comme les postes FONJEP-ECSI, les appels à projets ISI et JSI-VVSI, les Coups de Pouce (FESTISOL) ou des programmes spécifiques comme Génération Climat (FNH/FORIM). Les fonds territoriaux ne se limitent pas à un type de public cible (comme ISI, JSI-VVSI ou Génération Climat qui ciblent les jeunes) ni à un type d'activités (animations dans le cadre du FESTISOL pour les Coups de Pouce). Ils permettent donc potentiellement de soutenir d'autres types d'actions ou de dynamiques, à condition que celles-ci soient portées par des associations.



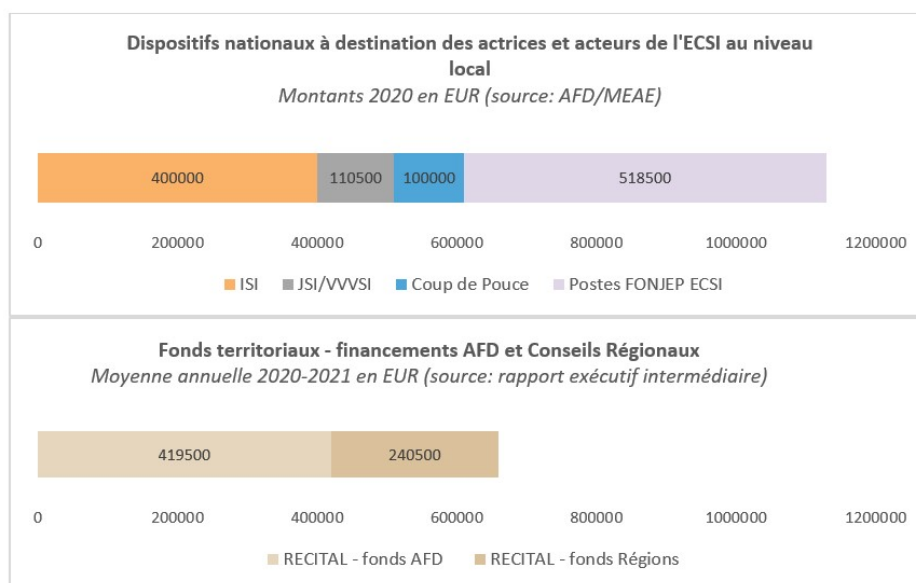
Une augmentation significative des financements à destination des actrices et acteurs des territoires⁶

Les fonds territoriaux ont apporté un nouveau soutien important dans les territoires. Si l'on additionne les financements AFD et/ou MEAE des dispositifs nationaux à destination des actrices et acteurs de l'ECSI dans les territoires (ISI, JSI/VVSI, Postes FONJEP ECSI, Coup de Pouce), ces derniers représentent environ 1,13 M EUR en 2020⁷. Avec une moyenne annuelle estimée à 0,66 M EUR (entre 2020 et 2021)⁸, les fonds territoriaux RECITAL ODD **ont donc permis d'augmenter de 50% le volume total des financements nationaux aux actrices et acteurs de l'ECSI au niveau territorial** – augmentation de 30% si on ne considère que la part AFD des fonds territoriaux.

⁶ Les chiffres indiqués sont provisoires et susceptibles d'être modifiés en 2022

⁷ Termes de références – évaluation du soutien du MEAE et de l'AFD à l'ECSI sur la période 2015-2020 – chiffres retraités, 2021

⁸ Rapport exécutif intermédiaire du programme RECITAL – ODD



Les fonds territoriaux représentent désormais une part non négligeable des financements à l'ECSI : 7% de la moyenne des financements ECSI de l'AFD et du MEAE sur la période 2018-2020⁹.

Toutefois, il convient de garder à l'esprit que les fonds territoriaux ne représentent que 57 000 EUR en moyenne par région hors cofinancement éventuel de collectivités, soit environ 11,7 EUR en moyenne pour chaque millier d'habitants (dans les territoires concernés). Ainsi, les fonds territoriaux peuvent répondre en partie aux besoins des acteurs de l'ECSI, notamment ceux qui ne sont pas ou mal couverts par les dispositifs et dans les régions dans lesquelles les collectivités se mobilisent peu pour soutenir l'ECSI. Mais **ils ne peuvent prétendre apporter un changement d'échelle dans les actions d'ECSI.**

Cependant, cette hausse reste relativement importante, particulièrement pour les actrices et acteurs des territoires - si on la rapporte aux dispositifs nationaux de soutien aux actrices et acteurs des territoires de l'ECSI. Par ailleurs, le programme RECITAL inclut une dimension « accompagnement » des porteuses et porteurs de projets, dimension essentielle et qui distingue les fonds territoriaux des dispositifs du FONJEP par exemple. Cette dimension répond à une forte demande, à telle point que les RRMA sont souvent sollicités pour accompagner les porteuses et porteurs de projets souhaitant postuler à des dispositifs du FONJEP, fonction non couverte actuellement et qui appelle à une réflexion sur un partenariat avec le FONJEP.

Une couverture territoriale en croissance mais qui reste toutefois incomplète

Si **la couverture du territoire** en matière de soutien à l'ECSI s'est améliorée grâce à RECITAL ODD et va encore s'améliorer dans la phase 2 (passage de 9 à 11 RRMA déployant des fonds territoriaux à partir de la phase 2), elle **n'est toutefois pas complète et se heurte à la structuration même des RRMA**. Ainsi, l'Île de France, qui regroupe 18% de la population métropolitaine, faute de RRMA, ne peut accéder aux fonds territoriaux. Or, contrairement à la Nouvelle Aquitaine ou à l'Occitanie, il

⁹ Termes de références – évaluation du soutien du MEAE et de l'AFD à l'ECSI sur la période 2015-2020 – chiffres retraités, 2021

n'existe pas, à notre connaissance, de dispositifs des collectivités territoriales soutenant les actions d'ECSI dans la région en dehors d'YCID dans les Yvelines.

Conséquence logique, les actrices et acteurs du territoire francilien « surchargent » les dispositifs nationaux tels qu'ISI, ce qui montre un fort besoin non couvert aujourd'hui et pose un problème de péréquation.

La possibilité de mettre en œuvre un fonds territorial à l'échelle de l'Île de France géré par une structure porteuse sans être un RRMA pourrait être étudiée. Cela permettrait de répondre à ce besoin sans entrer dans les discussions politiques autour de la création d'un RRMA en Île de France. On peut notamment penser :

- A YCID : son rôle ressemble à celui d'un RRMA avec un statut de GIP comme Résacoop mais à l'échelle d'un département, celui des Yvelines. Tout en restant prudent sur l'échelle territoriale plus restreinte.
- Au FESTISOL : En l'absence de RRMA, c'est l'équipe du FESTISOL qui a désigné en interne une coordinatrice du festival pour la région Île de France.
- A des têtes de réseaux dont le siège se situe en Île de France : E&D, RITIMO, France Volontaires, Starting Block...

A noter que YCID a déjà prévu de rejoindre le programme RECITAL ODD lors de la prochaine phase. Elle ne devrait pas porter de fonds territoriaux, YCID gérant déjà un dispositif de soutien à l'échelle départementale mais le programme RECITAL permettra de renforcer sa fonction d'accompagnement et de renforcement des capacités (formations).

Enfin, la question se pose également pour d'autres territoires qui ne disposent pas encore de RRMA :

- La Corse (qui n'est pas non plus couverte par le FESTISOL)
- Les collectivités d'Outre-Mer en dehors de la Guadeloupe. Karib Horizon, premier RRMA d'Outre-Mer, va rejoindre le programme RECITAL lors de la prochaine phase mais ne prévoit pas la mise en place du fond territorial.

Conclusions :

Le programme RECITAL ODD apporte une valeur ajoutée certaine, quel que soit l'axe du programme. Il permet de consolider le rôle moteur des RRMA dans l'animation des dynamiques ECSI alors que les financements de fonctionnement des RRMA ne suffisent pas toujours à répondre aux besoins d'accompagnement des actrices et acteurs des territoires. Il permet de faire émerger des dynamiques d'observatoire au niveau régional et ouvre la porte à une fonction « centre de ressources » au niveau national. Enfin, les fonds territoriaux permettent de combler un certain vide en termes de ciblage par les dispositifs de financement nationaux tout en répondant à un enjeu d'équité entre les territoires.

Pour que cette couverture soit complète, il est important de s'interroger sur la manière d'intervenir sur des territoires ne possédant pas aujourd'hui de RRMA (Île de France, Corse, et la majorité des territoires d'Outre-Mer).

QE2. L'ECHELON REGIONAL, LE FAIT DE S'APPUYER SUR LES RRMA ET L'APPROCHE INTERREGIONALE CONSTITUENT-ILS UNE LOGIQUE D'INTERVENTION PERTINENTE POUR L'ANIMATION TERRITORIALE DE L'ECSI ?

Un échelon régional pertinent

Le travail d'animation de l'ECSI nécessite un positionnement particulier et pose la question de la bonne échelle d'intervention. Le niveau national est trop éloigné des dynamiques de terrain. Le risque en restant à cette échelle est de s'enfermer dans une approche descendante, contraire au principe même de l'ECSI qui se caractérise par un foisonnement d'initiatives partant des territoires. Un échelon très local (niveau communes) n'apparaît pas non plus réaliste (multiplication des coûts de gestion) ni souhaitable car il ne permettrait pas de profiter du partage d'expériences ou de la mise en réseau entre actrices et acteurs de différents territoires.

L'échelon régional apparaît à ce titre pertinent : **il permet d'avoir un ancrage territorial important**, d'être relativement proche des actrices et acteurs de terrain, **tout en ayant un certain recul**, utile pour générer des dynamiques d'apprentissage ou d'observatoire. C'est aussi l'échelle choisie pour un autre programme national phare, le FESTISOL, dont la mise en œuvre repose sur des « coordinations régionales » (CORAS), assurées pour la moitié d'entre elles par des RRMA qui relaient les campagnes citoyennes. **Cette logique régionale revêt des réalités variées** : espaces géographiques plus ou moins étendus, historiques des dynamiques multi-acteur-rices et impacts des réformes territoriales sur celles-ci. Ainsi au sein d'une région, on observe aussi des dynamiques multi-acteur-rices à l'échelon départemental (Pays de Savoie Solidaire) ou encore de métropole (Maison Internationale Rennaise). Outre la logique de proximité des acteurs de la société civile et des collectivités, l'échelon régional permet aussi le dialogue territorialisé avec les services de l'état en région (DRAEC, DRAJES, Conseiller diplomatique auprès de la Préfecture, etc.) qui contribuent à la démarche d'ECSI.

Les RRMA, des réseaux légitimes pour porter l'animation territoriale de l'ECSI

Après le choix de l'échelon, se pose la question du portage, l'enjeu étant de savoir si les RRMA constituent le bon type de structure pour mettre en œuvre le programme RECITAL ODD. En effet des collectifs locaux tels que le RADSI jouent également un rôle d'animation territoriale en matière d'ECSI auprès des OSC de leur territoire. Cependant, d'une part, ils n'ont pas nécessairement des capacités suffisantes pour coordonner les fonds territoriaux (sur le plan administratif et financier). Et, d'autre part, ils ne sont pas également répartis sur le territoire, ce qui pourrait renforcer des inégalités déjà importantes entre régions en matière de soutien à l'ECSI. Il convient toutefois de noter que ces collectifs participent à la gouvernance des RRMA de leurs régions respectives et sont donc parties prenantes, indirectement, de RECITAL ODD. La question aurait aussi pu se poser pour des organisations portant des appels à projets nationaux soutenant des micro-projets : L'Agence des Micro-Projets (AMP) et, sur un public particulier, les organisations de solidarité internationale issues

des migrations (OSIM), le FORIM qui s'appuie en outre en région sur les collectifs d'OSIM (COSIM). Mais ces deux structures n'ont pas la connaissance technique et sectorielle pour accompagner de manière pertinente les actrices et acteurs de l'ECSI dans les territoires. Quant au FONJEP – qui gère les dispositifs ISI, JSI-VVSI et les postes FONJEP, il s'agit plus d'un « guichet » que d'une structure animant des dynamiques d'actrices et d'acteurs en région.

Les RRMA apparaissent donc comme les structures légitimes pour porter un dispositif d'animation, d'accompagnement et de financement en matière d'ECSI, d'autant plus qu'ils disposent pour la majorité d'une expérience préalable en matière d'accompagnement méthodologique des actrices et acteurs de leurs territoires. Ils peuvent aussi s'appuyer sur **leur caractère multi-actrice-eurs** et **leur ancrage** à la fois auprès du tissu associatif local, mais aussi des collectivités et des services déconcentrés de l'Etat ou encore d'autres types d'actrices et acteurs non étatiques : monde de la recherche, entreprises, établissements scolaires... Cette spécificité participe au décloisonnement des approches, pratiques, expériences des actrices et acteurs dans le cadre du programme qui s'articulent avec des démarches d'éducation sur diverses thématiques (citoyenneté, vivre-ensemble, environnement, aux solidarités, etc.).

Un bémol toutefois : le dispositif Initiatives-OSC de l'AFD, qui soutient financièrement le programme RECITAL ODD, ne vise – par définition – que les OSC. Or les RRMA sont dans leur nature, leur manière d'agir, leur gouvernance, multi-actrice-eurs. Certes, le projet et la plupart des RRMA promeuvent la constitution d'alliances multi-actrice-eurs à travers les appels à projets des fonds régionaux. Mais **les collectivités, par exemple, ne peuvent pas y jouer un rôle de chef de file** et sont tantôt associées en tant que co-financeuses d'actions ECSI soutenues par RECITAL ODD, tantôt participantes aux espaces de pilotage des fonds territoriaux ou associées à la mise en œuvre des actions financées par les porteuses et porteurs de projets. Il peut s'agir d'une piste à terme pour la CIRRMA : promouvoir un volet « ECSI » (ou ODD) dans les AAP Jeunesse de la DAECT et solliciter une enveloppe auprès de la DAECT qui tienne compte de la demande d'accompagnement des collectivités pour le montage de ce type de projets.

Une approche interrégionale appréciée mais encore relativement limitée

L'approche interrégionale apparaît – sur le papier – particulièrement pertinente dans le cadre d'un programme porté conjointement par 11 RRMA :

- Elle permet de **générer des articulations, des coopérations** autour du partage de bonnes pratiques à l'image des tandems solidaires et apporte donc une plus-value par rapport à une logique qui serait uniquement régionale et en silo.
- Elle permet, en même temps, de **ne pas tomber dans une logique descendante**, du national vers le local, alors que la dynamique d'ECSI est tout à fait l'inverse.

Aujourd'hui la démarche interrégionale se matérialise principalement par :

- **La désignation d'un coordinateur interrégional**, mis à disposition par SO Coopération, dont 80% de son temps de travail est dédié au programme RECITAL.
- **Le comité technique**, qui rassemble les responsables du programme RECITAL dans les différentes régions impliquées et jouent un rôle clé de pilotage technique du programme (planification et suivi des activités, remontée des points de blocage...). Il se réunit environ cinq fois par an.

- **Les groupes de travail** (un par axe), qui permettent aux équipes des différents RRMA de se coordonner, d'échanger autour de leurs activités et pratiques, de partager des bonnes expériences, des contacts...
- **Les projets d'innovation** : qui participent à soutenir des axes de développement vers de nouveaux secteurs ou des productions collectives. Le plus visible étant les « tandems solidaires » qui forment aussi la première initiative concrète incarnant le caractère interrégional de RECITAL ODD. Au départ développé par BFC, cette démarche autour des ODD a été essaimée dans 4 autres régions grâce à RECITAL (Pays de la Loire, Hauts de France, Centre Val de Loire, Occitanie).
- **La production de connaissances interrégionales** : issues de l'Observatoire de chacun des réseaux, comme un état des lieux des dynamiques d'ECSI interrégionale.

Concernant spécifiquement les groupes de travail, ces derniers suscitent un fort intérêt comme le montre le nombre de réunions (plus de 35 entre 2020 et 2021 au total) mais aussi les témoignages des participants :

« La participation de notre RRMA au sein de ces instances et espaces de travail interrégionaux a contribué au renforcement de l'ancrage de la déclinaison régionale du programme Récital au sein de la dynamique interrégionale. Le partage d'informations sur les outils, règlements créés, sur les opportunités et difficultés rencontrées dans la mise en place des projets, sur les retours des acteurs, sur les adaptations opérées en période covid, sur la nature des partenariats dans les territoires, sur les dispositifs d'évaluation envisagés et globalement l'échange de pratiques entre techniciens et entre directeurs, nous ont permis de gagner du temps, de renforcer nos outils, d'alimenter nos réflexions sur l'évolution du dispositif et de créer une réelle dynamique interrégionale avec la perspective de consolider des outils communs au cours de l'année prochaine (...). »

« Ces espaces sont indispensables à la montée en intelligence collective, partage de pratiques, mutualisation, amélioration de nos actions et aide à la résolution des difficultés rencontrées. Ces groupes nous ont permis d'améliorer nos actions, résoudre des problèmes, détecter et profiter d'opportunités par la prise de recul et la connaissance d'autres contextes régionaux. »

« Le pilotage interrégional a été indispensable pour faciliter la mise en œuvre de la déclinaison régionale et l'appropriation des règles de l'AFD. Cela nous a donné la possibilité de se lancer dans ce type de projet dans un cadre sécurisant et bienveillant. »

Extraits des entretiens d'évaluation

L'approche interrégionale reste toutefois encore limitée puisque dans sa traduction en cadre logique, elle ne figure que dans un seul résultat attendu (OS3 R4), les autres résultats attendus concernant des démarches ou activités mises en place dans chaque région. Pour autant, la première phase a démontré le fort intérêt pour celle-ci comme l'illustre le nombre de réunions des groupes de travail. Par ailleurs, l'essaimage des tandems solidaires ou encore d'autres démarches innovantes constituent en soi des exemples d'expériences concrètes de démarche interrégionale pouvant servir de modèle à l'avenir.

Enfin, il n'existe pas de véritable lien aujourd'hui entre les travaux réalisés dans le cadre des groupes de travail interrégionaux et les instances de pilotage du programme au niveau national. L'impression qu'en tirent les équipes des RRMA mobilisées sur l'ECSI est celle d'un manque de reconnaissance et de valorisation au niveau national de leurs compétences, connaissances et expériences spécifiques en matière d'ECSI.

Cette dimension interrégionale **pourrait être renforcée** dans la prochaine phase du projet avec :

- **De nouvelles expériences concrètes d'essaimage interrégional** à l'instar des tandems solidaires. L'expérience de SO Coopération d'appui à des dynamiques multi-actrice·eurs d'ECSI (plutôt qu'à des projets) par exemple pourrait être davantage scrutées et éventuellement essaimée.
- **L'affirmation d'une fonction « centre de ressources »** au niveau de la coordination interrégionale de RECITAL et/ou de la CIRRMA qui soulève des inquiétudes de certains réseaux : l'agrégation des données et productions des régions en un lieu unique permettrait à terme de lancer des démarches d'études interrégionales dans le sillage de l'état des lieux interrégional attendu pour 2022, et d'outiller les échanges de pratiques ou d'apprentissage à partir de la mise en discussion de ces ressources.

Une dimension interrégionale à penser aussi au-delà des équipes des RRMA ?

Jusqu'ici, l'approche interrégionale de RECITAL ODD s'envisage au niveau des RRMA avec des collaborations entre RRMA, mais pas entre actrices et acteurs de l'ECSI de différents territoires (porteuses / porteurs d'actions d'ECSI ou participant·es à ces actions).

Cette dimension interrégionale entre actrices et acteurs de l'ECSI au niveau local est d'ailleurs très peu visée par les dispositifs de soutien existants. La plupart se concentrent sur des micro-initiatives ne dépassant pas 5 000 EUR et portées sur un territoire ou un établissement en particulier.

Or cette dimension d'échanges entre acteurs et actrices de différentes régions peut présenter un intérêt dans la mesure où les dynamiques d'ECSI ne sont pas les mêmes d'une région à l'autre, d'un type d'acteur à l'autre. Elle **peut contribuer à la diffusion de bonnes pratiques, au renforcement mutuel des actrices et acteurs de l'ECSI et à la construction de nouvelles coalitions d'actrices et d'acteurs.**

Cela pourrait s'incarner de différentes manières :

- Un évènement ponctuel – à l'image des rencontres nationales du FESTISOL, des rencontres annuelles du F3E ou des groupes pays du pS-Eau selon les objectifs et l'ambition de ce type d'évènements.
- Des échanges individuels : invitation à observer un type d'action d'ECSI pour apprendre et être capable de les répliquer, invitation à venir former dans un territoire donné des actrices et acteurs désireuses et désireux d'apprendre une certaine démarche, méthodologie ou animation.
- Le soutien spécifique à des initiatives interrégionales : sans nécessairement modifier le fonctionnement des fonds territoriaux, ce type d'initiatives pourraient être encouragées dans les messages et le règlement des appels à projets.

Conclusions :

L'échelon régional constitue un échelon pertinent pour à la fois être proche des actrices et acteurs de l'ECSI tout en ayant un certain recul pour animer des dynamiques d'apprentissage et/ou d'observatoire dans une logique multi-acteurs/actrices.

Le choix des RRMA apparaît là aussi pertinent. Leur rôle de structuration au niveau régional, leur caractère multiacteur·rices, ou leur expérience préalable en matière d'accompagnement des actrices et acteurs du territoire – y compris dans l'ECSI – les rendent incontournables pour mettre en œuvre le programme RECITAL.

Enfin, l'approche interrégionale apporte là aussi une valeur ajoutée appréciée en favorisant les échanges et la diffusion de bonnes pratiques d'une région à l'autre, permettant ainsi un transfert d'expérience des RRMA les plus expérimentés/structurés vers les RRMA récemment constitués ou moins actifs jusqu'ici sur l'ECSI.

L'approche interrégionale pourrait toutefois être renforcée, notamment entre actrices et acteurs de l'ECSI de différents territoires, que ce soit via des échanges individuels, des rencontres délocalisées en région ou le soutien spécifique à des initiatives interrégionales (dans la continuité des tandems solidaires).

QE3. DANS QUELLE MESURE LE PROJET CONSTITUE-T-IL UN CADRE D'INTERVENTION COHERENT ET ARTICULE AVEC LE PROJET STRATEGIQUE DE LA CIRMA ET CELUI DES RRMA IMPLIQUES ?

Un programme qui s'inscrit dans les missions de la CIRMA

La CIRMA n'est pas une tête de réseau nationale avec des membres régionaux mais une association interrégionale qui repose sur une logique de subsidiarité forte dont l'action n'a pas vocation à se substituer aux RRMA, mais plutôt à apporter une cohérence d'ensemble, une articulation entre des structures par nature très ancrées dans les territoires qu'elles couvrent.

« La CIRMA a pour objet d'assurer la coordination du dispositif global de coopération, de mutualisation et de solidarité entre les RRMA.

Elle a pour objectifs de :

1. Faciliter la réalisation et la conduite d'actions communes et coopératives entre les RRMA, et coordonner autant que nécessaire ces actions,
2. Garantir entre RRMA des liens d'entraide et de solidarité,
3. Représenter, le cas échéant, les RRMA dans les différentes instances nationales, voire internationales sans se substituer à l'un d'eux,
4. Promouvoir les RRMA à l'échelle nationale et internationale,
5. Organiser des moyens de travail en commun, notamment un secrétariat général. »

NIONG Projet intérêt Général CIRMA – RECITAL ODD

Aujourd'hui le programme RECITAL s'inscrit pleinement dans les missions 1, 2 et 4 de la CIRMA :

- La CIRMA porte le programme RECITAL ODD dans le cadre de sa mission de « conduite d'actions communes et coopératives » (1). Elle en assure la coordination et est garante vis-à-vis de l'AFD de la tenue des engagements contractuels.
- Au moment de la conception du programme RECITAL ODD, la CIRMA a plaidé pour qu'il intègre l'ensemble des RRMA alors constitués, y compris ceux nouvellement créés et en phase de consolidation. L'approche interrégionale, à travers les instances du programme ou l'essaimage des « tandems solidaires » incarnent par ailleurs ces liens d'entraide et de solidarité entre RRMA (2)
- La déclinaison opérationnelle des activités du programme RECITAL ODD a exercé un effet levier sur la formalisation de partenariats nationaux, contribuant ainsi à la promotion des RRMA à l'échelle nationale (4) :
 - Avec le F3E pour l'accompagnement aux exercices d'évaluation du programme et de formation à la capitalisation
 - Avec le FORIM et l'AMP dans une logique d'articulation de leurs dispositifs : les porteuses et porteurs de projets ECSI qui sollicitent l'AMP ou le FORIM sont ainsi redirigés vers RECITAL et vice versa.

Quant aux axes 3 et 5, ils ne concernent pas le programme RECITAL ODD.

Un cadre commun d'intervention dont la stratégie manque d'appropriation : UN projet avec DES centres de gravité – Vers un positionnement partagé ?

La phase de conception du projet selon le canevas DPA-OSC a dû prendre en compte deux contraintes :

- L'inexpérience de plusieurs RRMA à pratiquer l'exercice du cadre logique
- La diversité des stratégies territoriales individuelles des réseaux et les propositions d'actions dans le respect de la logique de subsidiarité

La **démarche ascendante** qui a prévalu au moment du montage de RECITAL ODD a permis de créer un programme qui se dote de marges de manœuvre suffisamment larges pour **permettre à chaque réseau d'engager les actions en cohérence avec les dynamiques territoriales mais dans un cadre programmatique commun**. La phase de conception du programme s'est étalée sur 24 mois et a fortement mobilisé les équipes des RRMA, contribuant à leurs interconnaissances. Elle a également compris la réalisation d'un état des lieux de l'ECSI au sein des RRMA qui a ensuite débouché sur la rédaction d'une « Note de positionnement sur l'EDD » des 11 réseaux.

Sur le plan conceptuel, **le projet RECITAL ODD s'appuie sur l'agenda 2030 et les inflexions qu'il provoque pour sortir l'ECSI « de sa niche »**. RECITAL ODD aborde « les éducations à : éducation au développement durable, à la citoyenneté mondiale, à la solidarité internationale, à la protection de l'environnement et du climat, etc. ». C'est dans cette diversité que les RRMA ont une valeur ajoutée, en mobilisant les acteurs et actrices de l'éducation formelle et informelle, les collectivités territoriales, les entreprises, la recherche, etc. Le programme répond à des enjeux sociétaux, à une période où la crise des Gilets Jaunes souligne les fractures territoriales et sociales. C'est aussi dans cette diversité que les RRMA affirment leur complémentarité avec les autres initiatives soutenues par l'AFD. Ce cadre conceptuel est celui de la note de positionnement rédigée en 2018.

« L'entrée ODD est une passerelle entre les éducations, elle encourage les acteurs de l'éducation à l'environnement à inclure de l'international, c'est une invitation à décloisonner... C'est au niveau local qu'on voit des mouvements et le lien entre international et national, c'est à cet échelon que les ODD deviennent très concrets. »

Extrait d'entretien

Pour les RRMA qui promeuvent dans leur stratégie **une approche décloisonnée de l'ECSI**, RECITAL ODD a fourni le cadre d'expérimentation qu'il manquait pour diversifier les moyens d'actions, les partenariats, les publics cibles, les outils de sensibilisation.

« Comme le cadre conceptuel était ouvert, on a pu pousser notre priorité vers les publics jeunes ruraux et quartiers prioritaires de la politique de la ville. On voulait sortir des réseaux habituels et RECITAL a constitué cette opportunité, avec des structures qui n'avaient pas l'habitude de s'engager dans ces projets »

Extrait d'entretien

Ce cadre conceptuel est toutefois **inégalement maîtrisé** par les parties prenantes au programme, par manque de connaissance à l'historique de conception (les équipes des RRMA ne connaissent pas toujours cette note par exemple) ou d'adhésion à ses principes, certains RRMA s'attachant à promouvoir l'éducation à la solidarité internationale au sens strict. Cependant, le programme RECITAL

ODD crée des espaces d'échanges qui permettent aux réseaux de confronter leurs visions, d'échanger sur leurs pratiques et de s'influencer mutuellement. RECITAL ODD contribue ainsi à dessiner progressivement une vision commune qui prend en considération la diversité des approches et des points de vue comme une plus-value à l'innovation en matière « d'éducation à ». Par ailleurs, la courte première phase de mise en œuvre du programme (2 ans) a beaucoup mobilisé les différentes parties prenantes sur l'apprentissage du travail en commun, le développement d'outils de coordination et de suivi, etc. ; au détriment de temps de réflexion collective sur les enjeux conceptuels et stratégiques. Les outils de gestion technique étant dorénavant maîtrisés, la deuxième phase du programme va permettre de donner une plus grande place à la stratégie collective.

Une logique en cascade qui renforce ou qui fragilise l'action territoriale ?

RECITAL est l'expérimentation d'une démarche ascendante : les RRMA sont à l'initiative de leur plan d'action en cohérence avec le cadre commun coconstruit préalablement, ils font part de leurs projets et de leurs besoins pour promouvoir l'ECSI sur leur territoire et RECITAL ODD leur offre un cadre de mise en œuvre et des moyens qui s'adaptent à leurs contraintes.

« Ce programme RECITAL ODD construit dans une logique interrégionale est rendu possible grâce à la constitution de la CIRMA qui assure le pilotage global du programme ; la mise en œuvre étant assurée par les RRMA eux-mêmes dans le respect des spécificités territoriales »

Extrait d'entretien

Avec la mise en place des fonds territoriaux, les RRMA deviennent acteurs de fonds intermédiés, « bailleur » de fonds nationaux au niveau territorial. Les fonds territoriaux RECITAL ODD représentant une forte valeur ajoutée dans le cadre existant (voir QE2 ci-dessus). La préoccupation était cependant forte dès le départ de ne pas se substituer aux fonds des collectivités et, de manière générale à inscrire le programme de manière contributive aux politiques publiques territoriales. Ainsi, plusieurs collectivités ont été associées à la gouvernance des fonds.

Compte-tenu de la diversité des réalités territoriales, chaque réseau a dû développer la logique d'intervention de son fonds selon les enjeux locaux à court et moyen terme. Nous avons notamment pu observer les dynamiques suivantes :

- **SUBSTITUTION** : RESACOOOP a utilisé le fonds territorial pour soutenir les réseaux départementaux qui ne bénéficiaient plus du soutien de la Région depuis la mise en place de la nouvelle mandature en 2015.
- **MUTUALISATION** : Occitanie Coopération a mobilisé les collectivités pour consolider l'enveloppe dédiée au fond.
- **COMPLEMENTARITE** : SO Coopération a orienté les lignes directrices du fonds territorial pour faire émerger et soutenir des initiatives qui sortent du champ traditionnel de l'ECSI tel qu'il est soutenu par la Région.
- **LIGNES DE PARTAGE** : BFCI plaide pour la mise en place de fonds conjoints entre l'AFD et les régions pour pérenniser les dispositifs d'appui et accompagner la territorialisation de l'action de l'AFD. Le réseau a fait le choix de ne pas être opérateur du fonds territorialisé RECITAL ODD.

La mise en œuvre de ces fonds à travers le programme RECITAL ODD a clairement décuplé l'action des RRMA en matière d'ECSI. Non seulement les RRMA ont les moyens d'assurer un rôle d'animation et d'accompagnement bien plus soutenu, mais ils peuvent proposer aux actrices et acteurs de l'ECSI des moyens financiers pour mettre en œuvre leurs initiatives.

Ce rôle d'intermédiation financière n'est toutefois pas sans risques. D'une part, **la gestion administrative et financière de ces fonds peut être lourde**, particulièrement pour des jeunes réseaux qui ne sont pas habitués à gérer des appels à projets et à instruire des financements de l'AFD. Cette complexité de gestion se reporte inévitablement sur les associations porteuses de projets (pas ou peu professionnalisées) qui ont d'autant plus besoin d'être accompagnées et soutenues sur ces aspects de suivi et de bilan financier. Cela suppose une bonne maîtrise des clauses du soutien de l'AFD par les équipes des RRMA et leurs capacités à les traduire pour les associations ciblées.

D'autre part, ce nouveau rôle peut mettre les équipes dans une situation particulière auprès des porteuses et porteurs de projets. La relation partenariale et de proximité avec les actrices et acteurs de projets peut se retrouver potentiellement distendue par le fait d'assurer aussi un rôle de « bailleur ». Cela pourrait impacter la qualité et la sincérité des échanges avec les porteuses et porteurs de projets à l'occasion des accompagnements assurés par les RRMA. Ce risque semble maîtrisé au cours de cette première phase, il convient de noter qu'un RRMA n'est jamais dans la position de juger un projet qu'il a accompagné (les RRMA sont impliqués dans l'instruction et la sélection des porteuses et porteurs de projets des autres régions que la leur). Mais cela n'est pas toujours connu des actrices et acteurs en région.

A l'avenir, une communication qui insiste bien sur le caractère indépendant du comité de sélection par rapport aux équipes des RRMA, pourrait permettre de clarifier ce point vis-à-vis des parties prenantes externes. Cela pourrait se traduire dans le pilotage de certains appels à projets avec la constitution de jury externe et parfois de comité d'expertise n'impliquant pas nécessairement les équipes opérationnelles des RRMA (même pour évaluer les projets des autres régions). Une externalisation de l'instruction des dossiers des porteuses et porteurs de projet peut aussi être envisagée (par appel d'offres), d'autant que cela peut décharger les équipes opérationnelles.

Conclusions :

Le programme RECITAL ODD s'inscrit pleinement dans les missions de la CIRMA dont il constitue une forme conséquente d'opérationnalisation. Le choix de ne pas partir sur un projet pilote entre une poignée de RRMA « locomotives » mais d'emblée d'impliquer la plupart des RRMA, quelle que soit leur expérience de départ dans le domaine de l'ECSI, a notamment permis de rendre concret la mission de solidarité et l'entraide entre RRMA.

Le programme a été élaboré en vertu d'une démarche ascendante, partant des besoins et axes de chaque RRMA, pour construire un cadre conceptuel commun facilité par la démarche englobante que constitue les ODD. Ce cadre pourrait toutefois être davantage approprié par certains RRMA.

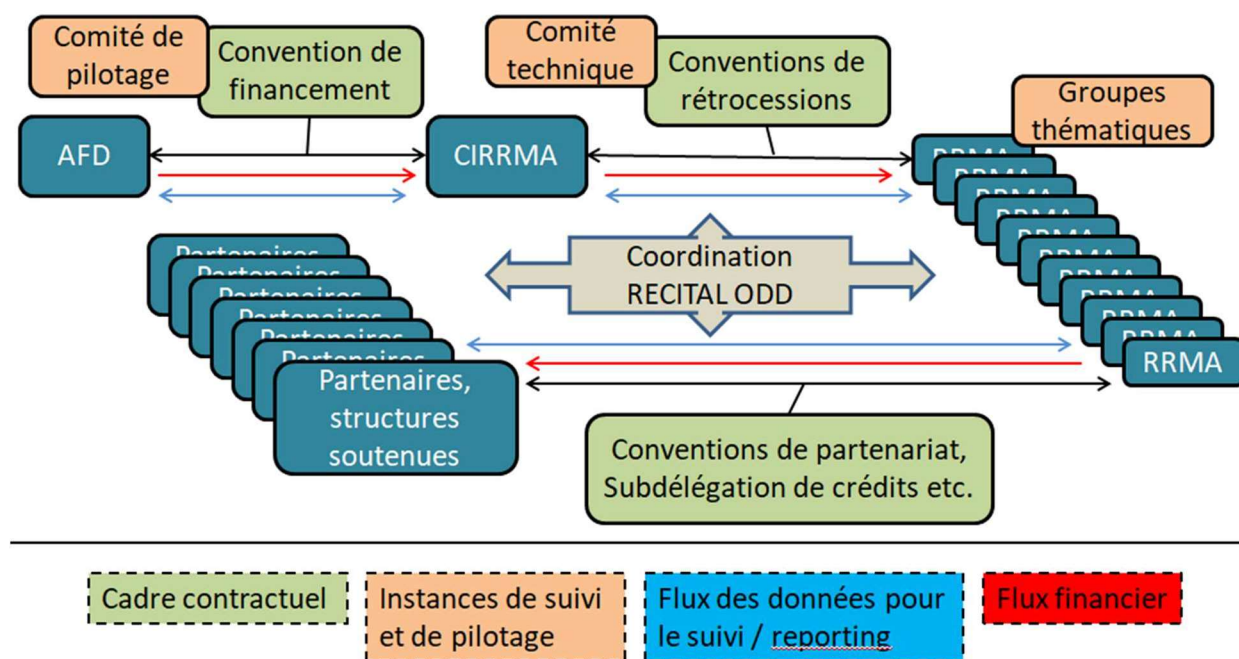
Enfin, la logique de fonds en cascade (les fonds territoriaux) a permis de renforcer l'impact de l'accompagnement des RRMA qui peuvent désormais mettre à disposition des moyens financiers pour concrétiser le désir d'agir des actrices et acteurs des territoires qu'ils accompagnent.

Mais elle constitue aussi un risque pour les équipes des RRMA, celui d'être perçus comme des bailleurs de fonds et non comme des animatrices, des accompagnatrices et parties prenantes des dynamiques d'ECSI dans les territoires. Ce possible écueil appelle à une vigilance des fonctions accompagnement / instruction et à une communication adaptée autour de cette clarification.

QE4. LES MODALITES DE GOUVERNANCE ET DE PILOTAGE DU PROJET RECITAL ONT-ELLES FAVORISE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE RECITAL ET L'APPROPRIATION PAR LES RRMA DU PROJET ET DE LA CIRRMA ?

Une coordination efficace avec des outils de pilotage facilitant

Pour la grande majorité des RRMA, RECITAL est la première expérience de travail avec l'AFD. Même s'ils ne sont pas directement partie prenante d'une convention de partenariat avec l'AFD, le cadre contractuel défini entre la CIRRMA et les RRMA est fortement contraint par celui qui lie la CIRRMA à l'AFD, notamment pour la mise en œuvre des fonds territoriaux. Cela a conduit à définir un schéma de pilotage qui peut paraître complexe d'un premier abord, à déployer un nombre important d'outils de suivi et à accompagner la montée en compétences de certains réseaux.



RECITAL ODD est animé par un coordinateur interrégional. La **pertinence de sa fonction et l'efficacité de son rôle sont unanimement reconnus** par l'ensemble des RRMA parties prenantes qui mettent en avant ses qualités en matière de communication et de pédagogie.

Les outils techniques de suivi qui ont été développés ont grandement facilité l'opérationnalisation du programme pour les RRMA. Un espace de travail collectif en ligne permet le partage des outils et la remontée d'information. Toutes les ressources produites dans le cadre de la dynamique interrégionale n'y sont cependant pas répertoriées (ex : feuille de route du groupe thématique « Tandems solidaires »).

Cette première phase est également celle de l'apprentissage du travail en commun. La coordination a veillé à proposer des outils qui répondent aux exigences de redevabilité issues de la contractualisation

avec l'AFD tout en tenant compte des habitudes et outils de travail habituellement pratiqués par les RRMA.

Certaines exigences de redevabilité ont pu être perçues en décalage avec les capacités administratives et financières des réseaux mais aussi des porteurs de projets soutenus. Plusieurs réseaux plaident pour une simplification de ces procédures afin de ne pas mettre en difficulté les porteurs de projets locaux mais aussi afin de ne pas se voir « affublés » d'un rôle de « contrôleur » financier qui cohabite mal avec la fonction d'animation et d'ensemblier des RRMA (voir ci-dessous).

Par ailleurs, les moyens dédiés à la coordination et à l'animation par la CIRRMA face à la complexité de la gestion du programme se sont rapidement révélés insuffisants. D'une part le coordinateur a assumé plusieurs fonctions cumulatives et, d'autres part, les RRMA ont dû mobiliser davantage leur direction pour participer à des instances de décision non prévues (voir ci-dessous).

Des échelons de pilotage et de prise de décision à clarifier

⇒ **Le comité technique (COTEC)**

Le COTEC réunit les référent-es RECITAL au sein des RRMA, le coordinateur interrégional et la coordinatrice de l'observatoire. Selon les RRMA et selon la structuration en RH au moment T, les référent-es peuvent être des chargé-es de mission ou des directeur-rices. Par ailleurs, certain-es directeur-rices estiment que certains sujets à l'ordre du jour des COTEC relèvent d'enjeux politiques en lien avec la dimension interrégionale et participent alors aux côtés des chargé-es de mission. Ces mêmes directeur-rices participent au groupe de direction de la CIRRMA, ce qui facilite la remontée d'information de RECITAL ODD vers la CIRRMA mais peut également induire un biais dans la maîtrise des enjeux interrégionaux entre les participant-es au COTEC.

Le plan de suivi du programme RECITAL ODD, mise à jour en août 2021, statue que « *chaque problématique, question, ou décision à prendre est partagée avec les membres du groupe qui en réfèrent chacun en interne et rapportent la position de leur RRMA en comité pour que les décisions puissent s'y prendre* ». Ce rôle décisionnel n'a pas été clairement établi du point de vue de certaines parties prenantes. Certains directeur-rices se sont sentis « forcé-es » à participer aux réunions du COTEC face à ces enjeux décisionnels qui dépassent souvent la simple opérationnalisation des activités (ex : préparation de la phase 2). Cela induit un temps de mobilisation supplémentaire non prévu et donc non budgété.

En outre, les chargé-es de mission n'ont pas toujours mandat de leur direction pour engager les décisions au cours des réunions, ce qui peut rendre les prises de décision plus complexes (sans pour autant les empêcher), malgré la préparation réalisée en amont par la coordination interrégionale.

⇒ **Les groupes thématiques**

Trois groupes thématiques permettent d'assurer un suivi du programme par axe. Ils doivent veiller à une cohérence des activités développées par chacun des réseaux et permettre l'émergence ou la consolidation de dynamiques inter-RRMA.

Pour l'axe 2 du programme RECITAL ODD, c'est le groupe de travail ECSI de la CIRRMA, déjà constitué, qui assure ce rôle de suivi et d'articulation, au contraire des autres axes (création ex-nihilo de groupes de travail). Cependant, il n'est ainsi pas évident de distinguer ce qui relève du programme de ce qui

relève de la stratégie CIRRMA. Pour RESACOOOP, partie prenante du programme, qui n'est pas membre de la CIRRMA, il semble qu'il ne soit pas associé aux travaux de ce groupe qui pourtant se doit d'alimenter la réflexion stratégique des parties prenantes du programme autour de l'ECSI. Par ailleurs, la feuille de route et le mandat de **ces groupes** ne sont pas clairement établis.

Cependant, ils **se sont révélés très pertinents** de l'avis des équipes. Ces groupes sont des espaces d'échanges de pratiques et contribuent à l'émergence d'une vision partagée entre RRMA sur les thématiques de travail. Les professionnel·les qui y participent valorisent très fortement la qualité des débats qui y sont engagés et de la réflexion collective à partir des savoirs issus du terrain. **Cette expertise empirique n'a pas toujours réussi à être valorisée au sein du COTEC** alors qu'elle pourrait être essentielle dans la prise de décision sur les orientations de la stratégie d'intervention de la phase 1 mais aussi de la phase 2. Par ailleurs, ces groupes thématiques pourraient s'envisager de manière déconnectée des axes du programme, renforçant ainsi une appropriation commune de l'ensemble des activités portées par RECITAL ODD.

L'interférence entre les espaces de gouvernance et de pilotage

RECITAL ODD est un programme porté par la CIRRMA et c'est le conseil d'administration (CA) de la CIRRMA qui est compétent pour décider de ses orientations stratégiques et valider sa logique d'intervention. Le Conseil d'Administration de la CIRRMA est composé des Président·es des réseaux membres, il compte neuf administrateur·rices. Pour appuyer l'équipe technique, la CIRRMA s'appuie sur les réseaux membres en mandatant autant que de besoin des binômes élus/techniciens afin de gérer des dossiers au service de la dynamique inter-RRMA. Ainsi pour le programme RECITAL ODD, c'est une élue du réseau Territoires Solidaires qui est la référente du programme auprès du CA de la CIRRMA.

Durant sa première phase de mise en œuvre, RECITAL ODD était le principal programme d'envergure porté par la CIRRMA et a donc pu constituer une partie importante des échanges au sein de la gouvernance de la CIRRMA. Ainsi, le comité des directeur·rices de la CIRRMA, qui se réunit chaque mois, a pu se confondre avec le COTEC du programme RECITAL ODD. Cela n'aurait pas eu d'incidences si tous les RRMA parties prenantes au programme RECITAL ODD avaient été par ailleurs membres de la CIRRMA et donc associés à cette instance de gouvernance. Or, ce n'est pas le cas de RESACOOOP qui n'est pas adhérent à la CIRRMA mais qui a pu intégrer le programme RECITAL ODD en tant que membre associé. RESACOOOP a ainsi participé aux instances de pilotage du programme mais pas aux espaces de dialogue et de décision de la CIRRMA qui ont pu fortement influencer sur les orientations et les décisions concernant le programme. A noter que cette situation spécifique ne se posera plus à partir de la phase 2 de RECITAL avec l'adhésion de RESACOOOP à la CIRRMA (en tant que membre associé) en décembre 2021.

Finalement, dans la pratique, ce ne sont pas 2 mais 3 instances de gouvernance et pilotage qui sont impliquées dans le programme :

- Le CA de la CIRRMA, au niveau politique, qui s'appuie sur le binôme élu·es/technicien·nes et sur la coordination de la CIRRMA pour nourrir la prise de décision
- Le groupe des directeur·rices de la CIRRMA qui s'implique dans les décisions du programme sans en avoir le mandat

- Le COTEC de RECITAL ODD qui est parfois bloqué ou ralenti dans sa prise de décision par manque de participants mandatés pour décider

Cette superposition des instances de gouvernance et de pilotage sans que les lignes de partage soient totalement claires a pu alourdir le travail de coordination qui doit tenir compte de cet échelon supplémentaire dans la prise en compte du pilotage du programme. Ce fonctionnement est aussi peu lisible pour les équipes qui ont parfois l'impression que leur expertise en matière d'ECSI n'est pas valorisée ou utilisée pour la prise de décision. Une clarification du rôle de chaque instance et une pratique plus forte de la délégation de mandats de décision, avec une meilleure valorisation de la place des technicien·nes, permettrait de fluidifier le processus, de le rendre plus transparent et de renforcer la pertinence des décisions.

Gouvernance technique vs gouvernance politique

Comme il est rappelé ci-dessus, la structuration de la CIRRMA et la conception du programme RECITAL ODD sont allées de pair, la seconde ayant accéléré la première. Le débat sur le portage du programme RECITAL ODD par un RRMA ou par la CIRRMA a mis alors à jour un rapport de force/méfiance entre les parties prenantes à la gouvernance technique et politique des RRMA, les directeur·rices craignant de ne pas être suffisamment associé·es aux prises de décision.

Par ailleurs, faire porter un programme d'une telle ampleur par une entité nouvellement créée expose à un risque d'échec auquel les RRMA ont répondu par une organisation qui leur est propre : d'une part la mise à disposition des ressources humaines issues du réseau dont on s'assure de la compétence et de la maîtrise du « métier RRMA », et d'autre part la mobilisation d'un binôme élu·e/référent·e technique pour le suivi du projet.

La mise à disposition des ressources humaines par les réseaux membres permet par ailleurs aux directeur·rices de se prémunir contre le risque d'autonomisation d'une CIRRMA qui deviendrait la représentation nationale des RRMA, ce qui va à l'encontre de l'identité interrégionale fortement défendue par les gouvernances de chaque RRMA.

Enfin, ce mode de travail collectif, qui repose sur une répartition entre RRMA des axes du programme apparaît innovant et permet de créer une culture commune et partagée de travail. Il serait important, dans les phases 2 et 3, d'impliquer de nouveaux RRMA dans le pilotage des axes, soit en faisant « tourner » les postes de coordination entre RRMA soit en localisant la création éventuelle de nouveaux postes dans de nouveaux RRMA.

Conclusions :

Malgré un schéma de pilotage qui peut paraître complexe d'un premier abord, le programme a réussi à déployer un nombre important d'outils de suivi et à accompagner la montée en compétences de certains réseaux pour répondre au cadre contractuel qui lie RECITAL ODD à l'AFD. La coordination joue un rôle clé d'intermédiation et de pédagogie et veille à entretenir une posture apprenante en tenant compte de la diversité des moyens et capacités de chaque réseau. Ce temps de régulation a cependant induit une charge de travail imprévue mais nécessaire à la création d'une culture commune de travail.

Même si RECITAL ODD n'est pas la première expérience de travail inter-régional à l'échelle de la CIRRMA, il s'agit toutefois du premier programme d'envergure porté par elle et qui a expérimenté un mode de gouvernance qui a montré quelques limites : feuille de route et mandat à clarifier pour

les groupes thématiques, comité technique confronté au manque de représentant·es mandaté·es par leur réseau, interférence du comité des directeurs de la CIRRMA, manque de remontée d'expertise des groupes thématiques à l'échelon de la prise de décision stratégique (le CA de la CIRRMA). Une redéfinition du schéma de gouvernance pourrait faciliter la mise en œuvre avec une réorientation du COTEC vers un rôle de pilotage technique et l'inclusion des technicien·es, et une instance de pilotage stratégique spécifique distincte des CA de la CIRRMA (voir encadré précédent) avec un processus de décision plus simple (avec une logique de « mandat »).

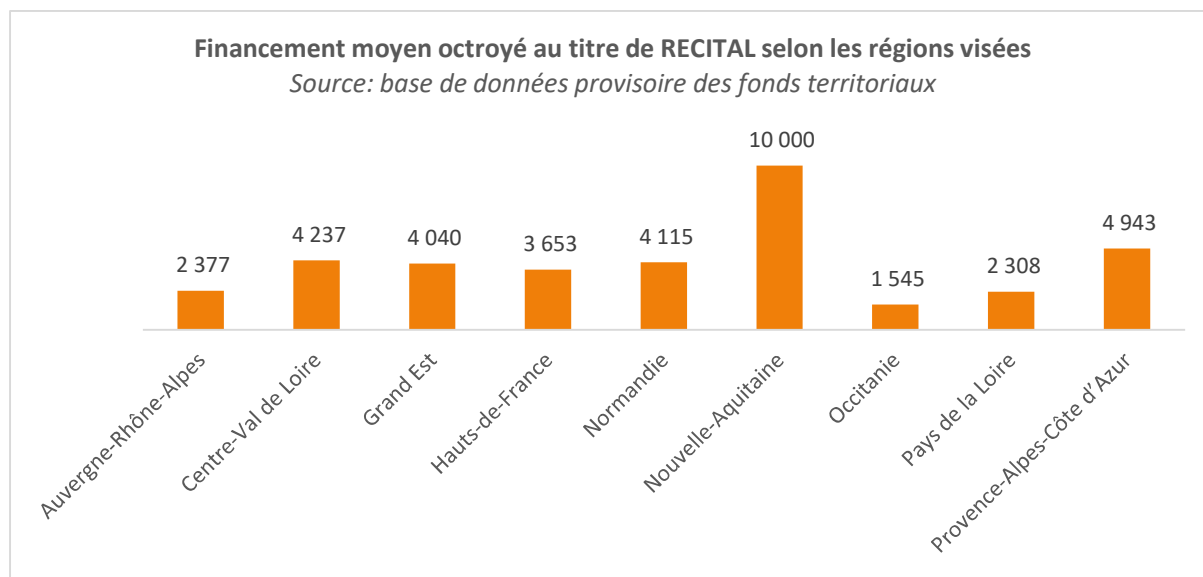
Enfin, si le programme RECITAL ODD est bien approprié par les administrateur·rices des différents RRMA et leurs équipes, le déploiement de ce programme d'envergure met à jour le rapport de force qui se joue dans la prise de décision stratégique entre les niveaux politiques et techniques de la gouvernance de la CIRRMA.

QE5. LES RESSOURCES MOBILISEES ET REDISTRIBUEES (FONDS TERRITORIAUX,) ET LEURS MODALITES SONT-ELLES COHERENTES AVEC LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES DYNAMIQUES LOCALES ?

Un modèle pertinent et efficace de financements en cascade avec une forte marge de manœuvre au niveau régional

Le programme RECITAL-ODD repose, comme beaucoup d'autres programmes financés par la ligne SMA-ECSI du dispositif I-OSC, sur une logique de « fonds en cascade », c'est-à-dire qu'il inclut un fonds destiné à soutenir des porteurs de projets ODD/ECSI dans les territoires.

Toutefois, la **spécificité du programme RECITAL-ODD est d'avoir territorialisé la définition et le cadrage de ces fonds**, pas uniquement leur gestion. Ainsi, les cibles, les critères, ou encore le volume accordé peuvent varier d'une région à l'autre. Par exemple, en Nouvelle Aquitaine, le fonds territorial a plutôt visé la constitution de dynamiques collectives multiactrices dans les territoires avec des financements autour de 10 000 EUR pour une dizaine de projets quand le fonds territorial en Occitanie a plutôt visé des actions plus nombreuses, constituées uniquement de « tandems solidaires », et donc de moindre envergure financière (1500 EUR en moyenne).



Ce mode de fonctionnement apparaît pertinent et efficace à plusieurs titres :

- Il permet de s'adapter aux contextes locaux : aux dynamiques d'ECSI, à la typologie des acteurs et de leurs besoins, et de viser des domaines complémentaires des autres outils existants (Coup de Pouce, ISI...)
- Il permet d'inclure dans la réflexion les conseils régionaux, qui ont pu parfois voir d'un mauvais œil l'arrivée des fonds territoriaux et de l'AFD, surtout s'ils avaient déjà un appel à projets

ECSI, se retrouvent partie prenante de la réflexion sur le ciblage des fonds, ce qui permet d'avoir une approche complémentaire.

- Il permet d'éviter la concurrence ou les recoupements entre appels à projets territoriaux d'ECSI. Par exemple, en Occitanie, où existe un appel à projets pouvant financer de l'ECSI (l'Occitanie ouverte sur le monde), les fonds se sont concentrés sur la réplique des tandems solidaires.
- Il permet enfin de générer une dynamique multi-acteur-rices en impliquant dans la réflexion puis dans le pilotage des fonds de différentes institutions impliquées à divers degrés dans l'ECSI (ou les ODD ou l'EDD), favorisant ainsi l'articulation régionale entre ces dernières : DRAJES, DRAAF, DRAEIC, conseils départementaux, villes, collectifs d'OSC...
- Ils permettent un effet levier important pour les OSC porteuses de projet qui ont mobilisé des cofinancements conséquents : sur les 753 349€ rétrocédés, le cumul des budgets des projets portés s'élève à près de 4 700 000€

Des exigences de reporting jugées lourdes et même décourageantes par les bénévoles mais sur lesquelles les RRMA n'ont pas de levier d'action

Les bénéficiaires de fonds en cascade de l'AFD (de 2^e ou 3^e niveau) sont soumis aux mêmes règles en termes de contrôle financier et de reporting que les bénéficiaires de premier niveau (sur un périmètre bien plus restreint bien entendu). Ces règles sont différemment vécues selon le profil des bénéficiaires.

Les associations « aguerries » et mieux dotées (au moins un-e salarié-e) ont plus de facilité pour gérer des financements AFD. Mais elles se retrouvent limitées par le faible montant des financements octroyés et la difficulté à cofinancer des ressources RH pérennes.

En revanche, **pour les associations reposant principalement sur des bénévoles, les règles de reporting, de contrôle financier, ou même le cadre de réponse à l'appel à projets, apparaissent trop lourdes** au regard des financements obtenus. Le risque de décourager les initiatives est réel comme le soulignent plusieurs témoignages de personnes qui s'engagent avant tout à titre bénévole.

Alors que revient régulièrement la question de mieux mesurer les effets, cet écueil sur le suivi des projets doit mettre en garde. **Toute « exigence » supplémentaire pourrait avoir un effet contreproductif.** Par exemple, la refonte du cadre de réponse pour le Coup de Pouce (FESTISOL), avec un cadre facilitant l'identification et la mesure des effets sur les publics, s'est traduit à court terme par une moindre consommation du dispositif, une partie des actrices et acteurs estimant que l'investissement en temps était trop en décalage avec les montants financiers reçus.

A titre illustratif, une grande partie des suggestions émises par les répondant-es au questionnaire soulignent ce besoin de simplifier les règles de reporting sous peine de décourager les porteurs et porteuses de projets qui sont avant tout des bénévoles :

Extraits des réponses au questionnaire adressé aux porteuses et porteurs de projets :

« L'accompagnement de notre RRMA était juste PARFAIT ! Il nous paraît vraiment important de le souligner car nous sommes une petite structure avec encore peu d'expérience et nous avons encore vraiment besoin d'être guidés et accompagnés. Nous lui en sommes vraiment et sincèrement reconnaissants ! Par contre, le dispositif en lui-même nous semble très compliqué à mettre en œuvre par une association qui n'a pas d'appui salarié : les heures de bénévolat sont quasiment exorbitantes, au regard des fonds proposés. Nous avons essayé de jouer le jeu, une fois lancés dans

le dispositif, mais nous avons payé le prix fort et nous trouvons que les règles auraient dues être considérablement allégées (ou modifiées au cas par cas) en raison de la crise sanitaire ... Nous réfléchirons ainsi à 2 fois avant de nous lancer éventuellement une 2ème fois dans l'aventure, même si le dispositif en lui-même semble très intéressant ! »

« Le bilan moral et financier à rendre est beaucoup trop conséquent par rapport au soutien financier obtenu. C'est un bilan chronophage et plutôt dense, qui était trop conséquent au vu de la subvention (2500€) obtenue qui elle était très faible. »

« Le bilan financier serait à alléger : cela n'a pas de sens si les acteurs passent autant de temps à écrire le projet et les bilans qu'à faire le projet. »

« Un lobby pour simplifier les procédures AFD de reporting et un taux de financement à 80 % permettrait de se concentrer sur le pédagogique et le fond davantage qu'un temps très important de reporting administratif et financier »

Plusieurs points d'amélioration soulignés par les répondant-es peuvent être pris en compte par certains RRMA. Il ne concerne pas la « lourdeur administrative » mais plutôt le processus de soutien :

- La question du calendrier : l'année calendaire est peu adaptée à des actions en milieu scolaire (70% des actions) qui fonctionnent avec un calendrier scolaire.
- La communication opportune des documents de gestion / reporting (parfois arrivée trop tard)
- Le temps pour la réalisation et la transmission des bilans (jugé parfois trop limité)

Concernant les exigences en termes de reporting, il s'agit avant tout d'un problème de fond sur lequel les RRMA n'ont que peu de marges de manœuvre.

L'une des suggestions d'un-e répondant-e : externaliser (et mutualiser) la fonction de suivi financier / reporting, ou la confier au RRMA, à condition que les moyens RH suivent derrière.

Un besoin de ressources humaines pérennes auquel ne peuvent pas répondre les fonds territoriaux

Les associations rencontrées dans plusieurs territoires font état de besoins très importants en termes de ressources humaines pérennes pour mener leurs actions dans la durée en professionnalisant leurs interventions. La fin des emplois aidés en 2018 a en effet beaucoup impacté le secteur : les chargé-es d'animation recruté-es sur emplois aidés n'ont pas été remplacé-es ou alors par des services civiques qui n'ont pas le même niveau d'expérience. Les salarié-es des petites associations (un ou deux en général), financés en superposant les petits financements, se sont recentrés sur les missions de « survie » de l'association (sa gestion financière notamment). Les postes FONJEP-ECSI ont pu apporter un bol d'air pour certaines mais le dispositif reste limité : 4,5 postes en moyenne par région, soit moins d'un poste par million d'habitant en France métropolitaine¹⁰.

Les fonds RECITAL ODD, s'ils sont utiles à plusieurs titres rappelés dans la partie « pertinence », ne répondent pas à ce besoin de disposer de ressources humaines davantage pérennes. Dans la plupart

¹⁰ Résultats de l'AAP des postes FONJEP ECSI 2021-2023 - https://www.fonjep.org/sites/default/files/public/fonjep_ckeditor/pdf/Solidarite-Int/Résultats dispositif ECSI 2021 2023.pdf

des régions, le focus est sur des actions d'une année maximum (pouvant être renouvelées). Le budget est surtout destiné à couvrir des frais d'activités, non des ressources humaines. C'est même l'inverse puisque le cofinancement apporté par les porteuses et porteurs de projets est souvent constitué de la valorisation du temps bénévole (donc non salarié pas nécessairement pérenne). Il convient de noter l'exception du fonds territorial en Nouvelle Aquitaine que les acteurs et actrices ont choisi de centrer sur des dynamiques d'acteurs plus structurantes et non sur des projets précis.

Cependant, les fonds territoriaux n'apparaissent pas comme l'instrument idéal pour répondre à ce besoin de ressources humaines alors qu'existent déjà les FONJEP-ECSI dont l'ampleur est peut-être trop limitée.

« Les dispositifs de soutien en ECSI sont peu adaptés aux structures professionnelles. Ils permettent de financer un micro-projet mais pas de sécuriser la RH », porteuse ou porteur de projets

Conclusions :

Les fonds territoriaux constituent un modèle pertinent et efficient de territorialisation non seulement des fonds, mais aussi du pilotage des fonds, aspect innovant par rapport aux autres dispositifs existants (comme ISI, JSI-VVSI...). Ce pilotage permet d'adapter l'outil de financement aux dynamiques et besoins des territoires, d'associer les acteurs régionaux et locaux à son pilotage, ce qui peut renforcer l'articulation avec d'autres dispositifs tout en favorisant l'appropriation des fonds territoriaux localement.

Les exigences en termes de reporting sont cependant jugées trop lourdes par les associations ne disposant pas d'équipe salariée et peu habituées à gérer des fonds en cascade de l'AFD. Cette lourdeur administrative pourrait décourager certaines initiatives ou certains types d'actrices et d'acteurs (ex : les petites associations militantes). Ces difficultés sont aussi le reflet d'un manque aigu de ressources humaines du tissu associatif local depuis la fin des emplois aidés auquel le dispositif des postes FONJEP-ECSI ne répond pas totalement. Elles peuvent aussi interpeller sur le ciblage des fonds territoriaux : soutenir tous types d'initiatives « à la demande » ou cibler davantage des petits « méso-projets » plus structurants ?

QE6. LES MODALITES FINANCIERES ET D'ARTICULATION DU PROGRAMME SONT-ELLES ADAPTEES AUX CAPACITES DES RRMA ? LE MODELE FINANCIER EST-IL PERENNE ?

Un modèle financier reposant sur les apports des porteuses et porteurs de projets, un engagement financier des collectivités à valoriser

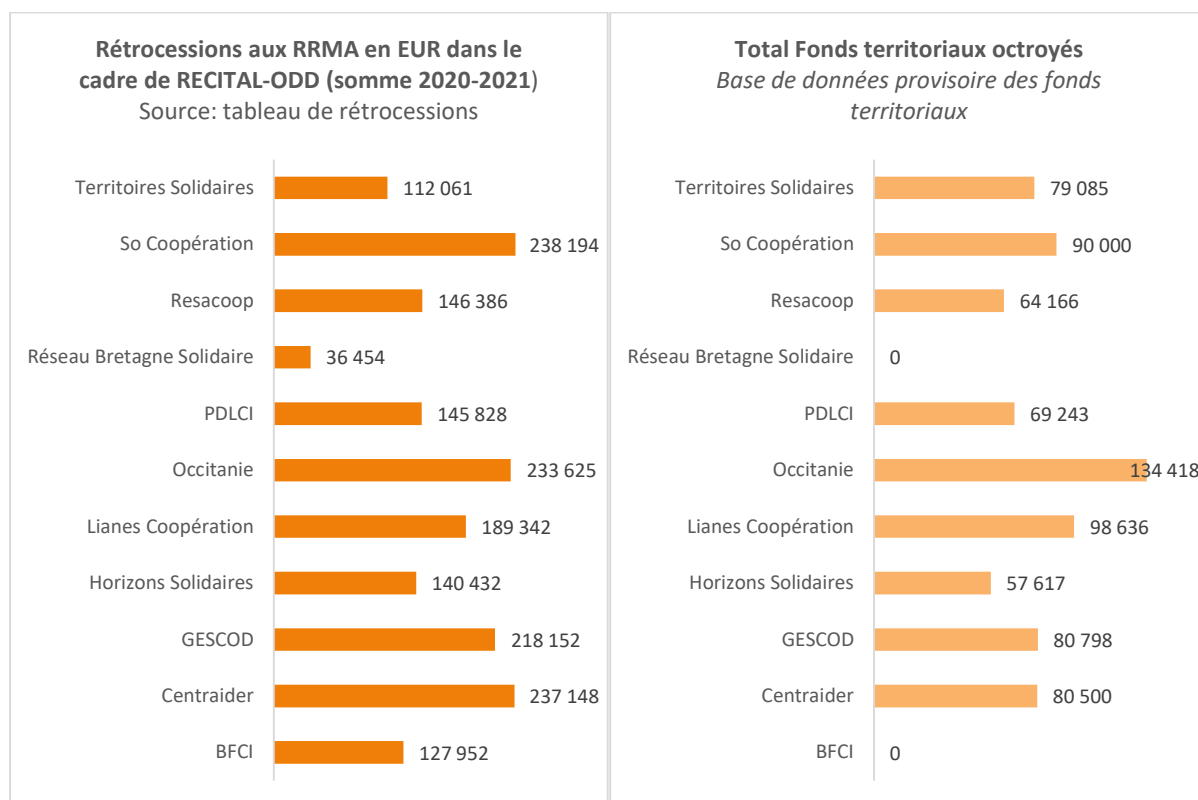
Comme une bonne partie des programmes qui prévoient des fonds en cascade (ex : F3E avec le fonds études), le modèle économique est trouvé grâce aux apports des porteuses et porteurs de projets, souvent sous forme d'engagement en heures mais aussi, de plus en plus, sous forme monétaire (mobilisation de cofinancements par les porteuses et porteurs de projets auprès d'autres dispositifs ou de collectivités territoriales). La valorisation des apports permet ainsi d'apporter une bonne partie du cofinancement exigé par l'AFD (35% pour les programmes SMA-ECSI).

Par ailleurs, dans **certains cas, des cofinancements ont été apportés par les collectivités territoriales** directement au niveau des fonds territoriaux. Au-delà du bouclage financier de RECITAL ODD, ce cofinancement apparaît très pertinent dans la mesure où il permet d'avoir une logique de « guichet unique » au niveau des territoires, simplifiant fortement les démarches de petites structures bénévoles, et peut aussi permettre de couvrir des natures d'actrices et d'acteurs que le financement AFD au titre du dispositif I-OSC ne peut couvrir (ex : des collectivités territoriales qui porteraient en direct un projet ECSI). Il s'agit en tout cas d'un modèle à promouvoir, peut-être en réalisant une petite étude de capitalisation à ce sujet. Outre les Régions, les départements voire certaines villes ou des opérateurs publics pourraient apporter leurs concours, chacun selon ses moyens et son périmètre.

On peut même imaginer à terme que l'apport ne soit pas que monétaire mais aussi en capacités humaines pour gérer l'instruction de dossier (ce qui est en partie déjà le cas avec la participation d'agents des Régions au sein des COPIL / comités d'instruction des fonds territoriaux) ou l'accompagnement d'acteurs et actrices (mise à disposition du temps d'un ou une agente pour co-assurer cette fonction d'accompagnement), ce qui serait d'une grande aide pour les équipes des RRMA.

Ainsi, **le modèle financier de RECITAL ODD, avec l'apport des acteurs locaux, apparaît relativement robuste** alors que les financements autres que l'AFD pour des "têtes de réseaux" sont très limités en France, qui plus est dans l'ECSI. Les rares fondations privées qui soutiennent des programmes de structuration du milieu associatif (F3E, pS-Eau, Coordination SUD...), d'après nos recherches auprès de la Fondation de France (qui assure le portage de plus de 1300 fondations en France), se mobilisent en effet très peu (voire pas du tout) sur l'ECSI et plus globalement les "éducations à".

Un modèle de rétrocessions pertinent mais qui se heurte aux limites des règles du dispositif I-OSC



Le programme RECITAL ODD fonctionne sur **un modèle de rétrocessions** à destination des RRMA participant au programme et la coordination par la CIRMA ne représente 7% du total du projet (environ 250 000 EUR sur deux ans).

Ces rétrocessions incluent à la fois les fonds territoriaux, redistribués aux actrices et acteurs locaux de l'ECSI, les dépenses liées aux observatoires régionaux (études notamment), ainsi qu'une partie du temps dédié par les équipes des RRMA à RECITAL et plus globalement à l'ECSI.

Elles varient beaucoup d'un RRMA à l'autre : de 1 à 7 environ entre le Réseau Bretagne solidaire et SO Coopération. Ces rétrocessions prennent en compte plusieurs paramètres : les objectifs en termes d'activités d'ECSI de chaque RRMA, l'importance des fonds territoriaux (il n'y en a pas en Bretagne), l'importance des dynamiques d'ECSI existantes et les capacités déjà installées des RRMA, l'engagement (y compris sur le plan « politique ») du RRMA dans le programme, la capacité du RRMA à mobiliser des cofinancements...

A noter deux situations particulières :

- Bretagne : Le RRMA RBS a été créé récemment (fin 2018). Il est doté d'une équipe limitée (3 personnes) et repose sur une logique de départementalisation de l'animation de l'ECSI via des structures relais dans plusieurs départements (centres RITIMO le plus souvent). RBS n'a donc pas géré de fonds territoriaux sur cette période mais s'est plutôt appuyé sur RECITAL ODD pour renforcer sa fonction d'animation en matière d'ECSI, apprendre aussi des autres RRMA, avant de préparer le déploiement d'un fonds territorial (prévu pour la phase 2).
- Bourgogne Franche Comté. Certes, le RRMA BFCI n'a pas mis en œuvre de fonds territoriaux sur la période 2020-2021 notamment en raison de l'existence préalable d'un appel à projets

régional et d'un soutien régional aux Tandems Solidaires. Pour autant, il joue un rôle important d'animation de dynamiques d'ECSI à l'échelle régionale et d'accompagnement des porteuses et porteurs de projets postulant notamment aux fonds régionaux. Le montant de la rétrocession est donc finalement équivalent à celui de SO Coopération hors fonds territoriaux (90 000 EUR au total pour SO Coopération sur 2020-2021).

Ce modèle de rétrocessions **apparaît pertinent** dans la mesure où il respecte le principe de subsidiarité ancré au sein de la CIRRMA et consacre les RRMA comme entité structurante en matière d'animation d'ECSI au niveau régional.

En termes de cohérence des volumes des rétrocessions par rapport aux besoins des RRMA, le montant dans l'absolu n'est pas remis en cause. **Même si les besoins des acteurs des territoires peuvent être supérieurs au volume des fonds territoriaux, il était important de partir sur un objectif atteignable pour un « pilote »** puis de monter progressivement en puissance. Les exemples bretons et bourguignons / franc-comtois ont montré la capacité d'adaptation du programme à la réalité de chaque RRMA et de son écosystème.

En revanche, la part « RH » au sein des RRMA couverte par les rétrocessions apparaît trop limitée pour couvrir à la fois le temps nécessaire à la coordination du programme en région et le temps nécessaire à l'accompagnement des actrices et acteurs de l'ECSI. Il sera important d'augmenter les moyens humains compris dans le programme RECITAL dans la phase 2. D'autant que la limite mise en avant – des dépenses RH qui seraient planifiées dans le canevas NIONG – ne semble pas se poser d'après les retours que nous avons eus. En effet, il n'existe pas de règle écrite ou tacite en la matière et l'AFD semble tout à fait comprendre la spécificité des activités d'ECSI (qui reposent surtout sur la mobilisation de ressources humaines).

Un défi en termes de montée en compétences parfois difficile à surmonter la première année

Le programme RECITAL a entraîné une augmentation jusqu'à 30% des budgets des RRMA (avec des variations importantes d'un RRMA à l'autre) qui jusque-là reposaient surtout sur le financement du MEAE (DGM-CIV et DAECT) et des Régions, soutiens qui s'apparentent à un financement de fonctionnement là où RECITAL ODD est un financement en mode « projet ».

Le financement des RRMA via RECITAL ODD par l'AFD n'apparaît pas redondant avec le financement du MEAE ou des Régions. D'une part il couvre des activités nouvelles : une animation plus poussée en termes d'ECSI, la mise en place d'une fonction d'observatoire, ou encore l'accompagnement des porteurs de projets d'ECSI (pour les fonds RECITAL pas seulement dans les faits). Par ailleurs, plusieurs RRMA nous ont fait part que le financement AFD avait permis de dégager un peu plus de temps pour les autres secteurs (sur la part du financement Région ou MEAE).

En revanche, les modalités de gestion financière et administrative sont plus lourdes côté RECITAL ODD en raison des exigences de reporting et de contrôle de l'AFD (du fait de son statut bancaire). Cette « lourdeur » se pose à trois niveaux :

- **Au niveau de la CIRRMA** qui en tant que cheffe de file doit piloter un programme mis en oeuvre par onze réseaux. Cela induit un travail de pilotage, de gestion administrative et de gestion financière important.

- **Au niveau de la coordination / gestion du projet au sein de chaque RRMA participant** : outre la participation à l'élaboration du programme, il faut réaliser le suivi d'activités, rédiger les rapports d'exécution, assurer la gestion financière et administrative selon les critères AFD... Le niveau d'exigence est supérieur à celui auquel les RRMA sont habitués. Les retours d'expériences varient beaucoup d'un RRMA à l'autre, voire d'une personne à l'autre, en fonction de l'expérience personnelle préalable.
- **Au niveau des porteuses et porteurs de projets financés par les fonds territoriaux** : beaucoup sont de petites structures, bénévoles ou des enseignant-es et n'ont pas nécessairement les capacités humaines et techniques pour « absorber » les exigences en termes de contrôle et reporting. Cela demande un travail d'accompagnement parfois important de la part des RRMA.

La capacité des RRMA à y répondre dépend de plusieurs variables : la taille de leurs équipes (plus elles sont importantes, plus elles ont de fonctions supports à même de faciliter la gestion), les compétences préexistantes des membres de l'équipe et le soutien financier des Régions (très variable et qui exerce une forte influence sur la taille des équipes et leurs capacités).

Par ailleurs, **il a fallu assumer un nouveau rôle : celui de coordinateur ou coordinatrice de projets**, incluant de surcroît la gestion de fonds délégués (les fonds territoriaux). Or, **ce nouveau rôle fait appel à des compétences que les équipes des RRMA n'avaient pas nécessairement en interne** (profil davantage porté sur l'animation). Ce besoin n'avait pas nécessairement été bien anticipé. Un triennal avec une première année de montée en compétences avant de déployer les axes actuels du programme aurait peut-être été plus adapté mais il n'est pas certain que le modèle économique propre aux projets AFD l'eût permis (question des cofinancements). Ainsi, la première année a pu être complexe à gérer dans certains RRMA : la montée en compétences s'est faite sur le tas et certaines personnes impliquées dans la coordination n'ont pas nécessairement pu (ou voulu) assumer ce nouveau rôle. D'autres ont toutefois réussi à monter en compétences grâce au projet et sont tout à fait en mesure de répondre à une montée en charge (si les ressources humaines suivent). Ces leçons sont importantes pour la seconde phase alors que plusieurs nouveaux RRMA devraient se lancer dans la gestion de fonds territoriaux (ex : Réseau Bretagne Solidaire). Néanmoins, faisant partie de la première, ils ont pu aussi tirer les enseignements de l'observation de l'expérience de leurs pairs et se préparer. Concernant celles qui géraient des fonds territoriaux lors de la première phase 2020-2021, elles ont souvent réaménagé leur équipe pour mieux prendre en compte le mode « projet » voire recruter de nouvelles personnes pour assumer ces fonctions avec les compétences adéquates.

Les fonds territoriaux : un outil pouvant évoluer vers des fonds multibailleurs et multi-acteur·rices ?

En à peine deux ans, l'outil « fonds territorial » a réussi à s'installer, tant au sein des RRMA qu'auprès des porteuses et porteurs de projets, et suscite un intérêt croissant. Au-delà de sa fonction dans le cadre de RECITAL ODD, la mise en œuvre de cet outil ouvre un éventail de possibilités pour canaliser les financements au niveau local en fonction des contextes territoriaux et institutionnels.

Il peut évoluer vers un fonds multi-bailleurs ECSI/ODD : comme c'est déjà le cas dans certaines régions, les fonds territoriaux peuvent être cofinancés par d'autres institutions, notamment les collectivités territoriales. Les exigences de l'AFD étant fortes en termes de reporting et de contrôle financier, il est plus facile pour les autres institutions de s'aligner sur celles-ci que l'inverse.

On pourrait aussi imaginer que l'outil puisse être mobilisé pour territorialiser les financements dans d'autres secteurs (ex : eau et assainissement). Mais cela viendrait empiéter sur les prérogatives de l'Agence des Microprojets qui reste le « guichet unique » pour les micro-projets de solidarité internationale. D'autant que l'articulation est déjà forte avec les RRMA et encadrée par une convention signée au niveau de la CIRMA en 2020.

En revanche, l'outil « fonds territoriaux » pourrait être utilisé pour canaliser le soutien à d'autres types d'acteurs, non associatifs (et donc non couverts par RECITAL ODD) sur le champ ECSI-ODD-EDD : des collectivités territoriales (avec le soutien de l'AFD-TEE ou de la DAECT), des établissements scolaires (publics notamment), des acteurs privés de l'ESS (avec le soutien des collectivités) ... Toutefois, il est important que tout élargissement d'un fonds territorial s'accompagne également d'un financement pour la fonction d'accompagnement des RRMA, essentielle dans le domaine de l'ECSI, d'autant plus s'il s'agit d'accompagner des actrices et acteurs moins ciblés par les dispositifs existants (et donc moins expérimentés).

Conclusions :

Le modèle économique du programme RECITAL-ODD, avec les apports des porteuses et porteurs de projets (y compris en heures) et les cofinancements des régions, apparaît solide (du moins tant que le soutien de l'AFD est maintenu).

Le modèle de rétrocessions aux RRMA pour leur permettre d'assumer leur fonction d'animation et d'accompagnement des actrices et acteurs de l'ECSI dans les territoires, en plus des fonds territoriaux, apparaît pertinent. Néanmoins il se limite aux moyens humains limités octroyés pour assurer ce rôle au-delà de l'accompagnement des porteuses et porteurs de projets aux fonds territoriaux.

La mise en place de ce modèle, et notamment la gestion des fonds territoriaux, a entraîné un « changement de métier » pour une partie des équipes, passant de l'animation à la coordination de projets. Ce changement a nécessité une montée en compétences qui a pu être complexe la première année mais qui semble aujourd'hui en bon chemin.

L'outil « fonds territoriaux » a réussi en peu de temps à se fondre dans le paysage et pourrait à terme être utilisé pour canaliser d'autres moyens de financement, surtout pour l'ECSI et les ODD (en canalisant les financements de collectivités territoriales, ce qui peut déjà exister dans certaines régions), soit pour d'autres sujets ou enjeux (selon les lignes de partage avec d'autres organisations comme l'AMP).

QE7. QUELS SONT LES RESULTATS ET EFFETS DES FONDS TERRITORIAUX SUR LE VOLUME ET LA QUALITE DES ACTIONS MENEES EN MATIERE D'ECSI AU NIVEAU TERRITORIAL (AXE 1) ?

Cartographie des fonds territoriaux

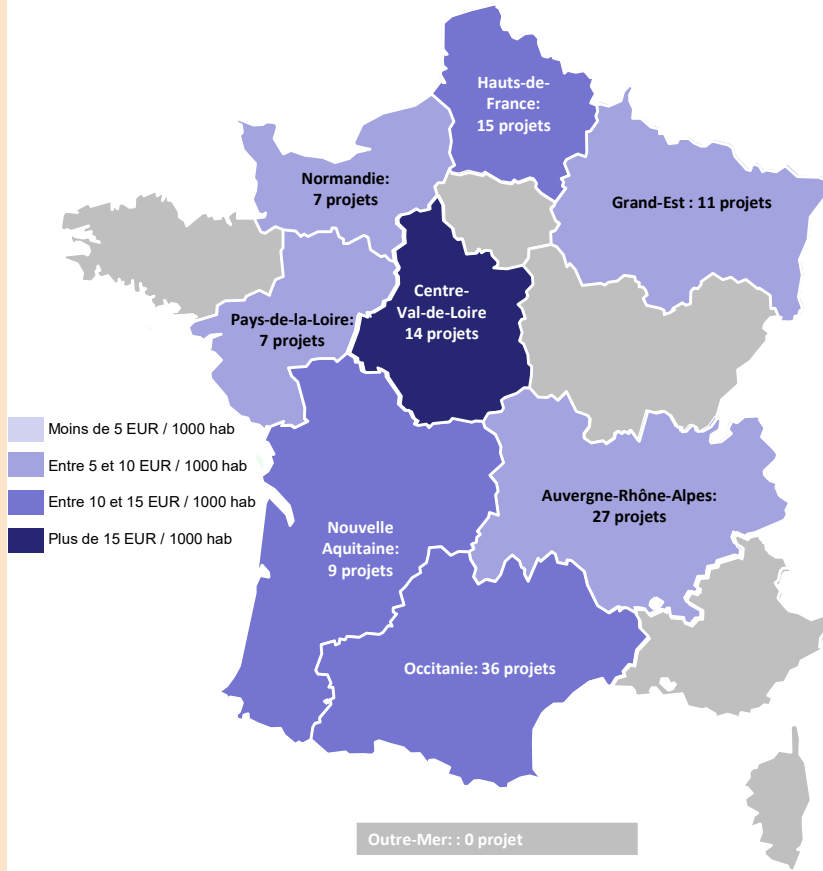
La base de données provisoire sur les fonds territoriaux transmise par la CIRRMA recense 249 projets financés entre 2020 et 2021 dans 9 régions différentes. L'analyse montre les caractéristiques suivantes :

- L'intensité des financements rapportée à la population régionale montre une prégnance de la région Centre-Val-de-Loire devant la Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie et les Hauts de France.
- Le montant moyen des projets financés varie beaucoup d'une région à l'autre : 1500 EUR environ en moyenne en Occitanie, 10 000 EUR environ en moyenne en Nouvelle Aquitaine et une moyenne totale autour de 4000 EUR.
- Les RRMA participants n'ont pas toujours publié un appel à projets par an : SO Coopération (Nouvelle-Aquitaine) n'a émis un appel à projets qu'en 2021 (pas en 2020). A l'inverse, Territoires Solidaires (PACA) n'a pas réédité en 2021 l'appel à projets publié en 2020 puisque ce dernier couvrait une période de mise en œuvre biannuelle (2020-2021).
- Les projets financés visent très fortement les jeunes, 88% au total, dont 70% sont des jeunes ciblés en milieu scolaire. Seulement 9% des projets visent tous les publics.
- La comparaison entre projets du nombre de personnes visées montre une très forte hétérogénéité. Si 40% des projets visent moins de 50 participant·es, 25% visent plus de 251 participant·es (et parfois plusieurs milliers)¹¹.
- En termes de thématiques, les projets visent des enjeux très divers. L'éducation, la culture (interculturalité), l'environnement et l'alimentation constituent les principaux enjeux visés (chaque thématique est visée par 14-16% chacun).

¹¹ A partir des données, il n'est pas possible de « quantifier » l'intensité des effets sur les publics des projets

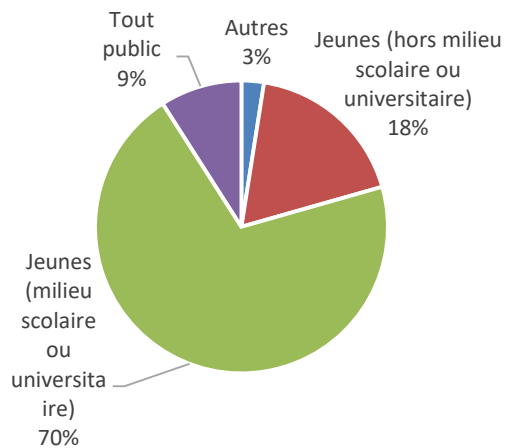
Nombre de projets et intensité des fonds territoriaux pour 1000 habitants (2021)

Base de données provisoire des fonds territoriaux (2021)



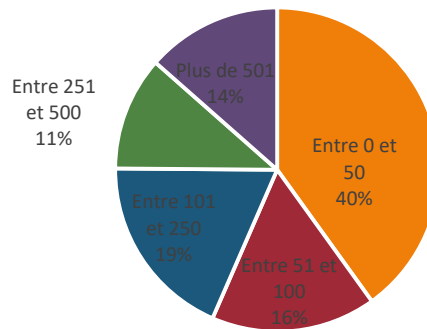
Répartition des projets par type de cible des projets

Source: base de données provisoire des fonds territoriaux



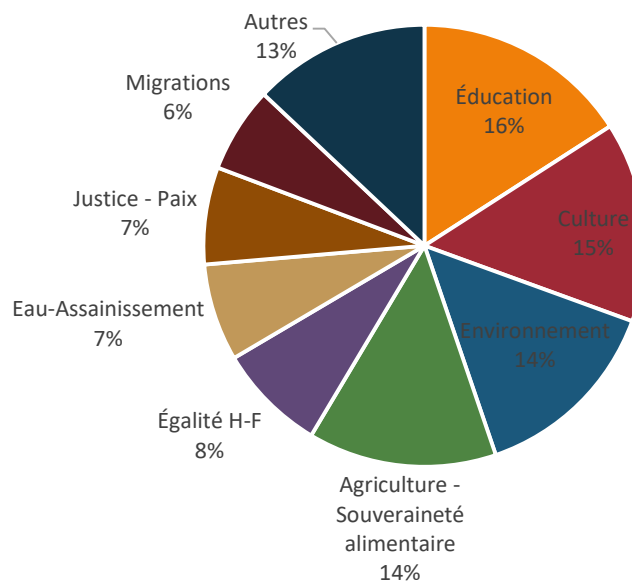
% de projets par nombre de personnes ciblées

Source: base de données provisoires des fonds territoriaux



Répartition des projets selon la thématique principale du projet

Source: Base de données provisoire des fonds territoriaux



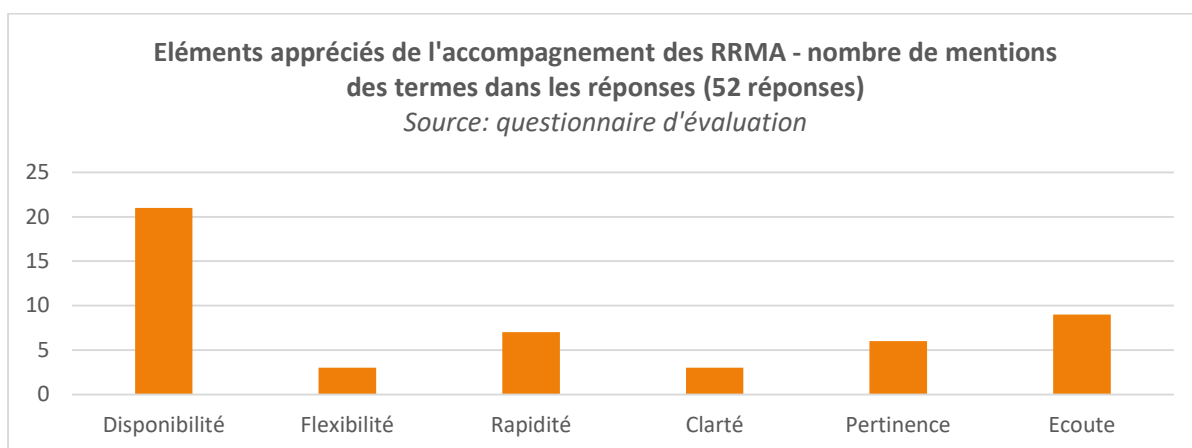
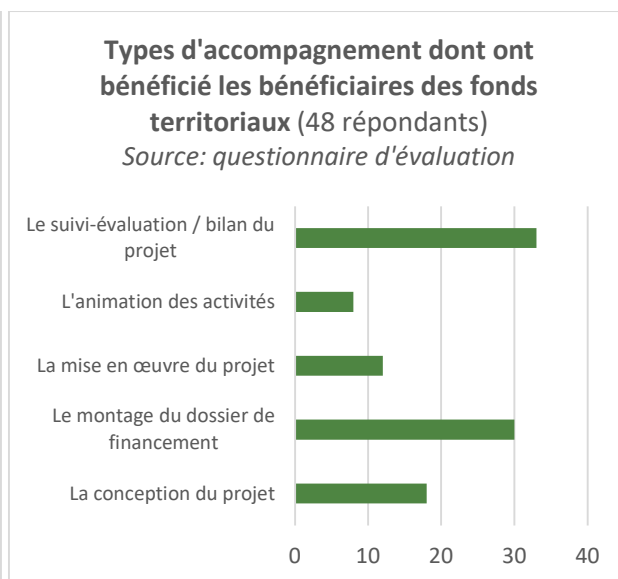
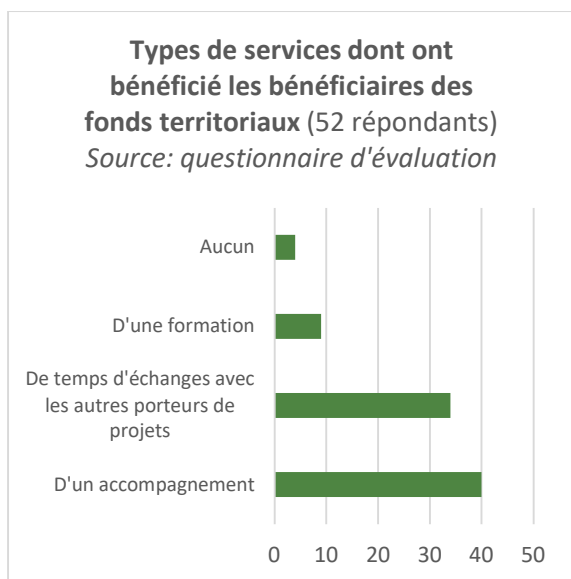
La qualité de l'accompagnement : facteur clé de succès de tout dispositif de financement ECSI/ODD et de RECITAL-ODD en particulier

Etant donné la nature des actrices et acteurs de l'ECSI dans les territoires (souvent des petites structures bénévoles), l'accompagnement est clé. Il permet de mieux connaître les dispositifs, d'améliorer la pertinence des projets montés, de trouver des partenaires, de comprendre les règles de reporting, d'avoir des conseils pour la mise en œuvre et enfin de partager son expérience.

La fonction d'accompagnement des RRMA co-financée en partie via le programme RECITAL s'est donc avérée primordiale.

Les porteurs et porteuses de projets sont globalement satisfait-es voire très satisfait-e de l'accompagnement : la note moyenne accordée à cet accompagnement est de 7,6 sur 10 (soit entre bien+, presque très bien). La systématisation des réponses écrites au questionnaire montre que la disponibilité des équipes des RRMA est le premier point fort identifié par les répondant-es et de loin. Viennent ensuite l'écoute, la rapidité de réponse et la pertinence de celles-ci. Ce résultat est très positif dans la mesure où il s'agit d'un programme nouveau. Certes, les RRMA avaient l'habitude d'appuyer les actrices et acteurs des territoires mais : 1) tous les RRMA n'avaient pas nécessairement une expérience préalable de l'accompagnement de porteurs et porteuses de projets d'ECSI/ODD ; 2) le volume d'accompagnement n'était pas du tout équivalent à celui assuré durant les deux années du programme.

Sans surprise, les principaux points d'amélioration concernent les exigences en termes de reporting et la « lourdeur » administrative perçue, point traité en Q5.



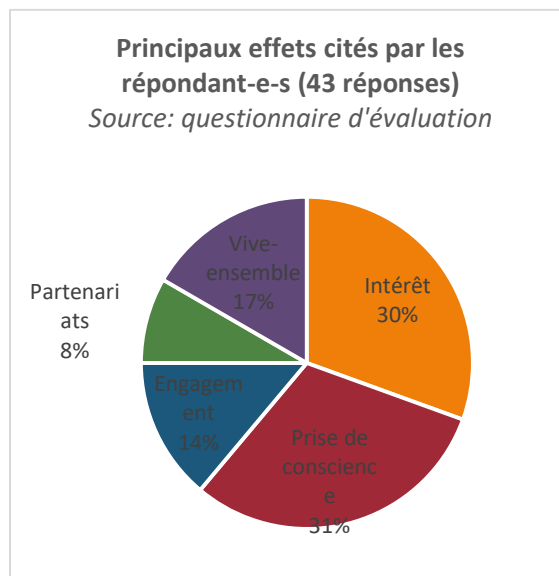
Des effets observés par les porteuses et porteurs de projets sur les jeunes principalement

Il n'est pas possible d'analyser finement les effets des projets soutenus sans réaliser d'études terrain spécifiques des projets eux-mêmes. En revanche, les réponses au questionnaire ont permis d'identifier les types d'effets observés par les porteuses et porteurs de projets financés par les fonds territoriaux.

Sur les 52 répondant-es, 43 identifient des effets (positifs). Pour les 9 autres, les effets sont difficiles à mesurer ou ils et elles n'ont pas encore assez de recul pour les identifier.

Les principaux effets cités concernent surtout *l'intérêt* suscité chez les participant-es (jeunes, tous publics, ou structures locales), *la prise de conscience* quant aux enjeux de développement durable ou de solidarité internationale, *le vivre-ensemble*, notamment lorsque les activités portent sur l'interculturalité, et dans une moindre mesure sur *l'engagement effectif* des jeunes ou encore la *génération de partenariats* pour les organisations porteuses.

Les effets cités correspondent globalement aux types d'effets que peuvent générer des actions d'ECSI auprès d'un public d'enfants / de jeunes et sont cohérents avec nos observations d'autres projets d'ECSI centrés sur ce public.



Un effet sur la dynamique d'ECSI mais pas sur les capacités des structures bénéficiaires

L'impact quantitatif des fonds territoriaux est réel : 249 projets ont été financés, mobilisant au total 795 partenaires et touchant environ 64 000 personnes¹². Partout, la « demande » a été au rendez-vous.

Concernant les porteuses et porteurs de projets, les formations (ex : formation sur les tandems solidaires) et les moments d'échanges entre pairs ont été appréciés et ont pu constituer des leviers de renforcement des capacités.

En revanche, l'effet sur les « structures » elles-mêmes, c'est-à-dire sur la capacité des petites associations d'ECSI, n'apparaît pas évident.

Comme indiqué dans la QE5, les fonds RECITAL ODD ne permettent pas de financer les RH des petites associations d'ECSI dont il s'agit du besoin principal à l'heure actuelle. En l'absence de ces moyens, ces structures ont du mal à conserver ou à mobiliser des personnes formées à l'animation d'actions d'ECSI, ce qui peut avoir un impact sur la qualité des actions par la suite.

Les exigences en termes de reporting de l'AFD ne jouent pas comme un vecteur de montée en compétences du secteur. La professionnalisation passe par le fait de disposer d'un minimum de ressources humaines formées et pérennes, ce que ne permettent pas ou peu les financements actuels (en dehors des postes FONJEP mais dont l'ampleur au niveau national reste limité).

¹² L'un des projets estime un nombre de personnes ciblées à 150 000, c'est une valeur extrême que nous avons retiré de l'analyse. Elle est relative à un projet de grande ampleur (plusieurs centaines de milliers d'euros) auquel RECITAL n'apporte que 5000 EUR sur une activité précise.

Conclusions :

Principal axe en volume financier du programme RECITAL-ODD, les fonds territorialisés ont permis de financer 249 projets et d'impliquer plusieurs milliers de participant-e-s autour de thématiques diverses et via des modes d'actions différents. L'accompagnement fourni par les RRMA a joué un rôle important dans ce contexte et le retour d'expérience des porteuses et porteurs de projet est très positif.

Conséquence logique de l'importance des actions en milieu scolaire (70% des actions financées par les fonds territoriaux toutes régions confondues), la plupart des effets reportés par les porteuses et porteurs de projets concernent l'écoute, la compréhension, l'envie de s'engager, ou encore le développement personnel des jeunes.

Les fonds territoriaux ont eu un effet sur les dynamiques d'ECSI en apportant des moyens financiers territorialisés et surtout accompagnés d'un dispositif d'accompagnement et de production d'information au niveau régional. En revanche, ils n'ont pas nécessairement un effet sur le renforcement des structures d'ECSI dans la mesure où ils ne permettent pas de financer des RH pérennes. Ce n'est pas l'objectif du programme RECITAL et des fonds territoriaux, mais ce manque de RH peut avoir une incidence sur la durabilité des effets du programme sur les dynamiques d'ECSI et le renforcement de capacités des actrices et acteurs (au niveau individuel) de l'ECSI.

QE8. DANS QUELLE MESURE LES RRMA SONT-ILS PARVENUS A METTRE EN PLACE LES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX, A S'APPROPRIER CES OUTILS ET A LES VALORISER SUR LEURS TERRITOIRES (AXE 3) ?

Une hétérogénéité du niveau d'appropriation des observatoires territoriaux

A l'inverse de l'axe innovation, la crise sanitaire n'a eu que peu d'incidence sur la mise en œuvre de l'axe 3 relatif à la mise en place d'observatoires territoriaux, qui a bénéficié d'un investissement conséquent des équipes des RRMA (6 ETP répartis dans les RRMA soit 0,66 par RRMA) et des moyens du programme. Le saut technologique à opérer pour certains RRMA a demandé un accompagnement technique soutenu dans la prise en main du système d'information en particulier.

Ainsi, l'élaboration de référentiels communs (notamment à partir des ODD) pour l'agrégation de données d'observatoire s'est adossée sur la coordination d'un groupe de travail inter-régional animé par Occitanie Coopération pour parvenir à des résultats remarquables.

En effet, la prise en main s'est faite plus tardivement pour les RRMA les plus récemment créés ou peu dotés en moyens humains. Pour l'un d'entre eux, la prise en main tardive s'explique par l'existence préalable d'un annuaire des acteurs sur le territoire porté par un collectif (CASI).

Toutefois, ces disparités tendent à s'estomper du point de vue technique puisque les 10 RRMA sont dotés de Customer Relationship Management (CRM) fin 2021. C'est désormais à travers l'usage du potentiel des observatoires qu'une certaine disparité se révèle entre réseaux. En effet, certains RRMA en font un véritable outil d'aide à la décision pour l'ajustement de leurs activités, pour étayer leur stratégie de développement. L'un d'eux note le « *décalage par rapport aux autres réseaux* » qui amorcent leur réflexion stratégique d'observatoire dans la phase préparatoire à RECITAL 2.

Des degrés de mise en œuvre des observatoires territoriaux (selon l'état des lieux interrégional 2021)

	10 RRMA impliqués dans l'Axe 3 de RECITAL ODD	Coordination, animation, appui technique	Annuaire régionaux des acteurs et projets et cartographies	Système d'information et d'aide à la gestion des données en commun	Production d'analyses sur les dynamiques régionales d'ECSI	Production d'analyses inter-régionales
BFCI	Bourgogne France Comté International					
CTD	Centraider					
GSCD	Gescod					
HS	Horizons Solidaires					
LC	Lianes Coopération					
OC	Occitanie Coopération					
PLCI	Pays de la Loire Coopération Internationale					
RBS	Réseau Bretagne Solidaire					
RSCP	Resacoop					
SC	So Coopération					
TS	Territoires solidaires					

Au démarrage de RECITAL ODD, seuls 2 RRMA étaient équipés d'outil de gestion pour administrer leur base de données, désormais ce sont 9 RRMA qui sont équipés d'un CRM + BFCI qui a son propre système. Cela a supposé une montée en compétences en gestion de base de données afin que chaque réseau ait les mêmes performances techniques (intérêt : économies d'échelle, réflexion commune, gain de temps...) et que le thésaurus soit commun conformément à la logique inter-régionale du programme. Cet investissement pose la question de la pérennisation de ces compétences internes pour certains RRMA. En effet, beaucoup s'appuient aujourd'hui sur l'accueil de stagiaires ou de volontaires en service civique pour animer cette fonction régionale. La mise à niveau de base a été largement atteinte et l'appropriation se fait chacun à son rythme.

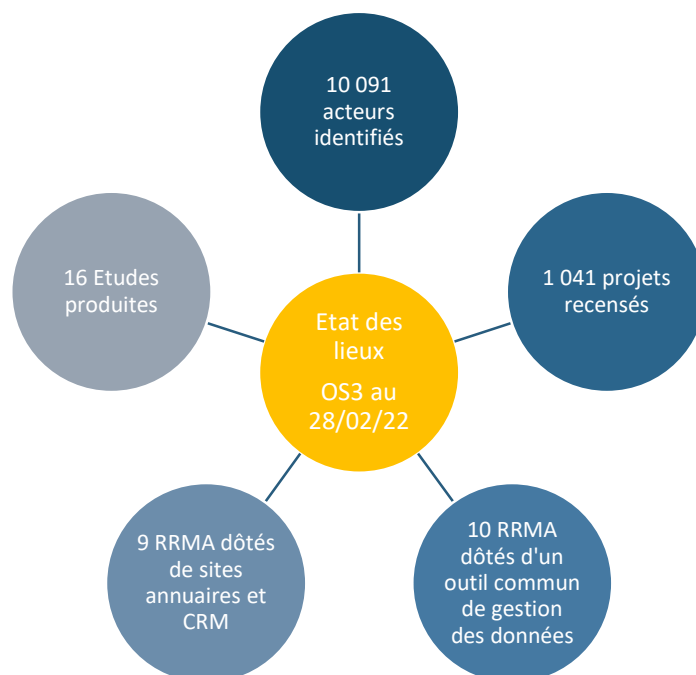
« Il existe un groupe de travail sur l'Observatoire qui fonctionne sur 1 réunion par mois avec les équipes techniques des RRMA au moins 10 personnes très investies de manière régulière. Les équipes sont convaincues et cela répond à un besoin de se former. Néanmoins elles ne sont pas dédiées à 100% à ce temps »

« Parfois les directions et les gouvernances ne priorisent pas cette orientation, car elles ne le considèrent pas comme une priorité. Beaucoup priorise l'approche de communication ou d'accompagnement d'acteurs, de notre point de vue cela nécessite d'abord de connaître les dynamiques existantes sur le territoire »

Extrait d'entretien

L'OS3 de RECITAL ODD a permis d'équiper 9 RRMA du système d'information spécifiquement conçu pour la gestion des données d'Observatoire. Il est composé d'un système multi site au sein duquel sont développés les annuaires et les modules cartographiques associés d'une part et d'autre part d'un logiciel CRM, outil de reporting interne qui permet l'analyse des données. Il suppose une actualisation au jour le jour qui représente du temps dédié par les équipes également pour inciter les acteurs du territoire à s'en saisir (incitation à travers les appels à projets des fonds territoriaux notamment ou des vidéos tutoriel).

Etat des lieux en termes de données et de production



Les objectifs fixés se sont avérés bien en dessous de la réalité. Par exemple, Territoires Solidaires s'était donné un objectif 100 acteurs référencés, alors qu'aujourd'hui l'Observatoire recense 554 acteurs et plus de 200 projets. Ces résultats montrent que l'observatoire répond un réel besoin de la part des acteurs du territoire qui ont su s'en saisir.

Le partage des données d'observatoire qui soulève des inquiétudes

L'évolution majeure qui a consisté à l'harmonisation de la gestion des données d'observatoire par quasiment tous les RRMA amène son lot d'interrogations : A qui cela profite-t-il finalement ? pour quels usages ? Elle fait écho à la nécessité d'une réflexion stratégique d'observatoire amenée consécutivement à celle du renforcement technique des équipes des RRMA. La question du partage de la donnée est sensible et constitue un frein au développement futur de l'axe 3 dans une perspective interrégionale.

Le corpus des données collectées à travers des référentiels communs comme l'intégration de données permettant la localisation des ODD, suscitent des intérêts évidents pour les institutions qui soutiennent ces évolutions favorables aux arbitrages liées à l'APD. Le MEAE est l'un des initiateurs à inscrire cette démarche d'observation depuis de nombreuses années et qui plus est dans le projet RECITAL ODD.

« Le MEAE fait part de son intérêt concernant les analyses qui résulteront de l'axe Observatoire qui pourrait alimenter la connaissance du Ministère en la matière ; cela dans un contexte de probable crise financière qui risque d'induire une priorisation dans l'affectation des budgets de l'APD, potentiellement au détriment de certains secteurs, dont celui de l'ECSI. »

Extrait du COPIL du 24.06.20

Les collectivités territoriales ne sont pas en reste et formulent des attentes fortes aux RRMA pour faciliter la connaissance des dynamiques existantes à partir des ODD et des acteur-rices qui les portent localement. In fine il s'agit pour elles de déterminer les moyens de les soutenir et donc d'orienter leurs moyens au service des acteurs. **C'est un moyen pour les RRMA de produire des propositions sur mesure aux acteurs de leur région.**

« On est quotidiennement sollicité par les adhérents et les partenaires [du RRMA] pour savoir qui sont les acteurs qui travaillent sur telles ou telles thématiques. Par exemple, au moment où la région a lancé son appel à projet Santé, elle nous a sollicité pour savoir qui serait apte à y répondre. Ça nous a permis de répondre en 5 min et nous épargne des phoning et recherches chronophages. »

Extrait d'entretien

Ce partage de la connaissance des dynamiques de solidarité et de citoyenneté sur les territoires est construit au service des acteur-rices locaux pour qui l'annuaire et la cartographie offrent une visibilité importante et dont les RRMA se saisissent aussi pour nourrir leur dialogue avec les collectivités locales. C'est une véritable plus-value dans le dialogue avec les collectivités qui ne disposent pas de cette connaissance et parfois un outil de plaidoyer.

Pour autant, **des inquiétudes sont fondées pour plusieurs RRMA quant à l'usage des données par le niveau national et supposent de prendre des précautions d'ordre stratégique.** Pour l'heure, la question d'un portail inter-RRMA n'est pas à l'ordre du jour et suppose d'associer leurs principaux partenaires afin de garantir les équilibres fragiles entre les soutiens régionaux et nationaux.

L'état des lieux interrégional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales : première publication thématique valorisant les productions interrégionales

Cette production constitue le principal livrable du travail commun des observatoires régionaux initiés par les RRMA. Bien qu'elle n'ait pas été initialement budgétée, sa réalisation a fait l'objet d'un accord entre les RRMA pour se doter des moyens d'une telle ambition. Le baromètre a reposé sur le principe de péréquation des engagements des RRMA. La définition des informations à recenser a mobilisé plusieurs RRMA pour identifier les sujets emblématiques et d'intérêt commun.

Il s'agit en effet d'un enjeu important de valorisation des actions menées sur les territoires à partir des productions et données des observatoires. L'axe observatoire ne se limite pas à la production d'analyses quantitatives et s'inscrit dans une logique thématique et de visibilité sur la capacité à produire de la connaissance pour répondre à des demandes multiples des territoires.

« L'Observatoire est le premier à proposer une cartographie nationale des dynamiques multi-acteur-rices. Il existe bien sûr des atlas mais qui portent sur une seule typologie d'acteurs, soit collectivité, soit association. Nous portons la valeur ajoutée à partir du maillage régional et non d'un bureau centralisé comme les autres réseaux. »

Extrait des entretiens

Le soutien de l'AFD a permis de renforcer la démarche d'observatoire et la production d'études thématiques régionales en fin d'année 2021 autour des dynamiques d'ECM ou d'ECSI ou la production de baromètres régionaux pour 6 régions (ex : Recueil d'initiatives de l'ECSI en pays de la Loire). Cela a favorisé les analyses pour la publication de l'état des lieux interrégional.

« Nous avons pu partager des tableaux, des annuaires de chaque réseau, ça permet une vision plus précise de ce qu'on peut dire sur les autres réseaux dans les rapports d'activités. On obtient des chiffres précis qui permettent d'argumenter et dire sur quels ODD on a un engagement plus fort ou moins fort par département / territoires. Le maillage départemental était peu précis jusque-là. C'est un livrable qui est en cours de finalisation. »

Extrait des entretiens

L'état des lieux rappelle par ailleurs, la préexistence de dynamiques de publications communes aux RRMA depuis 2018 qui ont toutefois suivi une nouvelle impulsion et une mise en avant évidente grâce au projet RECITAL ODD. L'une des actions collectives les plus emblématiques est celle qui a vu la co-réalisation de l'*Étude Covid-19. Crise sanitaire et solidarité internationale, premiers impacts pour les acteurs des territoires. Publication collective (tous RRMA)* en juin 2020.

Une stratégie régionale d'observatoire restant à installer

Une fois dépassées les considérations techniques et de moyens qui ont été centrales dans la phase 1 du programme RECITAL ODD, les RRMA attendent un retour sur investissement en particulier pour nourrir les orientations à venir, les stratégies de demain visant à mieux répondre aux besoins et aux

enjeux de leurs territoires. Comme le montre le témoignage suivant, le sujet mûrit au rythme de chaque réseau.

« L'hiver dernier on a commencé à rentrer dans les questions stratégiques, [...]. Il y a eu une enquête auprès de tous les réseaux pour savoir comment la mission observatoire est positionnée dans chaque Réseau. Une Synthèse et note stratégique ont été produites et transmises à l'ensemble des directeurs en guise d'état des lieux. Elle est restée lettre morte et cette discussion n'a pas vraiment eu lieu. Ça n'empêche pas d'avancer, car chacun a des idées, on progresse. »

Extrait des entretiens

L'échelle dans laquelle s'inscrit cette vision est résolument régionale ou inter-régionale et se démarque en cela d'une démarche centralisée. Ainsi, la gouvernance des observatoires repose sur des logiques territoriales et d'entraide entre territoires. Le réseau Centraider a réalisé une première étape de définition de sa stratégie d'observatoire à partir d'un diagnostic territorial qui lui permet de développer une ambition qui dépasse celle du projet RECITAL ODD, au service des actrices et acteurs de son territoire.

A ce stade aucun modèle de gouvernance propre aux observatoires (comme celui d'Educasol qui disposait d'une gouvernance spécifique) n'est évoqué par les RRMA. Néanmoins, **la nécessité de doter les RRMA d'une véritable stratégie d'observatoire est partagée par tous** et a fait l'objet d'une note « Observatoire » qui rappelle en particulier que *Récital est une étape au service d'une stratégie de plus long terme et non une finalité en soi.*

« Idéalement, un groupe de travail sur la stratégie régionale d'observatoire serait ouvert au conseil régional, à l'agence de l'eau pour aller au-delà de nos priorités et faire le lien avec des acteurs clés pour orienter les analyses. »

Extrait des entretiens d'évaluation

Conclusions :

Le soutien de l'AFD via l'axe 3 du programme RECITAL permet de renforcer et de faire évoluer la mission observatoire commune et fondamentale des RRMA : identifier et mettre en réseau. De façon générale, cet axe a impulsé une dynamique de production et d'analyse à l'échelle inter-régionale. Les observatoires sont essentiels au développement des RRMA, à l'analyse des dynamiques de territoires pour ajuster leurs services aux plus près des réalités locales.

Les résultats des deux premières années ont démontré une capacité inédite des RRMA à s'emparer ensemble des défis techniques que supposent la gestion des données collectées sous un même système et d'atteindre une forme d'harmonisation. Ils font face désormais aux défis de la définition de stratégies régionales et d'une vision commune pour dépasser la production de connaissances régionales.

La démarche d'observation centrée sur les ODD qui a supposé un alignement de tous les RRMA, se confronte à divers facteurs externes et historiques des réseaux qui en limitent pour le moment la portée, en particulier pour la production d'analyses thématiques inter-régionales.

D'autre part, le groupe de travail observatoire n'est pas un espace de décision et donc ne garantit ni la vision commune et stratégique des RRMA, ni l'engagement des moyens à consacrer aux observatoires.

Ainsi, la prochaine étape pour cet axe porte sur la poursuite du recensement des actrices et acteurs et projets et l'évolution vers une démarche d'élaboration d'outils d'aides à la décision notamment à l'échelle territoriale. Il s'agira aussi de développer la production d'analyses thématiques inter-régionales à partager avec les partenaires des différentes échelles dans un principe multiacteur-rices pour poursuivre l'essaimage visé par RECITAL ODD.

QE9. LE PROJET FAVORISE-T-IL L'APPROPRIATION DES ODD AU NIVEAU REGIONAL ET LOCAL ?

Les ODD et RECITAL, de quoi parle-t-on ?

Les projets soutenus dans le cadre des fonds territoriaux et des Tandems solidaires ont accordé une large place à un nombre réduit d'ODD : les ODD 4 et 12 représentent à eux seuls près de 50% des thématiques principales abordés par les initiatives. La forte représentation de l'ODD 4 est sans doute à rapprocher de la nature des publics ciblés (enfants et jeunes en milieu scolaire). Malgré la place prégnante dans les débats de société des enjeux sur l'égalité entre les femmes et les hommes ou la lutte contre le changement climatique, ces ODD ont été peu saisis par les acteurs.

ODD	Nb de projets reportés
Objectif 4 : Accès à une éducation de qualité	44
Objectif 12 : Consommation et production responsables	22
Objectif 16 : Justice et paix	16
Objectif 2 : Lutte contre la faim	14
Objectif 10 : Réduction des inégalités	12
Objectif 8 : Accès à des emplois décents	10
Objectif 13 : Lutte contre le changement climatique	7
Objectif 3 : Accès à la santé	6
Objectif 5 : Egalité entre les sexes	5
Objectif 14 : Vie aquatique	4
Objectif 6 : Accès à l'eau salubre et à l'assainissement	4
Objectif 15 : Vie terrestre	3
Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	2
Objectif 11 : Villes et communautés durables	1
Objectif 7 : Recours aux énergies renouvelables	1
Objectif 1 : Lutter contre la pauvreté	0

Source : Base de données provisoire des fonds territoriaux

Répartition des projets selon les ODD visés (surface fonction du nb de projets)

Source: Base de données provisoire des fonds territoriaux



Les intitulés des projets listés dans la base de données provisoire des fonds territoriaux mettent majoritairement en valeur la dimension internationale portée par les projets : « ici et ailleurs », « solidaire », « commun », « interculturel », etc. Parmi les projets qui ont été rencontrés dans le cadre de la mission d'évaluation, quelques-uns, toutefois, semblent insuffisamment ou difficilement créer du lien entre ODD et ECSI. C'est un point de vigilance dont les RRMA doivent se saisir en accompagnant les porteurs de projets à inscrire leurs actions dans la réflexion sur les interdépendances et l'enrichissement des démarches de sensibilisation que la dimension internationale porte.

Les Tandems Solidaires, initiative centrale dans la sensibilisation des publics scolaires aux ODD

Dans son objectif spécifique 2, RECITAL ODD ambitionnait de promouvoir des innovations en matière d'approches, méthodes et publics cibles en matière d'ECSI. La dynamique de l'axe 2 du programme a été fortement contrariée par les conséquences de la crise sanitaire du COVID qui a mis à l'épreuve l'agilité et les capacités d'adaptation des RRMA pour permettre d'organiser des activités de sensibilisation à destination d'un large public dans des conditions contraintes. Par exemple, le partenariat avec la CIMADE pour travailler en direction des personnes migrantes n'a pas pu se concrétiser, ce partenaire ayant privilégié la réponse aux conséquences de la crise sanitaire.

Les dispositifs des **Tandems Solidaires** ou similaires (dispositifs DiODD porté par Gescod), dans lesquels l'entrée ODD est souvent centrale, ont été fortement développés dans le cadre de RECITAL ODD et ils sont plébiscités par leurs porteuses de projets. Ils ont fortement mobilisé les établissements scolaires (dont des établissements agricoles), alliés traditionnels des actions d'ECSI mais auxquels il n'est pas toujours facile d'accéder pour les associations locales. Ils ont aussi associé les rectorats et les collectivités selon les territoires. **La crise sanitaire a paradoxalement aidé à la mobilisation des enseignant·es**, les actrices et acteurs de l'éducation ayant été plus demandeurs de ce type de dispositifs pour informer, comprendre et agir sur les causes plurielles sous-jacentes à la crise. Au-delà des enseignant·es, ce sont les chef·fes d'établissements qui se sont investi·es et ont facilité le déploiement des activités. L'entrée « ODD » a clairement favorisé la diffusion des tandems solidaires. En effet, l'enseignement des ODD fait partie des programmes scolaires tandis que plusieurs dispositifs de l'éducation nationale visent le développement de projets éducatifs autour du développement durable avec une entrée ODD (mais sans moyens financiers dédiés).

Dans leur mise en œuvre, **les RRMA ont joué leur rôle d'intermédiation entre acteurs associatifs et acteurs de l'éducation**, facilitant les rencontres et en mettant à disposition quelques moyens financiers qui, même modestes, permettent de lever des barrières à l'action. En Pays de la Loire, le dispositif des Tandems a permis au RRMA de mobiliser des actrices et acteurs sur des territoires ruraux jusqu'alors peu couverts (Mayenne et Sarthe). Cela participe directement au renforcement du maillage territorial du réseau et à la diffusion des ODD sur des territoires non couverts et auprès d'un public toujours plus important.

« Les élèves ont pu s'engager sur des projets liés aux ODD : certains élèves ont pu directement adopter des comportements plus éthiques et durables ! »

« Les jeunes sont sensibilisés sur ces enjeux des ODD, ils vivent avec les ODD au quotidien, ils pensent aux ODD dans leur action et activités au quotidien aussi bien dans la santé, bien être, gaspillage alimentaire, économie de l'énergie, gaspillage de l'eau, réchauffement climatique, gestion des déchets, prévention des discriminations, vivre ensemble, changement des regards sur les migrations... »

Des espaces de valorisation des actions en matière de sensibilisation aux ODD mais des outils peu valorisés au-delà

Pour promouvoir la diffusion des ODD sur chaque territoire, les RRMA ont mis en place des **commissions, groupes de travail, comités** qui ont cherché à mobiliser des actrices acteurs dans leurs diversité (Groupe ECSI an Pays de La Loire, Groupe Jeunesse en Bretagne, groupe Éducation globale et Citoyenneté en Bourgogne Franche-Comté, etc.). Ces groupes permettent de faire du lien entre actrices et acteurs, de s'actualiser sur ce qui se passe sur le territoire, de promouvoir son action et, finalement, de faire converger les acteurs des "éducations à..." avec comme boussole commune les ODD. Ces groupes mobilisent les membres des RRMA et certains de leurs partenaires. PLCI a mis en place un groupe de travail qui réunit l'ensemble des porteurs de projets des Tandems Solidaires qui offre un espace d'échanges d'expériences et de pratiques mais également un espace de valorisation des acteurs associatifs auprès des collectivités et institutions académiques.

Suite à Tandem, on a pu bénéficier d'un agrément de l'académie d'intervenir en milieu scolaire : reconnaissance par l'éducation nationale de l'expertise de notre association.

Extrait d'entretien

Afin de promouvoir les actions portées par les membres des RRMA, RECITAL ODD a organisé dans sa phase finale des rencontres de restitution et valorisation qui ont fortement contribué à rendre visible l'action en faveur des ODD. Ces rencontres ont été des moments privilégiés pour valoriser les expérimentations portées par les fonds territoriaux et par l'axe 2 ainsi que diffuser les productions réalisées directement par les RRMA ou par les porteurs de projets (ex : Recueil des initiatives d'ECSI en Pays de la Loire).

Au-delà de la mise en réseau entre acteurs, RECITAL ODD a permis la production de très nombreux outils de sensibilisation en direction de publics variés : Jeux, flyers, affiches, mallette pédagogiques, BDs, etc. Ces outils ont été conçus par les porteurs de projets et par les publics eux-mêmes dans le cadre de démarches participatives. La plupart des acteurs interrogés ont eu le souci de concevoir des outils qui puissent perdurer avec des contenus ajustables ou dont les données ne sont pas immédiatement passées d'actualité. Cependant, hormis les associations les plus aguerries en matière d'ECSI qui vont utiliser ce matériel dans leurs animations courantes, les porteuses et porteurs de projets n'ont pas intégré à leurs démarches la phase de diffusion et d'accompagnement à l'appropriation des outils ou autre mallette pédagogique. Ils s'en remettent aux RRMA pour accompagner cette diffusion dans le cadre de leur mission de centre ressources (articulation avec l'observatoire) et plusieurs espèrent bénéficier à nouveau du soutien de RECITAL ODD pour engager des activités de diffusion, promotion, formation aux outils.

Une démarche volontaire d'aller vers des publics traditionnellement éloignés de l'ECSI

Comme souligné ci-dessus, pour les RRMA qui promeuvent dans leur stratégie une approche décloisonnée de l'ECSI, RECITAL ODD a fourni le cadre d'expérimentation qu'il manquait pour diversifier les moyens d'actions, les partenariats, les publics cibles, les outils de sensibilisation.

Certains RRMA se sont ainsi saisis des outils offerts par RECITAL ODD sur les axes 1 et 2 pour toucher de nouveaux publics traditionnellement éloignés de l'ECSI de manière expérimentale.

« Comme le cadre conceptuel était ouvert, on a pu pousser notre priorité vers les publics jeunes ruraux et quartiers prioritaires de la politique de la ville. On voulait sortir des réseaux habituels et RECITAL a constitué cette opportunité, avec des structures qui n'avaient pas l'habitude de s'engager dans ces projets »

Extrait d'entretien

Ainsi, Centraider ou Resacoop ont soutenu des projets qui mobilisaient des jeunes en milieu rural, via des MFR par exemple. Le projet Transibus soutenu par SO Coopération s'appuie sur une démarche d'aller-vers dans des territoires ruraux pour promouvoir les ODD et diffuser des outils pédagogiques aux enseignants et animateurs de l'éducation non formelle¹³.

PLCI et Resacoop ont ciblé des actions qui touchaient des jeunes issus des quartiers politique de la ville (QPV) en soutenant des associations d'éducation populaire et des partenariats avec les maisons de quartier.

TOTEM (PLCI) et Concerto (Territoire Solidaire) ont soutenu des associations partenaires de centre de formation des apprentis ou établissements d'enseignements professionnels qui n'avaient jamais été mobilisés dans des actions d'ECSI et encore moins pour promouvoir les ODD. Cela a d'ailleurs conduit les acteurs associatifs à renouveler leurs approches pédagogiques et enrichir ainsi leur abordage des ODD.

Pour les associations, c'était une opportunité d'aller vers un nouveau public : jeunes certes mais avec une maturité professionnelle. Ils ont dû adapter leurs outils à ce nouveau public qui a du répondant et questionne ce que l'on leur présente. Cela a interrogé les méthodes de sensibilisation et les a fait évoluer.

Il y a clairement une meilleure appropriation des enjeux d'interdépendance de la part des jeunes et aussi des signes forts de leur implication : plusieurs d'entre eux sont allés sensibiliser leurs camarades de manière spontanée.

Extrait d'entretien

En Nouvelle Aquitaine, l'axe 2 a soutenu le développement d'une mallette pédagogique pour appréhender de manière ludique et participative les enjeux de la citoyenneté et de l'engagement via le prisme des ODD¹⁴. La mallette a été conçue avec la participation de jeunes volontaires en service civique, des personnes placées sous-main de justice ou encore des jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance pour réfléchir collectivement aux enjeux de la citoyenneté. La mallette est destinée à des animateurs, éducateurs qui travaillent avec tout type de public. Les ODD sont abordés en fin de parcours du jeu collaboratif en lien direct avec les productions des participants et non comme un cadre théorique de sensibilisation. Cette expérimentation va être présentée aux membres du RRMA des Pays de la Loire qui souhaitent s'engager dans des actions en direction des personnes en détention.

Toutefois ces initiatives ne doivent pas faire oublier l'importance des actions à destination des jeunes en milieu scolaire qui représentent 70% environ du total des actions soutenues par les fonds territoriaux.

¹³ <https://www.odyssey79.fr/l-oddyseum/>

¹⁴ <https://www.etica-consultants.fr/actualités>

Des synergies avec le monde culturel ou le secteur des entreprises impulsées grâce à RECITAL

Renforcée à travers les groupes de travail thématiques de plusieurs RRMA, la complémentarité des approches entre acteurs et actrices de différents secteurs, habituellement peu investis par l'aide publique au développement, s'est concrétisée de manière plurielle. Ainsi, le groupe "Culture et développement" de SO Coopération s'est consacré à des rencontres sur l'action culturelle et les ODD, le patrimoine et la coopération internationale. Outre la mobilisation régulière d'acteurs pluriels, dont une vingtaine issus du monde culturel, de la coopération internationale ainsi que du développement durable, le groupe de travail a produit différents supports à visée stratégique et pratique. Une boîte à outils de l'action culturelle pour le développement a été produite et diffusée et une stratégie globale de la coopération culturelle extérieure a été rédigée. Ces résultats font écho à une tendance observée à l'échelle nationale, le dynamisme en terme d'ECSI incluant des partenaires du domaine culturel.

Dans autre une logique d'ouverture, un groupe de travail régional animé par Centraider, s'est consacré à la responsabilité sociale des entreprises et sa contribution aux ODD, qui a associé deux pôles économiques (Dream Eau et milieux et Vegepolys Valley) dès le début du projet RECITAL. Ces travaux ont permis de renforcer la dimension multiacteurs de RECITAL tout en structurant de nouveaux espaces de dialogue et de participation au sein du Conseil régional : *la conférence permanente des relations internationales, permettant d'impliquer des acteurs institutionnels tels que l'agence régionale de développement économique Dev'Up ou encore la Direction du développement économique.*

Cette démarche d'innovation en répondant aux besoins des acteurs, a également abouti à la proposition d'un nouveau service de Centraider facilitant le mécénat de compétences à l'international.

Conclusion

La première phase du programme RECITAL ODD a mis à l'épreuve les RRMA dans leur volonté de diffusion et d'appropriation des ODD par un large public. La crise sanitaire a freiné le déploiement d'un certain nombre d'activités qui devaient permettre l'expérimentation et l'innovation selon des enjeux identifiés par chaque réseau sur son territoire.

Les RRMA se sont largement saisis du dispositif des Tandems solidaires pour mettre en œuvre cet objectif. Ils ont accompagné la sensibilisation d'un public scolaire traditionnellement ciblé par l'ECSI au sein des établissements qui ne sont pourtant pas toujours facilement accessibles. La crise sanitaire a favorisé l'adhésion des actrices et acteurs éducatifs à l'ECSI comme outil de compréhension des enjeux de la crise et les RRMA ont assuré un rôle d'intermédiation et de mise à disposition de moyens pour faciliter ces rencontres.

Plusieurs initiatives innovantes portées par les projets des fonds territoriaux et les expérimentations de l'axe 2 ont ciblé des publics traditionnellement éloignés de l'ECSI en adaptant leurs démarches et outils de sensibilisation et en promouvant des approches participatives issues de l'éducation populaire s'appuyant sur les ODD comme un outil de mise en valeur des savoirs partagés plutôt qu'un cadre théorique. Cette volonté d'aller-vers associée aux approches participatives se révèle profondément transformative pour les personnes qui sont accompagnées. Ces initiatives doivent être au cœur de la prochaine phase de RECITAL ODD pour porter une approche renouvelée de l'ECSI. D'un point de vue

programmatische, des liens doivent être plus systématiquement permis entre les axes 1 et 2 du programme pour faire dialoguer ces innovations.

La large mobilisation des parties prenantes aux activités des axes 1 et 2 a fortement contribué à la diffusion au niveau local et régional des ODD auprès des enseignants et responsables d'établissements scolaires, professionnels, universitaires. Les entreprises ont également été parties prenantes et sensibilisées, notamment en région Centre Val de Loire. Ces mobilisations doivent se renforcer pour enrichir et renouveler l'abordage des ODD au regard des intérêts d'acteurs d'univers variés.

Enfin, de nombreuses productions de nature très variées ont été réalisées dans le cadre des projets et par les RRMA eux-mêmes et la prochaine phase doit veiller à assurer leur diffusion et leur appropriation par un large public.

QE10. QUELS SONT LES RESULTATS ET EFFETS DU PROJET RECITAL ODD SUR LA STRUCTURATION ET L'ARTICULATION ENTRE LES DIFFERENTES ECHELLES, SECTEUR ET ACTEURS/ACTRICES QUI COMPOSENT L'ECOSYSTEME DE L'ECSI ?

La mise en réseau au niveau local et régional amplifiée par le projet

L'impulsion donnée par le projet RECITAL ODD est manifeste à l'échelle régionale comme locale et se traduit très concrètement à travers les dispositifs d'appui et de rencontres mis en place par les RRMA autour de plusieurs axes du programme. On note d'une part, **l'incitation à la co-construction des projets à plusieurs partenaires et l'invitation à composer des consortiums d'actrices et d'acteurs** à travers les règlements des appels à projets qui déclinent les fonds territoriaux.

Les appels à projet relayés ont fait naître des besoins des acteurs sur les actions de sensibilisation, d'ateliers, de formation pour découvrir des outils ECSI et mieux cerner les contours de cette démarche. Ils répondaient aussi au besoin d'interconnaissance.

Extrait d'entretien

Ainsi, Territoires Solidaires a privilégié des rencontres par petits groupes autour de thématiques et a ponctué son dispositif CONCERTO de **réunions entre lauréats pour installer les relations conviviales entre actrices et acteurs tout en favorisant les territoires où ces dynamiques sont moins actives**. So Coopération a réuni les lauréat d'ODDYssées dans une communauté de pratiques pour favoriser la mise en réseau et l'échange entre pairs. On retrouve ces mêmes effets sur la mise en réseau qui est centrale dans le processus des Tandems Solidaires qui favorise les espaces de rencontres et de dialogue sur le plan régional.

« Avec PLCI, il y a les rencontres des Tandems solidaires (2 fois par an) qui permettent des échanges entre différents acteurs de la région. On échange sur nos pratiques, nos outils, on trouve des idées. »

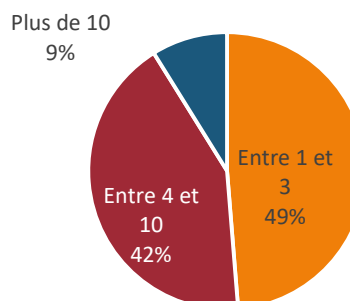
« Autre intérêt de RECITAL : on prend part au groupe de travail ECSI. Ça permet de connaître les autres acteurs, connaître ce qu'ils font, etc. »

La mise en place de groupes de travail thématiques par les RRMA dans le cadre de RECITAL ODD participe de cette facilitation en provoquant parfois les liens entre actrices et acteurs qui ne se croiseraient pas ou n'y accorderaient pas leur attention sans cette impulsion.

Ces activités favorisant la mise en réseau ont une incidence concrète sur les projets financés via RECITAL ODD. Plus de la moitié des projets financés ont mobilisé plus de 4 partenaires, et près d'un projet sur dix en a mobilisé plus de 10. Au total, 793 partenaires ont été mobilisés.

Répartitions des projets selon le nombre de partenaires mobilisés (sur 249 projets)

Source: base de données provisoire des fonds territoriaux



Un projet qui souligne et encourage l'action collective et la logique multi actrices / acteurs

La démarche de RECITAL ODD est intrinsèquement liée à une **logique multi actrices / acteurs** des RRMA et se décline donc dans les différents axes mis en œuvre dans le projet. Elle est, **rappelée et confortée à travers les outils et dispositifs déployés** pour encourager l'action collective qui associe des sphères d'actrices et d'acteurs de la société civile comme des pouvoirs publics. 95% des projets financés recensés par les RRMA ont été mis en œuvre dans une démarche multi-actrices/acteurs.

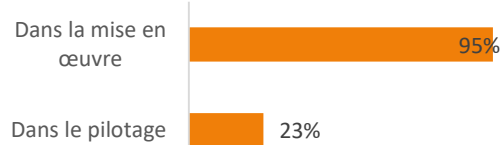
« On a amené les gens de l'ECSI à faire du multi-acteurs, les associations vers le secteur de l'éducation. Ils sont habitués à avoir une démarche en silo : là on leur demande de faire de la co construction et cela amène chacun à se poser des questions qu'on n'a pas l'habitude de se poser. »

En revanche, seulement 23% des projets reportés sont pilotés par une coalition multi-actrices/acteurs. Il existe donc une marge de progression sur cet aspect. Les temps de rencontres régionales impulsées grâce au projet RECITAL ODD ont permis d'identifier plusieurs pistes pour renforcer l'effectivité des partenariats multi-actrices/acteurs. Ces pistes supposent une démarche collective et faisant appel à l'ensemble des parties prenantes pour rechercher des solutions avec :

- Du temps à consacrer à l'interconnaissance entre partenaires de différents horizons suppose de renforcer les moyens dédiés pour favoriser la compréhension réciproque des intérêts, des besoins et des logiques d'intervention de chaque partie prenante, en particulier en amont des appels à projets.
- Le centrage des actions sur l'échelle locale peut limiter le potentiel à identifier des partenariats innovants et des expertises qui puissent faire levier pour amplifier les effets des actions. Les partenariats inter-régionaux peuvent être pertinents.

Présence du multi-actrices/acteurs dans les projets financés (sur 249 projets)

Source: base de données provisoire des fonds territoriaux



- L'identification des fonctions clé au sein de chaque type d'acteurs (enseignements, insertion, culture, réseaux d'entreprise) pour faciliter leur mobilisation dans les projets multi-actrices/acteurs.

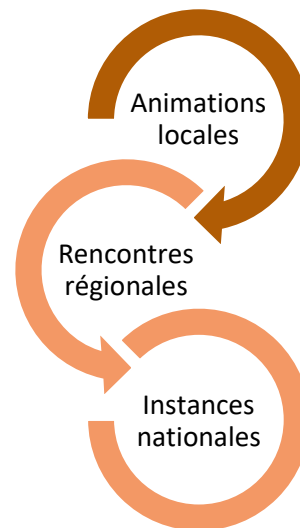
« Tandem et Totem ont permis de répondre à ce besoin et de renforcer les liens avec le secteur de l'éducation et en particulier en s'appuyant sur le réseau qui nous permet de rencontrer et mettre en lien. »

Extrait d'entretien

Enfin, il convient de rappeler une limite intrinsèque au programme RECITAL ODD du fait du canal financier : le dispositif I-OSC qui ne peut que financer des OSC (y compris pour les financements de 2^e et 3^e niveaux). Par conséquent, il ne peut que financer des projets multi-actrices/acteurs portés par des associations alors que dans certains territoires, des collectivités pourraient assurer ce rôle.

Des articulations entre les échelles régionales et locales, régionales et nationales mais peu évidentes entre échelle locales et nationales

L'articulation entre les échelles au sein du projet s'incarne par des **espaces de dialogue et de rencontres favorisée par l'architecture du programme** : via les instances mises en place à différents niveaux (COPIL, COTEC, groupes de travail, jurys locaux), par les rencontres régionales et temps forts qui ponctuent le projet en associant à la fois les actrices et acteurs locaux et les partenaires institutionnels (ou leur représentation dans les territoires), et enfin à travers les animations locales réalisées grâce aux fonds territoriaux auxquelles peuvent prendre part les partenaires nationaux, régionaux et locaux.



En revanche, étant donné l'ancrage dans les territoires des dynamiques d'ECSI, ce mécanisme d'articulation est plus limité entre les échelles nationales et locales. Dans le cadre du programme, on dénombre beaucoup de productions réalisées à l'échelle locale ou régionale (ex : état des lieux de l'ECSI en région) dont la valorisation et la diffusion ne peuvent être systématisées au niveau national. Néanmoins, certaines initiatives nées à un échelon local peuvent présenter un intérêt pour d'autres régions et présenter des possibilités de reproductibilité ou d'essaimage comme cela a été le cas avec les « tandems solidaires » ou la production de la mallette pédagogique Jeux de Citoyenneté©. Par conséquent, il pourrait être intéressant de prévoir des actions d'identification et de partage de certaines expériences locales à l'occasion d'évènements nationaux. Dans un deuxième temps, les initiatives qui soulèvent le plus d'intérêt pourraient faire l'objet d'une action spécifique d'accompagnement pour les actrices et acteurs d'autres territoires souhaitant les répliquer (comme les tandems solidaires).

« Chaque projet est intéressant individuellement, et aussi dans sa mise en résonance avec d'autres initiatives. On peut y lire la possibilité de reproductibilité. »

Extrait d'entretien

La durabilité des effets générés par le projet pour changer d'échelle, prochaine étape ?

Comme relevé précédemment, de nombreux projets ont débouché sur la production de supports de sensibilisation, de maquettes pédagogiques, etc. Tous les porteurs de projet n'ont pas anticipé la question de la valorisation de ces outils au-delà d'une simple diffusion. La seconde phase de RECITAL ODD est ainsi attendue par certains comme la suite logique pour permettre de faire vivre ces outils.

Des graines ont aussi été semées au-delà des outils dans les consciences des citoyens les plus jeunes et la mesure de leurs effets, doit nécessairement s'inscrire dans un temps plus long.

« Oui les adolescents sont beaucoup plus perméables qu'on ne s'imagine, ouverts au dialogue avec les adultes, ouverts à la différence, à l'étranger, cette expérience a valorisé leur créativité de façon jubilatoire, les a réveillés de leur passivité, leur a ouvert les yeux de façon sensible sur les questions d'immigration, sur leur appartenance à un tout indissociable, et sur la nécessité de prendre soin de l'environnement. »

Réponse à l'enquête en ligne

Une attention particulière est à porter quant à la durabilité des partenariats qui se sont tissés pour des projets ponctuels. Leur évolution sera un signe du potentiel de pérennisation et de la continuité des effets de la sensibilisation sur les publics scolaires notamment.

Les projets qui s'inscrivent dans des perspectives de consolidation de réseau d'acteurs sont déjà à l'œuvre et mériteraient d'être référencés par ce critère. Comme celui de développer un dispositif de pépinière de projets solidaires et durables qui constitue un nouvel axe porté par Eurasianet pour viser des jeunes intéressés par l'acquisition d'une première expérience dans la gestion de projet et la solidarité au sens large.

C'est également dans ce sens, que Territoires Solidaires étudie l'évolution de CONCERTO en deux dispositifs distincts : l'un dans la continuité du premier en s'adressant aux nouveaux acteurs tout en ciblant les publics plus éloignés des dynamiques de coopération internationale ou d'éducation à la citoyenneté, et le second visant à essaimer plus largement en permettant aux structures de changer d'échelle. Il s'agit en effet de rechercher les moyens d'élargir le champ des possibles et de réunir le plus grand nombre d'acteurs. Quant à SO Coopération, le fonds territorial mis en place vise déjà des dynamiques multiactrices davantage structurantes, avec des financements à hauteur de 10 000 EUR (certes limités mais deux à cinq fois plus élevés qu'ailleurs) par groupement. Là aussi la question de la pérennité des dynamiques générées va se poser dès la phase 2 et pose la question du positionnement global des fonds territoriaux : appui à un foisonnement d'initiatives ou appui à la consolidation des dynamiques d'ECSI ?

Conclusions :

La structuration de nouvelles alliances plus ou moins pérennes autour de projets a réellement été impulsée par le projet RECITAL ODD dans l'ensemble des territoires participants. Le projet favorise ces dynamiques principalement aux échelles locales et régionales, ses effets sont plus limités pour l'articulation entre les niveaux nationaux et locaux. Pour autant, ce constat est cohérent avec les principes dans lesquels le programme s'est structuré, la logique multi actrices/acteurs et la logique inter-régionale des dynamiques.

La durée de la première phase du projet, ne permet pas de mesurer la durabilité des effets des initiatives comme des productions réalisées et suppose de laisser le temps à la structuration attendue de s'installer pour pouvoir l'observer plus systématiquement et envisager, lorsque cela est possible, des changements d'échelles.

QE11. DANS QUELLE MESURE LE PROJET RECITAL CONTRIBUE-T-IL A CONSOLIDER ET A LEGITIMER L'ACTION DE LA CIRMA ET DES RRMA ?

La multiplication des partenariats, à tous les niveaux

Dans sa première phase, le programme RECITAL ODD a mobilisé 11 RRMA dont Résacoop, non membre de la CIRMA. La phase 2 actuellement en construction prévoit d'ores et déjà d'inclure 2 nouveaux réseaux : le RRMA Karib Horizons et le réseau départemental Ycid. Ce sont ainsi tous les RRMA qui participent au programme RECITAL ODD.

Dans le cadre de RECITAL, la CIRMA a noué des alliances avec des partenaires nationaux (dont ceux ayant une organisation décentralisée) : l'Agence des micro-projets et le FORIM dans le cadre de l'axe fonds territoriaux, le F3E pour l'accompagnement des processus d'évaluation et de capitalisation, ou encore Sciences Po Toulouse.

Dans sa logique de subsidiarité, il appartient aux RRMA de nouer des contacts avec les acteurs des territoires, dont ceux de la jeunesse (éducation formelle et non formelle). RECITAL ODD, via les fonds territoriaux et l'axe innovation a directement contribué à développer ces nouveaux partenariats : DRAJES, FONDA, Comité 21, DREAL, CANOPE, etc. Ces opportunités ont été rendues possibles notamment par le mouvement de déconcentration des politiques publiques engagé dans divers domaines d'action depuis 2017 et dont les RRMA ont su se saisir, grâce à une plus grande crédibilité et légitimité d'intervention sur leurs territoires.

Tous les fonds territoriaux ont par ailleurs été imaginés avec le concours des collectivités de chaque territoire, au premier rang desquels les Régions. Les Conseils régionaux sont parfois associés à la gouvernance des fonds, les dispositifs sont pensés en complémentarité de ceux existants et les objectifs poursuivis par les fonds territoriaux sont établis en étroite relation avec les politiques publiques territoriales de chaque région.

Au-delà de la CIRMA, la consolidation du modèle de RRMA

La création de la CIRMA avait pu soulever certaines réticences. Résacoop notamment avait fait le choix de ne pas rejoindre la structure faitière des RRMA. Ces réticences semblent aujourd'hui moins fortes. En deux ans à peine le programme RECITAL ODD s'est imposé dans le paysage de l'ECSI. L'adhésion de Résacoop à la CIRMA notamment a été confirmée en tant que membre associé.

Au-delà de l'attrait de la dynamique interrégionale, le programme RECITAL contribue à consolider le modèle de RRMA lui-même. Toute nouvelle structure sait ainsi qu'elle pourra disposer de moyens concrets non seulement pour assumer son rôle d'animation et d'accompagnement, mais aussi pour soutenir concrètement les initiatives des actrices et acteurs de son territoire. En faisant partie de RECITAL ODD et de la CIRMA elle pourra aussi s'appuyer sur la connaissance et l'expérience de ses pairs, ce qui facilitera d'autant plus sa montée en puissance. L'entrée de Karib Horizon dans la seconde phase du programme et la CIRMA permettra de valider ou non cette perception.

Le renforcement des capacités des RRMA

La mise en œuvre des activités a directement contribué au renforcement des compétences des réseaux, dans différents domaines et selon différentes échelles : gestion de projet, gestion comptable et budgétaire, animation et gestion des fonds, développement du rôle d'observatoire régional, modalités innovantes pour des activités d'ECSI, etc. Cela ne s'est pas fait sans mal car il a fallu faire évoluer la nature des postes et donc les compétences des chargé-es d'animation d'ECSI vers la coordination de programmes d'ECSI.

Le renforcement des moyens d'action contribue à un meilleur ancrage territorial des RRMA, « *on couvre mieux le territoire, on anime plus et mieux* ».

Le programme a particulièrement consolidé l'approche multi-actrices/acteurs : rapprochement avec des acteurs et actrices habituellement éloigné-es de l'ECSI, regroupement de structures qui ne travaillaient pas ensemble au sein de projets communs, meilleure interconnaissance, meilleure coordination des actions, etc.

« Certains réseaux ont moins l'habitude de travailler en partenariat avec les collectivités. Grâce aux échanges de pratiques permis par les groupes de travail du programme RECITAL ODD, ces réseaux se sont renforcés : ils ont vu la valeur ajoutée d'une collaboration avec les CT, trouvé des outils pour travailler ces partenariats et progressivement fait évoluer leur positionnement vis-à-vis de ces partenariats »

Entretien

Ces synergies et les actions développées créent des espaces de valorisation des OSC impliquées en matière d'ECSI auprès des pouvoirs publics et les incitent encore plus à les considérer dans la promotion des ODD.

« RECITAL permet de montrer aux institutions locales que la feuille de route de la France pour 2030 n'est pas qu'une intention politique. L'ONU c'est la région ! »

Atelier interrégional

Un cycle projet court qui ne favorise pas la construction d'une vision commune

La première phase de mise en œuvre du programme RECITAL a duré 2 ans, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021. Cette première phase avait valeur de phase test pour déterminer la pertinence et la capacité des RRMA à porter un fond intermédié mais aussi à démontrer la valeur ajoutée de l'approche territoriale de la promotion des ODD. L'ambition était élevée et les contraintes / défis de mise en œuvre importants, renforcés par la survenue de la crise sanitaire.

A ce défi s'ajoute la tenue d'un calendrier imposé par le cadre de financement du dispositif IOSC de l'AFD qui oblige dès le premier trimestre de la deuxième année de mise en œuvre à anticiper la préparation de la phase 2. La CIRMA étant garante du principe de subsidiarité de l'approche interrégionale, elle doit veiller à organiser la contribution de l'ensemble des réseaux membres et ensuite proposer un cadre commun d'actions. Cette course du cycle de projet ne favorise pas la co-

construction d'un programme autour d'une vision commune et oriente le CA dans une fonction de validation d'un programme d'activités plutôt que d'appropriation d'enjeux communs.

Un déséquilibre entre missions des RRMA ?

A la base, le financement des RRMA repose sur une double convention avec la DGM-CIV et la DAECT du MEAE et sur une subvention des conseils régionaux. Ce financement de fonctionnement permet de soutenir 8 priorités- dont l'ECSI – de manière transversale. Les RRMA ne s'engagent pas – du moins de manière chiffrée – sur la répartition des budgets entre ces 8 priorités.

Le programme RECITAL ODD induit un changement de paradigme. Désormais, une de ces priorités – l'ECSI – dispose d'un financement qui lui est propre, en plus de ceux du MEAE et des Régions qui sont multisectoriels (l'ECSI est un des 8 domaines visés par la convention avec le MEAE). Qui plus est, ce financement est relativement important : il a permis d'augmenter d'un tiers en moyenne le budget des RRMA. Cela fait de l'ECSI, une démarche transversale dominante dans l'intervention des RRMA et pourrait créer un déséquilibre par rapport aux autres domaines d'intervention. Toutefois ce constat est à nuancer car d'autres domaines d'intervention font l'objet d'une convention financière avec les RRMA, comme l'animation des dispositifs 1% Eau, Déchets, Énergie (avec le pS-Eau et AMORCE).

On peut aussi considérer le modèle de fonds territoriaux développé dans le cadre de RECITAL comme une base destinée à se développer. A l'avenir, le modèle pourrait être étendu à d'autres secteurs – en partenariat avec les têtes de réseaux existantes. Les fonds territoriaux RECITAL ODD pourraient évoluer vers un instrument de financement multisectoriels et/ou multibaillleurs.

Conclusions :

Le programme a participé directement au changement d'échelle de l'intervention de plusieurs RRMA en matière d'ECSI sur leur territoire. En renforçant les moyens dédiés aux activités via notamment les fonds territoriaux, et à leur visibilité, RECITAL ODD consolide le positionnement des RRMA vis-à-vis des partenaires institutionnels et contribue à une meilleure reconnaissance par l'ensemble des partenaires et parties prenantes. Ces effets ont aussi un impact sur la consolidation de la CIRMA elle-même qui regroupera à partir de 2022 l'ensemble des RRMA.

Pour certains réseaux, la contrepartie de cet important effet levier est l'existence désormais d'un certain déséquilibre entre domaines d'intervention (notamment dans l'accompagnement), l'ECSI représentant une part importante voire prépondérante de l'action de certains RRMA, ce qui peut donner l'impression de moins intervenir dans d'autres domaines. Par ailleurs, le calendrier imposé par les contraintes du cycle de projet a pu être un frein à l'exercice de la dynamique participative aux différents échelons des RRMA.

III- Analyse prospective

PILOTAGE ET GOUVERNANCE

La première phase du programme a permis à la coordination de mettre en place des outils de suivi qui vont perdurer dans la seconde phase et continuer à faciliter le pilotage opérationnel de l'action. La manière dont la coordination s'est incarnée durant cette phase, la posture pédagogique, empathique et bienveillante du coordinateur sont l'une des conditions de réussite du fonctionnement du pilotage du programme qui fait intervenir une multitude de parties prenantes au sein des réseaux.

L'équipe de coordination du programme va être renforcée dans la phase 2, amenant à un nouveau partage des missions. Les personnes qui seront recrutées devront faire perdurer cette **culture du travail et de la coopération** pour maintenir l'esprit de solidarité entre coordination et chargé-es de mission RECITAL. Par ailleurs, l'élargissement de l'équipe pour la phase 2 est l'occasion de poursuivre l'expérience de travail collectif inter-réseaux en localisant la création des nouveaux postes dans de nouveaux RRMA.

Nous avons noté que la gouvernance du programme RECITAL lors de la phase 2 s'orienterait vers :

- Un pilotage stratégique par le CA de la CIRRMA.
- Un pilotage opérationnel par un comité technique national rassemblant des binômes directeur-riche / chargé-e RECITAL de chaque RRMA.

Concernant le pilotage stratégique, nous considérons qu'il serait préférable de séparer le pilotage stratégique du programme et celui de la CIRRMA. La CIRRMA ne se résume pas au programme RECITAL, d'autant plus qu'elle est dans une dynamique de diversification de ses partenariats. Par ailleurs, tous les membres du CA de la CIRRMA n'ont pas nécessairement la même maîtrise du programme RECITAL et du domaine de l'ECSI/des ODD en général. Enfin, étant donné l'ampleur (croissante) des sujets à traiter par la CIRRMA, le risque est de ne pas consacrer suffisamment de temps au pilotage stratégique du programme RECITAL. Il nous paraît donc important de disposer d'une instance ad-hoc dédiée à RECITAL qui peut être composée des membres du CA de la CIRRMA mais qui ne constitue pas une instance de gouvernance de la CIRRMA.

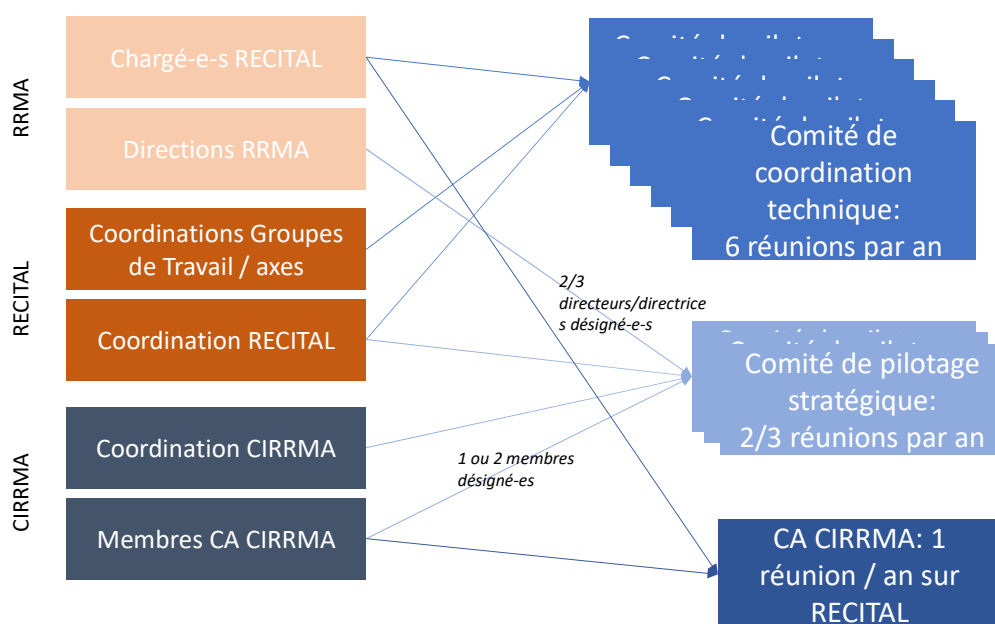
Concernant le comité technique (COTEC), la formule envisagée nous semble trop lourde et peu opérationnelle : une vingtaine voire une trentaine de participant-e-s au total. Il nous semble qu'il n'est pas nécessaire de réunir l'ensemble des RRMA, le comité technique ayant une vocation très opérationnelle sur les aspects transversaux du programme RECITAL.

Nous proposons un schéma de gouvernance « classique », calqué sur les programmes SMA mis en œuvre par des collectifs ou plateformes et financés par l'AFD¹⁵ avec :

- **Un comité de pilotage stratégique** rassemblant le coordinateur de la CIRRMA, le coordinateur de RECITAL, deux ou trois directeurs-rices de RRMA désigné-e-s par leurs pairs, un-e membre du CA de la CIRRMA choisi-e par ses pairs pour suivre le programme. Les bailleurs pourraient assister à ces comités en qualité d'observateurs. Ce comité se rassemblerait **deux à trois fois par an** (hors sessions extraordinaires) pour suivre la mise en œuvre des grands axes du programme et prendre des décisions quant aux points d'arbitrage importants remontés par le comité de pilotage technique.
- **Un comité de coordination technique** rassemblant le coordinateur de la CIRRMA et les coordinateurs-rices des axes du programme (3 dans la phase 1) qui font l'interface avec l'ensemble des RRMA (sur chaque axe). On peut envisager la présence ponctuelle aussi d'animatrices/animateurs de groupes de travail selon les sujets évoqués. Ce comité se rassemblerait **6 fois par an** (hors sessions extraordinaires). Il aura pour but de suivre et piloter la mise en œuvre des activités du programme, de remonter les difficultés rencontrées, et d'identifier les points d'arbitrage à faire remonter au comité de pilotage stratégique.

Enfin, pour que la diversité des RRMA soit bien représentée, nous proposons **l'organisation d'un CA spécifique au suivi de RECITAL, une fois par an**. Celui-ci pourrait éventuellement associer les **directeurs-rices des RRMA**. Ce comité **se réunirait une fois par an**. Il pourrait aussi être couplé avec un évènement rassembleur des RRMA dans le cadre de RECITAL ou en dehors de RECITAL. Il aura pour but surtout d'informer les membres du CA et/ou les directions des RRMA sur l'avancement et le contenu du programme RECITAL et de prendre éventuellement des décisions stratégiques engageant la CIRRMA au-delà de RECITAL (ex : signature d'un nouveau partenariat).

Schéma alternatif de gouvernance proposé :



¹⁵ Tel que les PCPA ou les programmes du F3E

A noter que nous avons observé dans chaque région l'existence d'instances spécifiques, formelles ou informelles, à caractère technique et/ou à caractère davantage politique qui permettent de piloter RECITAL dans chaque région (format très variable d'un RRMA à l'autre). Par conséquent, le schéma proposé ne modifie pas la gouvernance de RECITAL au niveau de chaque région.

DYNAMIQUE INTERREGIONALE

Pertinence et valeur ajoutée par rapport aux besoins du secteur

Les RRMA couvrent une aire géographique régionale définie administrativement. Ce périmètre n'est pas nécessairement cohérent avec les dynamiques de mobilisation d'actrices et d'acteurs en région. Plusieurs actrices et acteurs d'ECSI situés à quelques kilomètres de distance peuvent se retrouver sur le territoire de deux ou trois régions et donc dépendre de différents RRMA, chacun avec son mode de soutien spécifique. C'est le cas notamment des actrices et acteurs de la Loire pouvant, à quelques km près, dépendre des RRMA des Pays-de-la-Loire, du Centre-Val-de-Loire ou Nouvelle Aquitaine.

Par ailleurs l'intérêt des équipes pour l'interrégional est fort : les équipes des RRMA mobilisées sur l'ECSI ont beaucoup apprécié les moments d'échanges entre pairs organisés sur chacun des axes du programme RECITAL. Ces échanges permettent de partager des bonnes pratiques, d'avoir des conseils de la part de personnes ou RRMA plus expérimentés ou d'articuler certaines actions.

La dynamique interrégionale est donc à renforcer :

- **Au niveau des bases de données :** En interconnectant les bases d'acteurs de données sur les acteurs. Il devrait être possible pour un acteur ou une actrice d'une région donnée de pouvoir identifier une organisation avec une compétence spécifique même si celle-ci ne se trouve pas dans sa région. Aujourd'hui, si un acteur ou une actrice ne trouve pas le bon contact sur le site de son RRMA, il devra regarder sur chacun des autres sites pour éventuellement avoir l'information (sites qu'il ou elle ne connaîtra pas de toute façon). D'autant que la notion de « proximité » est très relative comme le montre l'exemple des actrices et acteurs de la Loire.
- **Au niveau de l'échanges entre équipes ECSI des RRMA :** Les échanges doivent être poursuivis avec un questionnement sur la bonne entrée. Est-il utile de poursuivre une logique par « axe » du programme ? On peut imaginer que demain les échanges portent sur des enjeux spécifiques (ex : intégration du genre, mesure des effets) ou sur des natures d'actrices et d'acteurs à accompagner pour décloisonner l'ECSI (ex : sur les publics vulnérables).

Par ailleurs, **il est important de renforcer le lien entre les dynamiques interrégionales et la gouvernance du programme au niveau du RRMA.** Au sein des équipes en charge de l'animation de l'ECSI de plusieurs régions, le ressenti est parfois celui d'un décalage entre leur travail de terrain au quotidien, leur connaissance des dynamiques d'ECSI, et les décisions prises au niveau de la CIRRMA sur le programme par des personnes qui ne sont pas nécessairement des spécialistes de l'ECSI. Par ailleurs, il n'existe pas de courroie de transmission entre les travaux réalisés dans les groupes de travail interrégionaux et le comité de pilotage de RECITAL (rôle de la gouvernance de la CIRRMA dans cette première phase). Les enseignements transversaux qui pourraient être issus de ces travaux ne sont donc pas toujours remontés.

DYNAMIQUE PARTENARIALE

L'existence de la CIRMA facilite la mise en œuvre de partenariats transversaux à tous les RRMA (plutôt que de signer 13 partenariats au niveau des RRMA). La CIRMA a ainsi déjà signé des partenariats avec l'Agence des Microprojets (AMP) ou avec CUF. Cette politique peut être renforcée notamment :

Au niveau national avec le FONJEP : Le FONJEP pilote plusieurs fonds en cascade financés par le MEAE (ISI et JSI/VVSI) et l'AFD (postes FONJEP-ECSI). Le « public » des RRMA en matière d'ECSI est susceptible de répondre aux appels à projets du FONJEP mais peuvent manquer de dispositifs d'accompagnement pour le faire. Ils sollicitent d'ailleurs déjà les équipes ECSI des RRMA pour avoir de l'aide sur ces dossiers. Un partenariat à l'image de celui réalisé avec l'AMP pourrait être signé afin de mieux articuler le financement par le FONJEP et la fonction d'accompagnement et d'animation des RRMA. Les RRMA pourraient être mobilisés à l'avenir pour accompagner les porteuses et porteurs de projets à des fonds du FONJEP (accompagnement qui doit être cofinancé).

Au niveau national avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS), le Ministère de la Transition Ecologique (MTE). Ces trois acteurs, à des degrés divers, soutiennent des actions en matière d'ECSI (MAA) ou d'EDD (souvent des accompagnements et des ressources pédagogiques). Les articulations existent déjà au niveau local entre certains RRMA et les académies (ex : Bourgogne Franche Comté) ou les DRAAF (ex : Bretagne). Mais le fait de signer un partenariat au niveau national permettrait de renforcer la légitimité des services déconcentrés de l'Etat déjà mobilisés sur ces questions ou d'inciter de nouveaux services à rejoindre ces dynamiques là où ils en sont absents.

Au niveau national avec l'Agence Erasmus+ basée à Bordeaux : Les programmes d'Erasmus+ peuvent aussi être mobilisés pour financer des actions d'ECSI (y compris dans un cadre multiactrices-acteurs) dans les territoires (nous en avons recensé au moins 130 actions assimilables de l'ECSI impliquant des actrices et acteurs français sur les 5 dernières années¹⁶). **Au niveau européen, des liens pourraient être noués avec le Programme DEAR,** ou ce qui en prendra la suite à partir de la prochaine programmation pluriannuelle européenne (informations à venir dans les prochains mois). Ces programmes sont généralement peu ou mal connus des RRMA et du tissu associatif français en général et la CIRMA pourrait apporter une forte valeur ajoutée avec, en plus du travail de veille, une recherche d'articulation entre les équipes de ces programmes et les RRMA.

Au niveau régional et local, les politiques partenariales peuvent différer d'une région à l'autre en fonction des dynamiques existantes. Il est donc difficile de faire des recommandations générales.

On remarque néanmoins le très fort focus en termes d'acteurs sur l'éducation (formelle). Il pourrait donc être intéressant à l'avenir de favoriser l'émergence de dynamiques d'ECSI dans d'autres contextes.

Néanmoins, les expériences remontées par les actrices et acteurs de terrain montrent qu'en dehors d'actions qui ciblent la jeunesse ou d'action qui ciblent le grand public, elles et ils peuvent éprouver plus de difficultés auprès d'autres types de publics moins traditionnels (en situation de précarité par exemple). Par conséquent, il peut exister un besoin d'outillage préalable en la matière pouvant être couvert soit par RECITAL, soit par le FESTISOL soit par RITIMO (qui ont aussi une fonction

¹⁶ [Rechercher des projets financés | Commission européenne \(europa.eu\)](#)

d'apprentissage). Cela demande aussi de développer des partenariats avec des acteurs différents : les missions locales, les associations de lutte contre l'exclusion, les CEMEA...

PRISE EN COMPTE DU GENRE

Le genre dans l'ECSI et la Solidarité Internationale en France : d'un enjeu invisibilisé à un enjeu incontournable

Le concept de genre a rencontré des difficultés à s'implanter en France, il s'agit d'un domaine longtemps laissé de côté que ce soit dans le monde universitaire ou dans la solidarité internationale. Si des collectifs militants tels que Genre en Action (créé en 2003) ont contribué à rendre visible le besoin de travailler sur le genre dans la solidarité, c'est sous l'impulsion du ministère des Affaires Étrangères que va être créé en 2006 la première plateforme qui mobilise le milieu associatif sur le sujet et les pouvoirs publics : la Plateforme Genre et Développement (PGD). 2006 est également l'année de la création de la Commission Genre de Coordination SUD, espace de dialogue et d'apprentissage entre OSC permettant de favoriser l'émergence de positionnements de la société civile sur le sujet. Depuis, le genre est devenu un enjeu croissant de changement social, à la fois sur un plan stratégique, programmatique et méthodologique, y compris au niveau des politiques publiques. Ainsi, **la France s'est dotée en 2018 de sa troisième Stratégie Genre et Développement** intitulée « Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes - 2018-2022 » et a créé un fond de soutien aux organisations féministes.

De même, pour la période 2018-2020 ainsi que pour les années à venir le genre constitue l'une des grandes priorités de la stratégie de l'AFD ce qui se reflète dans l'augmentation des financements aux projets dédiés à la promotion des femmes ». Cependant, si l'intégration de la dimension genre dans les projets est désormais fortement recommandée, la définition du genre n'est toujours pas claire et est souvent restreinte à l'égalité femme-homme, y compris dans les documents stratégiques de référence sur l'APD française. Pourtant, le genre est en étroite relation avec le système patriarcal hétéronormatif dans lequel sont ancrées les relations de pouvoir basées sur le genre.

La libération de la parole et surtout de l'écoute avec le mouvement #MeToo, à la fois une conséquence de la récente évolution et un puissant accélérateur de la prise en compte des effets du système de genre, invite plus que jamais à se pencher sur cette dimension. Les scandales de harcèlements et de violences sexuelles qui n'épargnent aucun secteur nous montrent à quel point le genre est un sujet plus que légitime. De plus, différents mouvements féministes, anti-racistes mais également de jeunes femmes mettent de plus en plus en exergue l'articulation entre le genre et d'autres formes d'oppressions liées à la religion, au statut social, à l'origine géographique.

Les ODD et la lutte contre les inégalités fondées sur le genre dans une perspective intersectionnelle

Les ODD définies par l'Agenda 2030 sont fondés sur des valeurs universelles et une approche par les droits humains fondamentaux. Ceux-ci impliquent le principe de l'inclusion et donc la lutte contre toutes formes d'inégalités, de discriminations, ainsi que la remise en cause des systèmes (historiques et structurels) qui produisent et reproduisent les inégalités tant aux niveaux nationaux comme internationaux. Ainsi, les Etats membres de l'ONU ont posé comme principes « chapeau » aux ODD, les principes de « ne laisser personne de côté » et de « s'efforcer d'atteindre d'abord ceux et celles qui partent du plus loin ».

De même, le gouvernement français dans sa feuille de route pour l'agenda 2030 se donne pour premier enjeu prioritaire « d'agir pour une société juste en éradiquant la pauvreté, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous ». Cette feuille de route considère les inégalités et discriminations liées au genre comme l'un des principaux freins au développement et à la construction d'une société plus juste et égalitaire. Or, comme l'ont démontré de nombreuses autrices et chercheuses comme Kimberlé Crenshaw, Patricia Hill Collins ou Bell Hooks, ainsi

que des mouvements féministes, notamment des féministes « grassroots » et indigènes ou des communautés LGBTQ+, les discriminations et souffrances liées au genre s'articulent avec d'autres facteurs d'oppression et d'exclusion comme la situation d'handicap, la couleur de peau, l'appartenance ethnique ou encore la religion. Par conséquent, il est important de comprendre et d'analyser ces articulations dans chaque contexte et projet donné, afin de les prendre en compte, et éviter le risque de les reproduire voire contribuer à leur transformation (perspective intersectionnelle).

Le concept de genre

Le genre est à la fois un concept analytique, une construction sociale et un facteur clé de la division sociale et des relations de pouvoir dans les sociétés modernes. Le genre ne se limite pas à l'(in)égalité entre femmes et hommes, il va au-delà de ce principe car il est au cœur des dynamiques sociales et des relations de pouvoir qui mène à desempowerment des femmes et des personnes qui échappent aux normes imposées par le patriarcat. Le genre, naturalise et impose des rôles sociaux selon le sexe biologique – à travers des mécanismes tant systémiques et structurels que sociaux et intersubjectifs – et nous assigne des fonctions et des comportements. Le système de genre produit des inégalités et des injustices qui impactent en premier lieu les femmes ou les personnes avec une identité de genre « dissidente » par rapport au modèle hégémonique. Cependant, tous les membres de la société en subissent à divers degrés les conséquences, souvent sans s'en rendre compte, y compris les hommes qui se retrouvent enfermés dans un modèle de masculinité hégémonique qui produit des frustrations. Ainsi, les relations de genre, qui s'articulent avec d'autres facteurs d'oppressions et d'exclusion se manifestent de façon transversale et souvent implicite, tout en ayant des effets très concrets sur la reproduction des inégalités et de souffrances encore fortement présentes dans pratiquement toutes les sociétés.

Le genre dans l'ECSI : une reconnaissance croissante mais un outillage limité

Ces dernières années, de plus en plus d'organisations et de collectifs d'ECSI et de Solidarité Internationale intègrent le genre tant dans leurs projets et activités comme dans leur fonctionnement à des degrés divers. Par exemple, RITIMO publie sur son site Internet plusieurs articles et dossiers abordant le genre sous des angles divers dont un article publié en 2017 qui met à disposition une liste de ressources « pour éduquer au genre, éduquer à l'égalité ». Par ailleurs, des réseaux tels qu'Engagé.e.s et Déterminé.e.s, intègrent l'approche genre d'une manière transversale tant dans la recherche d'égalité dans leurs organes de représentations comme dans leurs outils et méthodologies pédagogiques. De même, d'autres tels que ActionAid, Oxfam ou Artisans du Monde mettent en œuvre explicitement une approche genre plus ou moins transversale. Les RRMA s'intéressent de plus en plus aux enjeux de genre, notamment à l'égalité femme-homme, l'autonomisation de femmes ou encore à l'intégration du genre tout au long du cycle du projet. C'est sur ce dernier aspect que se concentrent aujourd'hui certains RRMA dans l'accompagnement des actrices et acteurs. Par exemple, le RRMA Pays de la Loire Coopération Internationale a publié sur son site et/ou organisé en 2021 plusieurs événements et formations concernant l'intégration de genre dans les projets. Toutefois, dans le domaine de l'ECSI, les outils et méthodologies intégrant une approche de genre ou favorisant l'intégration de cette approche dans les actions d'ECSI menées restent rares.

Dans le cadre du projet RECITAL ODD, **le genre a été pris en compte de manière transversale par certains RRMA comme approche, et plus globalement a été visé comme thématique par certains projets (ODD 5)**. Cependant, cette prise en compte s'est faite plutôt sur la base de volontariat et s'est avérée inégale en fonction des RRMA et même d'une personne à l'autre au sein des équipes. Si certaines personnes apparaissent expertes en la matière et utilisent des outils spécifiques intégrant une approche de genre, d'autres au contraire ne semblent ni être sensibilisées ni utiliser d'outils en la matière.

L'un des objectifs du programme RECITAL ODD est l'accompagnement des acteurs et actrices ainsi que le soutien, y compris financier, des projets d'ECSI. Les trois axes du programme – fonds territoriaux, activités innovantes, observatoires – peuvent donc contribuer tant à la reproduction des relations de pouvoir basées sur le genre comme à leur transformation. En effet, la non-prise en compte du genre risque de les reproduire, tandis que l'intégration de l'approche genre serait un moyen d'agir contre les effets nocifs du système de genre et sa reproduction. Pour cela, il est essentiel que les acteurs et actrices du programme soit formé-es au genre et la perspective intersectionnelle. RECITAL ODD pourrait ainsi prévoir le renforcement des compétences en la matière et contribuer à atténuer les disparités entre les RRMA. Néanmoins, les relations de genre et les thématiques qui y sont liées étant complexes et transversales, il est important que la formation soit une formation continue et qu'elle ne concerne pas uniquement des chargé-es genre, une dynamique qui risquerait de faire de l'approche genre une « expertise » mobilisée seulement ponctuellement. Au contraire, il faut viser la transversalisation de l'intégration de cette approche afin que la prise en compte de l'impact des projets et des méthodologies employées sur les relations de genre devienne un réflexe pour l'ensemble des acteurs et actrices impliqués. La formation au genre et la transversalisation progressive de l'intégration de l'approche genre dans le programme pourrait être menée par les RRMA qui disposent déjà de l'expertise et l'expérience dans ce domaine. Ainsi, un groupe de travail sur le genre pourrait être constitué. Il serait chargé de piloter ce processus qui doit être graduel et transversal. Ce groupe de travail devrait néanmoins être doté d'un mandat clair et des ressources suffisantes (notamment en temps) pour effectuer un travail pertinent et efficace. La coordination du programme devrait faire partie du groupe de travail afin de veiller à la transmission et à l'opérationnalisation des recommandations ou productions issues de ce groupe de travail. Un accompagnement continu ou ponctuel d'un-e consultant-e externe pourrait également être envisagé, certains RRMA ayant déjà recouru à cette expertise. Ce groupe de travail implique une participation supplémentaire dans la phase à venir. Si cette phase ambitionne effectivement d'initier une prise en compte transversale du genre, cela nécessite un investissement du programme qui pourra s'appuyer sur les dynamiques existantes au sein des réseaux. Il s'agit par ailleurs d'une thématique qui suscite de l'intérêt et de l'engagement auprès des équipes des RRMA et qui renforcerait la dynamique interrégionale.

Une attention particulière devrait également être portée sur l'intégration de l'approche genre au moment de la sélection des projets soutenus. En effet, si à l'heure actuelle on veille déjà à ce que les projets n'aient pas d'impact négatif sur l'égalité femme-homme, il serait important d'aller au-delà de l'égalité femme-homme et des stéréotypes de genre et chercher à soutenir des projets qui intègrent la perspective de genre et visent une transformation des relations de pouvoir, y compris des violences, basées sur le genre. L'accompagnement des projets devrait également faciliter l'intégration et la transversalisation de cette approche dans des projets qui ne visent pas le genre en tant que tel. En effet, il s'agit de dépasser le genre en tant que thématique et le prendre en compte en tant qu'approche ou principe d'action pour la réalisation des ODD.

En outre, l'intégration et la transversalisation de l'approche de genre exige des outils spécifiques et adaptés au domaine d'ECSI. Ainsi, les équipes du programme RECITAL ODD et notamment le groupe de travail genre pourraient dans un premier temps faire le travail de recensement des outils existants, tant parmi les RRMA et autres acteurs (par exemple universitaires) participant à RECITAL comme ceux qui n'y participent pas, et, dans un deuxième temps, envisager la production d'outils spécifiques qui contribueraient à outiller les acteurs et actrices afin de mener les projets d'ECSI avec une perspective genre (intersectionnelle).

Enfin, l'intégration de l'approche genre et sa transversalisation passe par son intégration dans le dispositif de suivi-évaluation du programme. Il s'agit en effet, de mesurer l'intégration de cette approche, mais aussi de mesurer et évaluer son impact. L'enjeu est aussi d'aller au-delà des indicateurs sexo-spécifiques (participation des femmes aux activités) ou de la parité femmes-hommes dans les jurys de sélection des projets. Il s'agit aussi de rendre compte des (in)égalités femmes-hommes et plus largement des relations de pouvoir basées sur le genre.

Cela peut passer (exemples) :

- Au niveau des projets, par une grille commune pour la sélection des projets (voir ci-bas)
- Au niveau de la gouvernance, par une grille d'observation des réunions (prise de parole femme/homme, jeunes, etc.)
- Au niveau des équipes, par un « quizz genre » pour suivre l'intégration et de la transversalisation de l'approche genre au sein des équipes du programme
- Au niveau du pilotage, par une ligne de temps du programme avec perspective de genre pour évaluer l'intégration de l'approche genre et ses effets

IV- Conclusions et recommandations

CONCLUSIONS

Pertinence et valeur ajoutée par rapport aux besoins du secteur

En deux ans à peine le programme RECITAL ODD a montré qu'il apporte une valeur ajoutée certaine, quel que soit l'axe du programme. Il permet de consolider le rôle moteur des RRMA dans l'animation des dynamiques ECSI alors que les financements de fonctionnement des RRMA ne suffisent pas toujours à répondre aux besoins d'accompagnement des actrices et acteurs des territoires. Il permet de faire émerger des dynamiques d'observatoire au niveau régional et ouvre la porte à une fonction « centre de ressources » au niveau national. Enfin, les fonds territoriaux permettent de combler un certain vide en termes de ciblage par les dispositifs de financement nationaux tout en répondant à un enjeu d'équité entre les territoires. Pour que cette couverture soit complète, il est important de s'interroger sur la manière d'intervenir sur des territoires ne possédant pas aujourd'hui de RRMA (Paris, Corse, et la majorité des territoires d'Outre-Mer).

Valeur ajoutée de l'échelon régional, des RRMA et de l'approche interrégionale

Bien que des disparités parmi les RRMA et les régions existent, l'échelon régional constitue un échelon pertinent pour à la fois être proche des actrices et acteurs de l'ECSI tout en ayant un certain recul pour animer des dynamiques d'apprentissage et/ou d'observatoire dans une logique multi-actrices/acteurs.

Le choix des RRMA apparaît là aussi pertinent. Leur rôle de structuration au niveau régional, leur caractère multi-actrices/acteurs, ou leur expérience préalable en matière d'accompagnement des actrices et acteurs du territoire – y compris dans l'ECSI – les rendent incontournables pour mettre en œuvre le programme RECITAL ODD.

Enfin, l'approche interrégionale apporte là aussi une valeur ajoutée appréciée en favorisant les échanges et la diffusion de bonnes pratiques d'une région à l'autre, permettant ainsi un transfert d'expérience des RRMA les plus expérimentés/structurés vers les RRMA récemment constitués ou moins actifs jusqu'ici sur l'ECSI. L'approche interrégionale pourrait toutefois être renforcée, notamment entre actrices et acteurs de l'ECSI de différents territoires, que ce soit via des échanges individuels, des rencontres délocalisées en région ou le soutien spécifique à des initiatives interrégionales (dans la continuité des tandems solidaires).

Cohérence avec les missions de la CIRMA et des RRMA

Le programme RECITAL s'inscrit pleinement dans les missions de la CIRMA dont il constitue un volet conséquent d'opérationnalisation. Le choix de ne pas partir sur un projet pilote entre une poignée de RRMA « locomotives » mais d'emblée d'impliquer la plupart des RRMA, quelle que soit leur expérience de départ dans le domaine de l'ECSI, a notamment permis de rendre concret la mission de solidarité et entre-aide entre RRMA.

Le programme a été élaboré en vertu d'une démarche ascendante, partant des besoins et axes de chaque RRMA, pour construire un cadre conceptuel commun facilité par la démarche englobante que constitue les ODD. Ce cadre pourrait toutefois être davantage approprié par certains RRMA.

Enfin, la logique de fonds en cascade (les fonds territoriaux) a permis de renforcer l'impact de l'accompagnement des RRMA qui peuvent désormais mettre à disposition des moyens financiers pour concrétiser le désir d'agir des actrices et acteurs des territoires qu'ils accompagnent.

Mais elle constitue aussi un risque pour les équipes des RRMA, celui d'être perçus comme des bailleurs de fonds et non comme des animatrices, des accompagnatrices et parties prenantes des dynamiques d'ECSI dans les territoires. Ce possible écueil appelle à une vigilance pour distinguer les fonctions accompagnement / instruction et qui se traduit par une communication adaptée autour de cette clarification.

Un schéma de pilotage et de gouvernance à affiner mais une organisation qui a malgré tout réussi à accompagner le déploiement d'un programme d'ampleur sur une durée courte

Malgré un schéma de pilotage qui peut paraître complexe d'un premier abord, le programme a réussi à déployer un nombre important d'outils de suivi et à accompagner la montée en compétences de certains réseaux sur une durée très courte (deux ans) pour répondre au cadre contractuel qui lie RECITAL ODD à l'AFD.

Même si RECITAL ODD n'est pas la première expérience de travail inter-régional à l'échelle de la CIRRMA, il s'agit toutefois du premier programme d'envergure porté par elle et qui a expérimenté un mode de gouvernance qui a montré quelques limites : feuille de route et mandat à clarifier pour les groupes thématiques, comité technique confronté parfois au manque de représentant-es mandaté-es par leur réseau pour engager la décision collective, interférence du comité des directeurs de la CIRRMA, manque de remontée d'expertise des groupes thématiques à l'échelon de la prise de décision stratégique (le CA de la CIRRMA). Une redéfinition du schéma de gouvernance pourrait faciliter la mise en œuvre avec une réorientation du COTEC vers un rôle de pilotage technique et l'inclusion des technicien-es, et une instance de pilotage stratégique simplifiée avec la désignation de directrices et directeurs de RRMA ainsi que de membres du CA, par leurs pairs, pour suivre et piloter le programme.

Un modèle pertinent de territorialisation des financements mais des modalités qui restent lourdes pour un tissu associatif fragilisé

Les fonds territoriaux constituent un modèle pertinent et efficient de territorialisation non seulement des fonds, mais aussi du pilotage des fonds, aspect innovant par rapport aux autres dispositifs existants (comme ISI, JSI-VVSI...). Ce pilotage permet d'adapter l'outil de financement aux dynamiques et besoins des territoires, d'associer les acteurs régionaux et locaux à son pilotage, ce qui peut renforcer l'articulation avec d'autres dispositifs tout en favorisant l'appropriation des fonds territoriaux localement.

Les exigences en termes de reporting sont cependant jugées trop lourdes par les associations ne disposant pas d'équipe salariée et peu habituées à gérer des fonds en cascade de l'AFD. Cette lourdeur administrative pourrait décourager certaines initiatives ou certains types d'actrices et d'acteurs (ex : les petites associations militantes). Ces difficultés sont aussi le reflet d'un manque aigu de ressources humaines du tissu associatif local depuis la fin des emplois aidés auquel le dispositif des postes FONJEP-ECSI ne répond pas totalement.

Un modèle économique stable, reposant sur une forte subsidiarité, mais qui ne couvre pas suffisamment les besoins RH

Le modèle économique du programme RECITAL ODD, avec les apports apportés par les porteuses et porteurs de projets (y compris en heures) et les cofinancements des régions, apparaît solide (du moins tant que le soutien de l'AFD est maintenu). Le modèle de rétrocessions aux RRMA pour leur permettre d'assumer leur fonction d'animation et d'accompagnement des actrices et acteurs de l'ECSI dans les territoires, en plus des fonds territoriaux, apparaît pertinent. Néanmoins il se heurte à des moyens humains qui apparaissent deca des besoins qui peuvent dépasser le cadre des fonds territoriaux ou de RECITAL (ex : besoin d'accompagnement de porteuses et porteurs de projets ISI ou JSI/VVSI).

La mise en place de ce modèle, et notamment la gestion des fonds territoriaux, a entraîné un « changement de métier » pour une partie des équipes, passant de l'animation à la coordination de projets. Ce changement a nécessité une montée en compétences qui a pu être complexe la première année mais qui semble aujourd'hui en bon chemin.

Les fonds territoriaux : un effet sur les dynamiques d'ECSI et le public scolaire, moins sur le renforcement des actrices et acteurs de l'ECSI

Principal axe en volume financier du programme RECITAL ODD, les fonds territoriaux ont eu un effet sur les dynamiques d'ECSI en apportant des moyens financiers territorialisés et surtout accompagnés d'un dispositif d'accompagnement et de production d'information au niveau régional. Ils ont aussi eu des effets sur leur principal public : les jeunes en milieu scolaire logique (70% des actions financées par les fonds territoriaux toutes régions confondues). Les effets reportés par les porteuses et porteurs de projets concernent l'écoute, la compréhension, l'envie de s'engager, ou encore le développement personnel des jeunes. En revanche, les fonds territoriaux n'ont pas nécessairement un effet sur la montée en compétence des actrices et acteurs de l'ECSI dans la mesure où ils ne permettent pas de financer des RH pérennes.

Les observatoires régionaux : des outils pertinents, développés de manière articulée, à consolider et à valoriser

L'axe 3 permet de répondre à la mission fondamentale des RRMA : identifier et mettre en réseau. De façon générale, cet axe a impulsé une dynamique de production et d'analyse commune à l'échelle inter-régionale. Les observatoires forment un outil pertinent de développement pour les réseaux, d'analyse des dynamiques de territoires pour ajuster leurs services aux plus près des réalités locales. Les résultats des deux premières années ont démontré une capacité inédite des RRMA à s'emparer ensemble des défis techniques que supposent la gestion des données collectées sous un même format et d'atteindre une forme d'harmonisation. Ils se confrontent désormais aux défis de la définition de stratégies régionales et d'une vision commune pour dépasser la production de connaissances régionales. La prochaine étape pour cet axe porte sur l'évolution du recensement des acteurs et projets vers une démarche d'appropriation pour constituer des outils d'aides à la décision notamment à l'échelle territoriale. Il s'agira aussi de développer la production d'analyses croisées à partager avec les partenaires des différentes échelles dans un principe multiacteurs pour poursuivre l'essaimage visé par RECITAL ODD.

Une diffusion des ODD auprès des publics scolaires à élargir à d'autres types de publics dans la prochaine phase

L'objectif d'appropriation des ODD a été incarné, notamment, par le dispositif des tandems solidaires qui a permis de rapprocher le tissu associatif du monde de l'enseignement alors que les ODD sont au cœur des programmes d'éducation au développement durable de l'Education Nationale. Si la crise du COVID a freiné certaines activités d'expérimentation et d'innovation, elle a aussi permis de renforcer

l'essaimage du dispositif des tandems solidaires qui a permis d'aborder, grâce à l'ECSI, des enjeux soulevés par la crise sanitaire. La large mobilisation des parties prenantes aux activités des axes 1 et 2 a fortement contribué à la diffusion au niveau local et régional des ODD auprès des enseignants et responsables d'établissements scolaires, professionnels, universitaires. Ces mobilisations doivent se renforcer pour enrichir et renouveler l'abordage des ODD au regard des intérêts d'acteurs d'univers variés. A noter que le programme a aussi vu apparaître des initiatives pour toucher de nouveaux publics qui pourraient se retrouver au cœur de la prochaine phase pour diversifier les cibles des actions soutenues par les fonds territoriaux (très centrées sur les publics scolaires).

Un accélérateur des dynamiques partenariales et multi-actrices/acteurs à pérenniser

La structuration de nouvelles alliances plus ou moins pérennes autour de projets a réellement été impulsé par le projet RECITAL ODD dans l'ensemble des territoires participants. Le projet favorise ces dynamiques principalement aux échelles locales et régionales, ses effets sont plus limités pour l'articulation entre les niveaux national et local. Pour autant, ce constat est cohérent avec les principes dans lesquels le programme s'est structuré, la logique multi actrices/acteurs et la logique inter-régionale des dynamiques. La durée de la première phase du projet, ne permet pas de mesure la durabilité des effets des initiatives comme des productions réalisées et suppose de laisser le temps à la structuration attendue de s'installer pour pouvoir l'observer plus systématiquement et envisager lorsque cela est possible des changements d'échelles.

Un programme qui a permis de consolider les RRMA et la CIRMA mais comporte aussi quelques limites

Le programme a participé directement au changement d'échelle de l'intervention de plusieurs RRMA en matière d'ECSI sur leur territoire. En renforçant les moyens dédiés aux activités via notamment les fonds territoriaux, et à leur visibilité, RECITAL ODD consolide le positionnement des RRMA vis-à-vis des partenaires institutionnels et contribue à une meilleure reconnaissance par l'ensemble des partenaires et parties prenantes. Ces effets ont aussi un impact sur la consolidation de la CIRMA elle-même qui regroupe désormais l'ensemble des RRMA. Enfin, le modèle de fonds territoriaux pourrait, à l'avenir, être étendu à d'autres secteurs et d'autres bailleurs.

Pour certains réseaux, la contrepartie de cet important effet levier est le déséquilibre dans sa mission d'animation et d'accompagnement entre un domaine qui dispose d'un programme spécifique, l'ECSI, et les autres (autres secteurs, autres publics comme les collectivités) qui reposent uniquement sur l'appui de fonctionnement du MEAE et des conseils régionaux. Par ailleurs, le calendrier imposé par les contraintes du cycle de projet est un frein à l'exercice de la dynamique participative aux différents échelons des RRMA.

RECOMMANDATIONS

- 1. Poursuivre la montée en puissance du programme RECITAL-ODD en l'élargissant à l'ensemble des RRMA et à l'ensemble des régions, y compris celles qui ne sont pas couvertes par un RRMA (IDF, Corse et collectivités d'Outre-Mer hors Guadeloupe).**
 - La hausse ne devrait pas prendre comme point de référence les montants mobilisés dans la phase 1 (un programme pilote) mais plutôt les besoins des actrices et acteurs et les capacités de gestion des RRMA (elle sera supérieure à 20%, la part d'augmentation recommandée, mais pas limitant, du dispositif I-OSC). Le risque est sinon de diluer des financements qui sont déjà relativement limités par région (moins de 60 000 EUR par région).
 - Cette montée en puissance doit aussi être progressive car la gestion des fonds territoriaux implique un changement d'optique et de métier, en plus d'un temps de gestion conséquent. Le choix réalisé dans la phase 1 d'inclure des RRMA comme le Réseau Bretagne Solidaire pour apprendre de l'expérience des autres avant de déployer un fonds territorial en phase 2 apparaît pertinent. La même démarche peut être envisagée avec les territoires non couverts encore.
 - Dans les territoires dépourvus des RRMA, d'autres pistes pourraient être explorées : confier la gestion des fonds et l'accompagnement à des collectifs départementaux ou à une association à envergure régionale qui porterait le dispositif (à l'image de la Guilde avec l'AMP).

- 2. Clarifier les instances de pilotage et de gouvernance au niveau national en renforçant la présence des équipes « techniques » et en allégeant les instances pilotant le programme**
 - Tous les RRMA n'ont pas nécessairement vocation à participer aux instances de pilotage nationales : une logique de mandat peut être mise en place.
 - Le COTEC pourrait évoluer vers un comité de coordination technique composé des coordinateurs et coordinatrices des différents groupes de travail par axes et du coordinateur de la CIRRMA afin d'alléger le dispositif et de le rendre plus opérationnel.
 - Le pilotage stratégique pourrait être assuré par un comité de pilotage stratégique resserré associant la coordination de RECITAL, de la CIRRMA, des directeurs/directrices et membres du CA désigné-e-s par leurs pairs.
 - Une fois par an, une réunion spécifique du CA de la CIRRMA (pouvant associer les directeurs/directrices des RRMA) permettrait de suivre l'avancement global du programme et de valider les éventuelles décisions engageant la CIRRMA comme collectif. Cette réunion pourrait s'intituler « comité de suivi » ou « CA de suivi de la CIRRMA ».

- 3. Renforcer les dynamiques de collaboration interrégionales et leur donner davantage de place dans les instances de pilotage**
 - Les bases de données ont été construites avec la même solution technologique et la même nomenclature. Elles pourraient donc être interconnectées pour favoriser la recherche et l'échange d'informations et de contacts ne se limitant pas à une région donnée.

- Des travaux de capitalisation pourraient être menés à une échelle interrégionale afin de détecter et d'analyser des exemples de projets ou démarches pouvant être répliqués d'une région à l'autre.
- Des rencontres interrégionales d'actrices et d'acteurs de l'ECSI/des ODD autour d'un enjeu pourraient être organisées afin de renforcer l'échanges de bonnes pratiques.
- Un soutien pourrait être déployé de manière ponctuelle à des projets ou initiatives avec un focus interrégional (de la coopération « territoire-territoire » entre actrices et acteurs de différentes régions).
- L'interrégional pourrait être davantage valorisé au sein des instances de pilotage en créant un lien entre les groupes de travail et les instances de pilotage (ex : un temps dédié aux GT dans chaque COTEC).

4. Accorder davantage d'attention aux types d'actions et publics ciblés par les fonds territoriaux pour diversifier davantage les bénéficiaires et activités

- Même si les thématiques et cibles couvertes sont théoriquement larges, dans les faits les fonds territoriaux visent surtout les enfants et jeunes en milieu scolaire.
- Des dynamiques de capitalisation / réflexion pourraient être entreprises (en lien avec la recommandation précédentes) sur le ciblage de certains publics spécifiques (ex : publics vulnérables, quartiers populaires, milieux ruraux, etc.) avec une production d'outils à cet effet.
- Les critères de financement des fonds territoriaux et la communication autour de ces derniers pourraient mettre davantage l'accent sur d'autres types d'actions, de publics ou d'approche (type aller-vers) pour en renforcer la diversité.
- L'axe 2 pourrait se doter d'une approche de type recherche-action pour inciter les réseaux à s'engager dans des expérimentations visant à décloisonner les approches thématiques et diversifier les publics cibles

5. Engager une discussion avec l'AFD sur les règles de reporting pour les microfinancements à destination des porteuses et porteurs de projet ECSI

- Les règles de reporting pour les bénéficiaires de seconds et troisièmes niveaux apparaissent lourdes pour les petites organisations bénévoles de terrain au regard des moyens alloués. La question de leur simplification se pose même si cela peut être complexe au regard des normes bancaires s'appliquant à l'AFD.
- Plus globalement, on peut se demander si le programme RECITAL ne devrait pas être financé par un autre mécanisme que le dispositif I-OSC. Une convention spécifique DPA-OSC-TEE, miroir de la convention DGM-CIV / DAECT avec les RRMA, seraient davantage pertinente, notamment pour soutenir des dynamiques multiactrices qui seraient portées par les collectivités territoriales ou pour augmenter les moyens RH des RRMA (ou en baissant le taux de cofinancement exigé).

6. Mobiliser des fonds européens pour renforcer les marges de manœuvre des réseaux et nouer des partenariats méthodologiques avec des organisations paires en Europe

- Pour accompagner la montée en puissance sur d'autres régions et le renforcement des moyens actuels pour soutenir les expérimentations, le programme doit se doter de marges de manœuvre en volume financier qui sont compatibles avec les règles de

financement du dispositif I-OSC (en matière de cofinancement et pour ne pas s'éloigner trop de la recommandation de limitation de 20% d'augmentation entre phase). La mobilisation de fonds européens peut soutenir à la fois des actions directes en direction des publics ainsi que des partenariats stratégiques (échanges de pratiques) à visée de renforcement méthodologique (Erasmus +) sous réserve des nouvelles priorités de la prochaine programmation européenne pluriannuelle.

- Le programme RECITAL pourrait aussi soutenir des actions d'information, de formation ou d'accompagnement sur la mobilisation de fonds européens par les RRMA et/ou les actrices et acteurs en région.

V- Annexes

Bibliographie

Documents relatifs au contexte

- ▶ Cadre d'intervention transversal 2018-2023 AFD-OSC
- ▶ Relevé de décisions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), 2018
- ▶ Relevé de décisions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), 2016
- ▶ Sites internet des RRMA
- ▶ Site internet du FESTISOL, ressources d'EDUCASOL

Documents relatifs à RECITAL

- ▶ Comptes rendus des comités techniques entre 2020 et 2021
- ▶ Comptes rendus des comités de pilotage entre 2020 et 2021
- ▶ NIONG (VF) du projet RECITAL
- ▶ Tableau financier des rétrocessions
- ▶ Tableau financier des fonds territoriaux
- ▶ Convention Recital – CIRRMA
- ▶ Programme d'activités Tranche 1
- ▶ Programme prévisionnel d'activités Tranche 2
- ▶ Plan de suivi RECITAL
- ▶ Note de positionnement
- ▶ Note COVID
- ▶ Note Phase 2
- ▶ CR du séminaire de lancement

Acronymes

AECT	Action extérieure des collectivités territoriales
AFD	Agence Française de Développement
APD	Aide Publique au Développement
ASI	Association de Solidarité Internationale
CA	Conseil d'Administration
CE	Coalition Education
CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
CIRRMA	Conférence Inter-Régionale des RRMA
CIS	Cadre d'Intervention Sectoriel
CIT	Cadre d'Intervention Transversal
CME	Campagne Mondiale pour l'Education

CNSI	Conseil national pour le développement et la solidarité internationale
ECSI	Education à la Citoyenneté et à la solidarité internationale
ESS	Economie Sociale et Solidaire
ETP	Equivalent Temps Plein
FRIO	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel
GT	Groupe de travail
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
ODD	Objectif du Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OS	Objectif spécifique
OSC	Organisation de la Société Civile
OSI	Organisation de Solidarité Internationale
OSIM	Organisation de Solidarité internationale issue de l'immigration
PME	Programme Mondiale pour l'Education
QE	Question évaluative
RH	Ressources humaines
RNB	Revenu National Brut
RRMA	Réseau Régional Multi-acteurs
SMA	Structuration du Milieu Associatif
UE	Union européenne

SIGLES DES RRMA

BFCI	Bourgogne Franche-Comté International
CTD	Centraider
GSCD	Gescod
HS	Horizons Solidaires
LC	Lianes Coopération
OC	Occitanie Coopération
PLCI	Pays de la Loire Coopération Internationale
RBS	Réseau Bretagne Solidaire
RSCP	Resacoop
SC	So Coopération
TS	Territoires solidaires

Liste des entretiens

Nom	Fonction
Valérie Huguenin	AFD/DPO
Isabelle Ensarguet	AFD/DPO
Nicole Hanssen	CA CIRRMA
Gaël Clabecq	Coordinateur RECITAL ODD
Maÿlis d'Aboville	Directrice RRMA Occitanie
Mireille Sels	Coordinatrice de l'axe Observatoire
Franck Fortuné	Directeur SO Coopération, Délégué CIRRMA
Romain Daniel	MEAE DGM CIV Société civile

Mehdi Achour	MEAE DGM CIV
Tony Ben Lahoucine	Président CIRRM
Sonia Scolan	Directrice Bretagne Solidaire
Jocelyne Delarue	Directrice Resacoop
Marine Kohlhaas	Chargée de mission RECITAL ODD
Lamine Traoré	Coordinateur du PraOsime FORIM
Marie-Cruse Picard	AMP
Nicolas Raveneau	Apprentis d'Auteuil - Porteur de projet RECITAL ODD
Benjamin Léger	Directeur adjoint de BFC International

Réseau Pays de la Loire Coopération Internationale	
Mathilde Beziau	PLCI
Maud Beguin	
Jean-Marie Mahu	
Fabien Rivière	Essentiel
Eudes Bastide	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Bernard Piriou	Avec l'Ethiopie
Véronique Desez	Parcours du Monde

Réseau So Coopération	
Jade Alzieu	So Coopération
Magali Noguès	
Rokhaya DIAGNE	
Jean-Michel ARRIVE	Région Nouvelle Aquitaine
Agathe Martin	Etica
Alfred Tudeau	Club pour l'Unesco de la Rochelle
François Couturier	Transibus
Azylis	Cooleurs du monde

Réseau Territoires Solidaires	
Laurence Griette	Territoires Solidaires
Ella Carrara	
Capucine Guieu	
Mathieu Guary	Coopérative Petra Patrimonia
Nicole Suarez	DRAJES
Jean-Marie Collombon	Touiza Solidarité
Déborah Garel	
Modibo Cissé, Eléonore Gire	Association Sport et Solidarité Internationale

Réseau Centraider	
Céline Leroux	Centraider
Aratim Kpartiou-Tchasse	
Guillaume Guetreau	
Maxime Guizouarn	
Sophie Laly	

Malvina Beauclair	LPO-Touraine
Francine Deniau	CNEAP
Cécile CAMIN	DRAJES
Sandrine Freminet	Conseil régional Centre Val de Loire
Alaine PAYEN	A.S.I.E
Renaud Mettre	Elu Cher et Loir
Sylvie Gossemeau	GRF
Marie Claude Bozon	Réseau Afrique 37